

COMMUNE DE CRIEL SUR MER

Séance du Conseil Municipal

Du 24 juin 2021

Convocation du 17 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt- quatre juin à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de CRIEL SUR MER.

Etat des présences : Trouessin Alain, Taris Nicole, Raguet Jean-Christophe, Pariche Claudine, Pruvost Eric, Lamy Patrick, Planchon Agnès, Adam Christian, Dalla Torre Mireille, Boulenger Elodie, Debeaurain Guillaume, Morin Aldo, Petit Maurice, Saporito Antoine, Leborgne Brigitte, Jolly Elodie.

Absents excusés : Haillet Francis (Pouvoir à Alain Trouessin), Hochart Isabelle (Pouvoir à Alain Trouessin), Siodmak Francis (Pouvoir à Elodie Jolly), Touzain Martine (Pouvoir à Jean- Christophe Raguet)

Absents : Haimez Marie-Laure, Huré Fabienne, Trophardy Jérôme,

Soit un total de :

- 16 présents
- 7 absents

Secrétaire de séance : Madame Mireille Dalla Torre est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L2121-15 du CGCT).

Auxiliaire de séance : Madame Laurence Colmard est désignée auxiliaire de séance.

Monsieur le Maire, Alain Trouessin, accueille les élus, le public et la presse écrite.
La séance débute à 18h00.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la présence de Madame Blondeau du cabinet d'Architectes du Patrimoine qui interviendra au point 1.1 de l'ordre du jour « Présentation de l'avant-projet de travaux de l'église St Aubin », et de Madame Béatrice Coutanceau, Présidente de l'association « Sauvegarde de l'Eglise St Aubin » qui présentera son association au point 1.2 de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1 - RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT AUBIN :

- 1.1 Présentation de l'avant-projet de travaux par Madame Blondeau du Cabinet d'architectes du Patrimoine**
- 1.2 Présentation de l'association « Sauvegarde de l'église St Aubin »**

2 - FINANCES :

2.1. NOUVELLES DIRECTIVES DE LA DGFIP CONCERNANT LES REGIES :

2.1.1 : REGIES DE RECETTES :

2.1.1.1 : Suppression des régies « accueil » et « jeunesse » et création d'une régie « service population » avec ouverture de compte DFT

2.1.1.2 : Ouverture de compte DFT pour la régie « évènementiel »

2.1.1.3 : Ouverture de compte DFT pour la régie « Chanteraine »

2.1.1.4 : Ouverture de compte DFT pour la régie « droits de place du marché »

2.1.2 : REGIES D'AVANCES :

2.1.2.1 : Suppression de la régie d'avances « Chanteraine »

2.1.2.2 : Suppression de la régie d'avances « jeunesse »

2.1.2.3 : Ouverture de compte DFT pour la régie « évènementiel »

2.2 DECISIONS BUDGETAIRES :

2.2.1 : Dégrevement de la taxe d'habitation sur les logements vacants

2.2.2 : Vente d'un tracteur des services techniques

2.2.3 : Décisions modificatives consécutives de la vente du tracteur

2.2.4 : Vote de tarifs complémentaires « Château de Chanteraine »

2.2.5 : Achat d'un tracteur voirie et espaces verts

2.2.6 : Rachat de l'immeuble 103 rue de la libération auprès de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (E.P.F.N.)

3 – RESSOURCES HUMAINES :

3.1 Vote du taux de promotion

3.2 Fermeture de poste d'éducateur territorial de jeunes enfants et ouverture de poste d'éducateur jeunes enfants classe exceptionnelle

4 – GESTION DU CIMETIERE :

4.1 Vote des tarifs des caveaux neufs et réhabilités

5- DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT VALERY EN CAUX AU SDE 76

6 - INFORMATIONS DIVERSES

- QUESTIONS DIVERSES

PRÉAMBULE :

♦ Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers municipaux et précisé le pouvoir donné par les conseillers municipaux absents, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que selon l'article 6 de la loi n°2020-1379, les modalités dérogatoires sont applicables aux conseils municipaux pendant l'état d'urgence décrété jusqu'au 30 septembre 2021.

Rappels des règles dérogatoires :

Lieu de la séance : elle peut être organisée en tout lieu si le lieu habituel ne permet pas le respect des gestes barrière, en particulier la distanciation physique.

Public : peut être accueilli selon le nombre de places disponibles

Quorum : il est fixé au tiers des membres présents.

Pouvoirs : chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2021 :

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il y a des remarques au regard du dernier compte-rendu du 29 mars 2021.

En l'absence de question, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter le compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2021.

INFORMATIONS DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ARTICLE L.2122-3 DU CGCT) :

1- Signature d'une convention de partenariat le 21 avril 2021 avec le SDIS 76 (Service d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime) relative à la surveillance des plages de la commune.

Le coût de cette convention pour la saison 2021 s'élève à 31 108.61€ et comprend :

- La surveillance des plages de Criel-sur-Mer et Mesnil- Val du samedi 3 juillet au dimanche 22 août 2021, soit 51 jours de surveillance de 11h à 19h00,
- La présence de 2 surveillants du lundi au vendredi
- La présence de 3 surveillants les samedis, dimanches et jours fériés
- Les indemnités de repas des surveillants
- Les indemnités d'astreinte de réserve
- Les indemnités d'administration, de matériel, d'achat et de gestion du réapprovisionnement des consommables sanitaires et de premier secours

2- Signature d'une convention de partenariat le 10 juin 2021 avec le Département représenté par son Président Monsieur Bertrand Bellanger relative à l'opération « Lire à la Plage » 2021.

« Lire à la Plage » consiste à proposer, aux usagers des plages, un espace de lecture, ouvert à tous, durant l'été et de permettre ainsi une rencontre attractive avec le livre ainsi qu'une découverte de la bibliothèque municipale.

La 16^{ème} édition de l'opération « Lire à la Plage » sera proposée au public du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021 sans interruption, de 14h à 19h.

Le Département finance les charges suivantes :

- Frais de construction, d'installation et de désinstallation des espaces d'accueil et de lecture,
- L'achat des livres
- L'achat du mobilier pour la présentation et le rangement des ouvrages
- L'achat du mobilier adapté pour l'espace de lecture
- L'impression des supports de communication et l'achat d'espace publicitaire
- La rémunération des animateurs
- Les frais d'assurance

La commune prend en charge :

- La participation de la bibliothèque : en accord avec la médiathèque départementale, la bibliothèque municipale propose un programme d'animation au Département

- Le soutien technique : les services techniques communaux assurent le soutien technique et la surveillance des installations
- La consommation électrique nécessaire au bon déroulement de l'opération du montage au démontage.

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal pour l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

2.2.7 : Subvention de la DRAC au profit du service culturel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'ajout du point cité ci-dessus à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. RESTAURATION DE L'EGLISE ST AUBIN :

1.1 : Présentation de l'avant-projet de travaux par Madame Blondeau du cabinet d'Architectes du Patrimoine :

Madame Mélanie Blondeau du cabinet d'Architectes du Patrimoine de Rouen présente l'avant-projet de travaux de restauration de l'église St Aubin de Criel sur mer.

Madame Blondeau explique que l'avant-projet est l'approfondissement du projet prévu dans l'accord-cadre. Cet avant-projet met en évidence les pathologies les plus importantes du monument à traiter, notamment :

- Soubassements, contreforts... (chapelle Sud)
- Les voûtes fissurées et fragilisées qui présentent un risque d'effondrement
- L'humidité du bâtiment à traiter par une technique de drainage
- La stabilisation du beffroi à parfaire
- La restauration des sols par l'enlèvement du béton
- La restauration des objets sculptés en pierre et de vitraux
- Les éléments de la charpente à modifier et consolider
- La toiture à reprendre partiellement

Madame Blondeau présente un rétroplanning indiquant une durée de onze mois entre la date de l'avant-projet et le début des travaux ;

Le montage financier (qui inclut les demandes de subventions aux différents services de l'Etat) est en cours, on peut espérer le début des travaux fin 2022 voire 2023.

L'estimation financière (diagnostic 2018) du projet se présente comme suit :

	Estimation Diagnostic 2018	TF Tranche ferme	TC Tranche conditionnelle
Tranche 1 :			
Tranche ferme chapelle et transept sud		476 595.22 €	
Tranche conditionnelle : beffroi et croisée			151 671.56 €
Total	628 266.78€		
Tranche 2 :			
Tranche ferme : Transept Nord		442 358.07 €	
Tranche conditionnelle : Chapelle Nord			168 754.62 €
Total	611 112.69 €		

Tranche 3 :			
Tranche Ferme : Nef et clocher		420 432.29 €	
Tranche conditionnelle : Abside et sacristie			122 318.35 €
Total	542 750.64 €		
Tranche 4 :			
Tranche unique : travaux intérieurs et mise aux normes		216 252.43 €	X
Total	216 252.43€		

TOTAL ESTIMATION DIAGNOSTIC 2018 : 1 742 439.17 €

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX : 1 998 382.54€

Ecart de l'estimation : 255 943.37 €

Actualisation 2021 : 147 917.24 €

Travaux complémentaires : 67 406.96 €

Provisions complémentaires pour aléas : 40 619.18 €

Madame Blondeau informe l'assemblée que le projet nécessite :

- 1. La demande de subventions auprès de différents organismes, que le traitement des demandes prend du temps, que les travaux ne peuvent commencer avant l'accord des subventions.
- 2. Le dépôt d'une demande de permis de construire et sa validation par les services de l'état

Monsieur le Maire remercie Madame Blondeau de son intervention et assure l'assemblée de l'engagement de la commune dans ce projet de restauration de l'église St Aubin, cependant il faut être conscient que cela demandera du temps.

Il s'agit maintenant d'établir une maquette financière et d'élaborer un planning de travaux pluriannuel. Le document « avant-projet » de travaux de l'église St Aubin figure en annexe 1 du compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2021.

1.2 : Présentation de l'association « Sauvegarde de l'église St Aubin »

Madame Béatrice Coutanceau, Présidente de l'Association « Sauvegarde de l'église St Aubin » remercie Monsieur le Maire de lui donner la parole.

A la suite des démarches engagées en 2017 par la municipalité, l'association « Sauvegarde de l'église St Aubin » a été créée le 7 mai 2019 afin de soutenir et d'accompagner la commune de Criel dans sa mission de restauration de l'église Saint Aubin, avec le soutien de la paroisse de Eu sur Bresles et Yéres et, notamment du Père Philippe Maheut.

Les quatre objectifs de l'association sont :

- 1°) Sensibiliser et mobiliser le plus de monde possible au projet de restauration de l'église.
- 2°) Rechercher et collecter des fonds afin de contribuer à la restauration de l'église en organisant des manifestations.
- 3°) Créer des animations supplémentaires dans la commune et faire connaître notre église à tous ceux qui passent par Criel (vacanciers, randonneurs, touristes, etc.)
- 4°) Rechercher en synergie avec la mairie un mécénat auprès des organismes et fondations susceptibles d'apporter un soutien financier au projet : industriels, banques, EDF, et autres grandes entreprises : Le Courval, Olvea, ST Gobain, Verescence, etc.

L'association compte actuellement 174 adhérents, provenant de toutes catégories socioculturelles : croyants ou non-croyants, habitants de Criel, propriétaires ou estivants, toutes personnes soucieuses de préserver le patrimoine de la commune.

Elle reste ouverte à tous sans discrimination religieuse ou politique.

En décembre 2019, la mairie de Criel et l'association ont signé une convention tripartite avec la Fondation du Patrimoine, dans le cadre d'une campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise. Cette convention engage l'association à financer à hauteur de 45 000 € la première tranche de travaux qui s'élève à 750 000 €. La part de la commune devrait atteindre au minimum 120 000 € si toutes les subventions sont accordées par les services de l'Etat.

En effet la fondation du patrimoine, notre partenaire, active les dossiers de remise en état des monuments en fonction de plusieurs critères :

- 1) Le dynamisme de l'association accompagnant la municipalité.
- 2) Le nombre de donateurs
- 3) Le montant des dons et des collectes

Actuellement, grâce à cette souscription l'association a collecté 3 140 €.

Depuis sa création, l'association a organisé, avec le soutien et la collaboration de la mairie, différents événements importants pour se faire connaître, dans l'objectif d'augmenter les adhésions et les dons :

- La nuit des églises dès le 29 juin 2019
- Le concert des Baladins de l'Yères le 9 février 2020 dans l'église
- Moisson pour St Aubin" manifestation regroupant, expositions, démonstration de battage, repas champêtre et jeux de kermesse le 16 août 2020
- Les cloches pour saint Aubin à Pâques m>Le muguet pour saint Aubin au 1er mai dernier.

Les actions ont été stoppées par la pandémie, mais dès cet été, toujours avec le soutien de la mairie, un repas champêtre aura lieu le 22 août, repas qui fera suite à la messe des gens de la terre.

Le 17 octobre, le Trompettiste Jean-Jacques Petit proposera un récital à l'église de Saint -Aubin, et également en décembre ; la chorale des baladins de l'Yères viendra chanter des chants de Noël.

Il faut souligner l'importance de ces manifestations qui permettent de faire connaître le patrimoine et sa sauvegarde. Les gens donnent plus facilement lorsqu'ils constatent la mobilisation des membres de l'association qui participent à ces manifestations.

Pour exemple, la fête de la moisson d'Août dernier a permis de collecter la somme de 7 500€ euros. Madame Coutanceau signale à ce titre, que les dons proviennent des habitants de Criel, ou de personnes attachées sentimentalement à Criel et à son patrimoine dont fait partie l'église Saint Aubin. Parfois ces personnes ne résident plus dans la commune ou résident à l'étranger.

A ce jour, l'association a collecté la somme de 24 969 € dont 3 140 € versés à la fondation du patrimoine ;

Le travail de partenariat entre la mairie et l'association, l'augmentation du nombre d'adhérents et de dons sont des éléments importants à porter au dossier de demande de subventions. En ce sens, la commune a mis à disposition de l'association un espace de communication sur son site Internet.

Une collaboration a été mise en place avec la PHAVE (Patrimoine Historique et Artistique de la Ville d'Eu) et l'association de sauvegarde de l'église de Gamaches, notamment afin d'organiser des manifestations dans les trois villes, toujours dans un objectif commun de sensibiliser et mobiliser le plus

de monde possible au projet de restauration de nos églises et du patrimoine d'une façon plus générale.

Madame Coutanceau remercie l'assemblée pour son attention et procède à la distribution de flyers.

Monsieur le Maire remercie Madame Coutanceau pour cette présentation et réitère sa satisfaction d'un travail en équipe avec un objectif clair et partagé.

2. FINANCES :

2.1 : Nouvelles directives de la DGFIP concernant les régies

En date du 17 février 2021 La Direction Générale des Finances Publiques a adressé à la commune un courrier indiquant la suppression progressive des caisses dans les centres des finances publiques au profit des buralistes pour les particuliers et de la banque postale pour les régisseurs.

Les régisseurs ne pourront plus déposer de numéraire à la trésorerie mais devront le faire auprès de la banque postale.

Il faut donc adapter la façon de faire et il semble opportun de ne conserver que les régies constituant une véritable nécessité. Pour cela, il est nécessaire de supprimer et le cas échéant de regrouper certaines de nos régies.

Il est demandé que les régies soient liées à un compte DFT (Dépôt de Fonds au Trésor) ouvert auprès de la DRFIP.

Il est nécessaire de prendre des délibérations pour mettre en place cette nouvelle organisation.

Après avoir apporté toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de la réorganisation des régies d'avances et de recettes, Monsieur le Maire propose au conseil municipal un vote global pour l'ensemble des délibérations relatives à la réorganisation de nos régies.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés le vote global pour l'ensemble des délibérations relatives à la réorganisation de nos régies.

Chacun des points inscrits au point 2.1 de l'ordre du jour fera l'objet d'une délibération distincte.

2021-06/5.1 : REGIES DE RECETTES

2021-06/5.1.1 : Suppression des régies « accueil » et « jeunesse » et création d'une régie « service population » avec ouverture d'un compte DFT

2021-06/5.1.2 : Ouverture d'un compte DFT pour la régie « événementiel »

2021-06/5.1.3 : Ouverture d'un compte DFT pour la régie Chantereine

2021-06/5.1.4 : Ouverture d'un compte DFT pour la régie « droits de place du marché »

2021-06/5.2 : REGIES D'AVANCES

2021-06/5.2.1 : Suppression de la régie d'avances « Chantereine »

2021-06/5.2.2 : Suppression de la régie d'avances « Jeunesse »

**Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :**

- D'approuver la nouvelle organisation des régies d'avances et de recettes (suppressions et créations des différentes régies nommées ci-dessus) et valide l'ouverture des comptes DFT relatifs à ces différentes régies d'avances et de recettes.

2.2 : Décisions budgétaires

2021-06/6 : Dégrèvement de la Taxe d'Habitation sur les logements vacants :

Monsieur le Maire expose que la commune perçoit chaque mois 1/12^{ème} de la taxe d'habitation calculée sur des bases prévisionnelles.

Par délibération du Conseil Municipal du 22 mars 2007, applicable au 1^{er} janvier 2008, la commune de Criel-sur-Mer a instauré l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 2 ans.

Monsieur le Maire indique que suivant les déclarations de logements vacants en 2020, la trésorerie a procédé à la régularisation de la somme versée au titre de la taxe d'habitation, et que la commune a trop perçu la somme de 5 614 €.

Monsieur le Maire précise qu'au budget prévisionnel 2021, la ligne budgétaire au compte 7391172 « dégrèvement de la taxe d'habitation » a été inscrite pour 600 €.

Il est donc nécessaire d'inscrire les lignes budgétaires suivantes :

Compte 022 « dépenses imprévues » :	- 5 020,00 €
Compte 7391172 « dégrèvement de la taxe d'habitation » :	+ 5 020,00 €

**Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- D'inscrire les lignes budgétaires suivantes :

Compte 022 « dépenses imprévues » :	- 5 020,00 €
Compte 7391172 « dégrèvement de la taxe d'habitation » :	+ 5 020,00 €

2021-06/7 : vente d'un tracteur des services techniques :

Le tracteur des services techniques immatriculé 7982 MT 76, a été mis en circulation en 1987. Il servait au :

- Déneigement des routes (avec la saleuse)
- Transport de matériel et matériaux de voirie
- Coupe des talus

Ce tracteur en état de vétusté n'est plus adapté aux besoins des services techniques.

Il est nécessaire de prendre une délibération autorisant la vente de ce tracteur Fendt immatriculé 7982 MT 76.

Deux acheteurs potentiels se sont positionnés pour le rachat du véhicule. La vente a été accordée au mieux disant pour un montant de 6 200€.

Il est nécessaire de prendre une délibération autorisant Monsieur le Maire à vendre en l'état le tracteur FENDT immatriculé 7982 MT 76 au prix de 6 200 €.

**Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à vendre en l'état le véhicule agricole tracteur FENDT immatriculé 7982 MT 76 pour un prix fixé à la somme de 6 200 €.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession du véhicule et à faire toutes les démarches auprès des autorités compétentes.

2021-06/8 : décisions modificatives consécutives de la vente du tracteur

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les travaux de déplacement du réseau Orange, route de Touffreville se sont achevés à la fin de l'année 2020.

Le devis établi par Orange, signé en 2019, s'élevait à 6 068,30 €.

Ce devis n'a pas été transmis au service comptabilité, la dépense n'a donc pu être inscrite aux budgets prévisionnels 2020 et 2021.

La facture des travaux de raccordement réalisés par Orange a été reçue en mai 2021.

Monsieur le Maire expose que le produit de la vente du tracteur FENDT immatriculé 7982 MT 76 d'un montant de 6 200 € permet de régler le coût des travaux d'Orange.

Il est nécessaire de prendre une délibération de décisions modificatives des lignes budgétaires afin d'inscrire au budget le produit de la vente du tracteur et le débit du coût des travaux Orange, comme telle :

Chapitre 024 « produits de cessions d'immobilisations » : + 6 200 €

Chapitre 204 « subventions d'équipement versées » :

Au compte 2041511 « GFP de rattachement –

Biens immobiliers, matériels et études » : + 6 200 €

**Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- D'inscrire au budget le produit de la vente du tracteur et le débit du coût des travaux Orange, comme tel :

Chapitre 024 « produits de cessions d'immobilisations » : + 6 200 €

Chapitre 204 « subventions d'équipement versées » :

Au compte 2041511 « GFP de rattachement –

Biens immobiliers, matériels et études » : + 6 200 €

2021-06/9 : vote de tarifs complémentaires « château de Chantereine » :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Château de Chantereine souhaite proposer quatre nouvelles prestations à sa clientèle. Monsieur le Maire rappelle qu'il est impossible de facturer un service tant que le tarif n'a pas été voté par le conseil municipal.

Il est donc nécessaire de fixer les tarifs des nouvelles prestations proposées, ainsi que le montant de la caution pour chacune d'elles comme suit ci-dessous :

TARIFS A LA JOURNEE	CAUTION	TARIF
Location d'une enceinte avec micro sans fil	150 €	45 €
Location d'un vidéoprojecteur	200 €	25 €
Location d'un percolateur à café d'une contenance de 10 litres	150 €	15 €
Location d'un réfrigérateur	150 €	25 €

**Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- De fixer les tarifs à la journée des nouvelles prestations et le montant des cautions pour chacune d'elles comme suit :

TARIFS A LA JOURNEE	CAUTION	TARIF
Location d'une enceinte avec micro sans fil	150 €	45 €
Location d'un vidéoprojecteur	200 €	25 €
Location d'un percolateur à café d'une contenance de 10 litres	150 €	15 €
Location d'un réfrigérateur	150 €	25 €

2021-06/10 : décisions modificatives consécutives à l'achat d'un tracteur voirie et espaces verts :

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre d'un projet d'acquisition d'un tracteur pour les services de la voirie et des espaces verts, il a été décidé d'inscrire la somme de 35 000 € HT en dépenses d'investissement lors du vote du budget prévisionnel le 29 mars 2021 sur le budget du camping.

Le véhicule agricole retenu est un tracteur DEUTZ AGROFARM 430 année 2012 pour un montant de 30 000 € HT, soit 36 000 € TTC.

La commune peut bénéficier d'une aide financière pour l'achat de matériel de voirie, une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil Départemental de la Seine-Maritime. Cette subvention s'élève à 25 % du montant HT (30 000 €), soit 7 500 €.

Il est donc nécessaire d'imputer la dépense sur le budget de la commune comme suit :

Compte 022 : « dépenses imprévues » :	- 36 000 €
Compte 023 : « virement à la section d'investissement » :	+ 36 000 €
Compte 021 : « virement de la section de fonctionnement » :	+ 36 000 €

Compte 2182 : « matériel de transport »
- opération 218 « équipement technique » : + 36 000 €

**Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- D'inscrire la totalité de la dépense au budget de la commune comme suit :

Compte 022 : « dépenses imprévues » : - 36 000 €

Compte 023 : « virement à la section d'investissement » : + 36 000 €

Compte 021 : « virement de la section de fonctionnement » : + 36 000 €

Compte 2182 : « matériel de transport »
- opération 218 « équipement technique » : + 36 000 €

**2021-06/11 : rachat de l'immeuble rue de la libération auprès de l'E.P.F.N.
(Etablissement Public Foncier de Normandie) :**

Monsieur le Maire rappelle, que suivant la délibération n°2016-21 prise par le conseil municipal en date du 8 septembre 2016, il avait été décidé :

- D'acquérir la parcelle cadastrée AN 173, sise 103 rue de la Libération 76910 Criel-sur-Mer.
- De recourir à l'exercice du droit de préemption sur ladite parcelle.
- De demander l'intervention de l'E.P.F.N. (Établissement Public Foncier de Normandie) pour procéder à cette acquisition en lieu et place de la commune et de constituer une réserve foncière.
- De s'engager à racheter le terrain à l'E.P.F.N. dans un délai maximum de 5 ans.
- D'autoriser Monsieur le Maire, en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), à déléguer expressément l'exercice de ce droit de préemption à l'E.P.F.N. sur la parcelle cadastrée AN 173.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de réserve foncière à intervenir avec l'E.P.F.N., ainsi que tous les actes nécessaires à la mise en œuvre du droit de préemption urbain et à cette acquisition.

Monsieur le Maire précise que :

- La convention de réserve foncière entre l'E.P.F.N. et la commune a été signée le 23 septembre 2016.
- l'E.P.F.N. a acquis ladite parcelle AN 173 (pour une contenance de 03 a 12 ca) par acte notarié en date du 14 décembre 2016, établi par Maître Sébastien Linke, notaire à Eu.
- Le prix de vente de cette parcelle a été fixé, suivant courrier reçu de l'E.P.F.N. en date du 11 juin 2021, à la somme de 32 301,30 € TTC.
- Cette dépense a été inscrite au budget primitif de la commune 2021 et approuvée par délibération n°2021-03/1.1.4 en date du 29 mars 2021.

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de prendre une délibération aux fins :

- De demander le rachat de la parcelle AN 173 à l'E.P.F.N. au prix de 32 301,30 € TTC.

- D'autoriser Monsieur la Maire à signer l'acte de rachat et tout document nécessaire à ce dossier.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De demander le rachat de la parcelle AN 173 à l'E.P.F.N. au prix de 32 301,30 € TTC.
- D'autoriser Monsieur la Maire à signer l'acte de rachat et tout document nécessaire à ce dossier.

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR

2021-06/12 : subvention de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) au bénéfice du service culturel :

Monsieur le Maire indique que le service culturel de la mairie de Criel-sur-Mer a mis en place différentes actions dans le cadre de l'opération « Cartes blanches Acte II » sur la période du 10 juillet au 28 août 2021.

Cette manifestation d'intérêt « Eté culturel 2021 » se déroulera en 5 temps, sous forme de « scènes » :

- « Scène 1 : Découvrir l'art lyrique »,
- « Scène 2 : Découvrir la danse »,
- « Scène 3 : Découvrir les arts plastiques »,
- « Scène 4 : Découvrir le piano »,
- « Scène 5 : Les Escales du Manoir ».

Ces animations représentant un coût global de 18 000 € et sont inscrites au budget prévisionnel 2021.

Une subvention a été demandée auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

La DRAC a informé la commune que notre dossier a reçu un avis favorable et qu'une subvention de 5 000 € a été attribuée au service culturel pour la réalisation de ces actions lors de la commission régionale de sélection du 14 juin 2021. Un relevé de décision nous a été adressé en ce sens.

Cependant, la DRAC sollicite qu'une délibération relative à cette subvention soit prise.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'approuver le projet présenté.
- De prendre acte de la subvention de 5 000 € accordée par la DRAC.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant de mener à bien ces actions.

3 : RESSOURCES HUMAINES :

2021-06/12.1 : vote du taux de promotion d'avancement de grade :

Monsieur le Maire rappelle qu'en date du 20 décembre 2007, le conseil municipal a voté le taux de promotion à 100% pour toutes les catégories et tous les grades.

Suite à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 transférant certaines compétences des centres de gestion aux communes, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération pour fixer le taux de promotion d'avancement de grade dans la commune.

La volonté de la commune est de garder de la souplesse et de pouvoir nommer au grade supérieur tous les agents qui y sont éligibles, sur proposition du Centre de Gestion 76 (CDG76) ;

Le Comité Technique Paritaire a émis un avis favorable sur la proposition présentée le 25 mars 2021 de fixer le taux de promotion à 100 % ;

Monsieur le Maire propose :

- De fixer le taux de promotion d'avancement de chaque grade des effectifs de la commune à 100 %.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'accepter la proposition de Monsieur le Maire de fixer le taux de promotion d'avancement de chaque grade des effectifs de la commune à 100 %.
- Que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2021-06/12.2 : avancement de grade : fermeture et création de poste :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame Cécile Fouquemberg, directrice de la structure multi- accueil « Titou » depuis le 1^{er} décembre 2008 est promouvable au grade d'Educateur Jeunes enfants classe exceptionnelle depuis 2019, sur proposition du centre de gestion.

Sa promotion prévue en 2020 a été reportée au regard des élections municipales, puis de la crise sanitaire.

Madame Fouquemberg est un agent sérieux, compétent, sachant faire preuve d'initiative et force de proposition qui donne entière satisfaction.

Compte tenu de son évolution de carrière, de ses responsabilités en tant que Directrice de Titou, et de ses qualités, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de promouvoir Madame Fouquemberg au grade d'Educateur Jeunes enfants classe exceptionnelle, grille indiciaire 655/546, gain de 20 points d'indice, soit une augmentation de 93.72 € brut mensuel.

Monsieur le Maire précise que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 12 du budget primitif de la commune voté le 29 mars 2021.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- La suppression de l'emploi d'éducateur territorial jeunes enfants.
- La création d'un emploi d'éducateur territorial jeunes enfants classe exceptionnelle.
- De modifier ainsi le tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- La suppression de l'emploi d'éducateur territorial jeunes enfants.

- La création d'un emploi d'éducateur territorial jeunes enfants classe exceptionnelle.
- De modifier ainsi le tableau des effectifs.

4: GESTION DU CIMETIERE :

2021-06/13 : vote des tarifs des caveaux neufs et réhabilités :

La délibération du conseil municipal en date du 7 avril 2014 confie à Monsieur le Maire une délégation pour lancer la reprise de concessions réputées en état manifeste d'abandon.

Monsieur le Maire indique que dans le cadre de la reprise des concessions en état d'abandon, les caveaux ont été réhabilités pour être proposés à la vente :

- Les anciens caveaux en briques ou agglos ont été nettoyés, la maçonnerie extérieure a été reprise, y compris le tampon de fermeture (dalle de fermeture en béton posée sur le caveau), les caveaux ont été réalignés aux autres caveaux pour uniformiser la largeur de l'allée.
- Les concessions « pleine terre » reprises ont été transformées en caveaux 2 places par la pose d'une cuve en béton vibré d'un poids d'environ 500kgs (le béton vibré est un béton imperméable).

Il convient de prendre en compte le coût de réhabilitation et l'achat du terrain pour fixer le prix de vente (concession pour 50 ans).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les tarifs suivants :

Caveau réhabilité 2 places :

- Travaux de réhabilitation : 900 €
- Achat de terrain pour une concession cinquantenaire : 400 €
- Total de 1 300 €

Caveau neuf 2 places :

- Création du caveau : 1 400 €
- Achat de terrain pour une concession cinquantenaire : 400 €
- Total : 1 800 €

Monsieur le Maire communique au conseil municipal une information de M. Tailleux, Marbrier, qui indique que ces tarifs sont appliqués par la ville d'Eu et le Tréport.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- De fixer le tarif des caveaux neufs 2 places à la somme de 1 800 €
- De fixer le tarif des caveaux réhabilités 2 places à la somme de 1 300 €

5 : DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE ST VALERY EN CAUX AU SDE 76 (Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime) :

Monsieur le Maire informe que la commune de Saint-Valéry-en-Caux a demandé le 25 septembre 2020 son adhésion au SDE76 (Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime) ;

- St Valery en Caux est membre de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre (C.C.C.A.).
- La C.C.C.A. est adhérente directe au SDE 76 (Syndicat Départemental d'Energie). Elle a délibéré le 18/11/2020 pour accepter d'étendre son périmètre d'adhésion au SDE76 à la commune de St Valery en Caux.
- Le comité syndical du SDE 76 du 18/02/2021 a accepté par délibération cette demande d'adhésion.
- Le SDE 76 demande à M. le Maire de soumettre cette demande d'adhésion au conseil municipal et de communiquer la délibération du conseil au SDE 76 avant juillet 2021.

L'absence de délibération de la part de notre commune vaut avis favorable et l'adhésion sera prise en compte uniquement si deux tiers des adhérents du SDE 76 représentant la moitié des habitants ou la moitié de nos adhérents représentant deux tiers des habitants présentent une délibération favorable.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'accepter l'adhésion de la commune de Saint-Valéry-en-Caux au SDE76 et d'étendre le périmètre de l'adhésion de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (C.C.C.A.) à la commune de Saint-Valéry-en-Caux.

Après en avoir délibéré, et toutes questions ayant pu être posées,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'accepter l'adhésion de la commune de Saint-Valéry-en-Caux au SDE76 et d'étendre le périmètre de l'adhésion de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre (C.C.C.A.) à la commune de Saint-Valéry-en-Caux,

5. INFORMATIONS DIVERSES :

1. Bilans de la surveillance des plages saison 2020.

Monsieur le Maire présente les bilans de surveillance des plages 2020 communiqués par le S.D.I.S. 76 (Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime).

- Bilan plage de Criel sur mer : comparatif année 2019/ année 2020

Nombre d'interventions année 2019	32	
Nombre d'interventions année 2020	68	Evolution + 113%
Nombre de prise en charge des victimes 2019	30	
Nombre de prise en charges des victimes année 2020	59	Evolution + 97%

- Bilan plage de Mesnil-Val : comparatif année 2019/ année 2020

Nombre d'interventions année 2019	20	
Nombre d'interventions année 2020	18	Evolution -10%
Nombre de prise en charge des victimes 2019	20	
Nombre de prise en charges des victimes année 2020 à 30841.06 €	18	Evolution -10%

Le coût de la surveillance des plages pour l'année 2020 s'élève à 30 841.06 €. Le bilan de surveillance des plages de l'année 2020 figure en annexe 2.

2. Demande d'aide financière exceptionnelle « Budget annexe Château de Chantereine »

Au regard de la situation financière du Château de Chantereine impactée par les fermetures administratives dans le cadre de la crise sanitaire, un courrier de demande d'aide financière exceptionnelle a été adressé à Monsieur le Préfet de Seine-Maritime en date du 22 mars 2021.

La réponse de Monsieur le Préfet reçue le 21 avril 2021 précise :

- Qu'aucune aide financière ne peut être apportée par ses services
- Qu'au vu des circonstances économiques exceptionnelles liées à la crise sanitaire, le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal peut être envisagée sur le fondement du 1^{er} cas dérogatoire de l'article L.2224-2 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).
- Monsieur le Préfet invite la commune à envisager à terme le portage de cette activité à l'échelon intercommunal, voire à examiner l'opportunité d'un transfert au secteur privé.

Monsieur le Maire et M. Lamy, adjoint, apportent une information complémentaire : si l'exploitation du Château de Chantereine devait être transmise au domaine privé, la commune devrait réaffecter les agents en poste à Chantereine sur d'autres services et continuer de supporter la charge salariale de ces personnels.

3. Projet d'installation d'une antenne SFR/Bouygues dans la commune

SFR a sollicité un rendez-vous avec Monsieur le Maire afin d'envisager que la commune lui propose un terrain permettant l'installation d'une antenne relais téléphonique 4G.

Le service urbanisme, tenant compte des contraintes techniques pour l'installation de l'antenne, a proposé à SFR une visite sur site le 4 juin dernier : parcelle ZR 22 située à l'extrémité de la rue du Vert Bocage (site de l'ancienne décharge). SFR a retenu la proposition d'installation de l'antenne téléphonique sur la parcelle référencée ZR 22, rue du Vert Bocage.

Si le projet aboutit, une convention de location du terrain sera signée entre la commune et SFR, précisant le montant du loyer à percevoir par la commune.

Le plan du projet d'implantation de l'antenne figure en annexe 3.

4. Point sur l'effectif de la commune

Madame Leborgne a demandé qu'un point sur l'effectif de la commune soit fait lors du conseil municipal.

Monsieur le Maire communique les informations demandées :

La commune compte 68 agents répartis comme suit :

Services : administration, services techniques, service « écoles », crèche, bibliothèque, pôle Jeunesse, C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) :

42 agents titulaires, dont 2 ne sont plus en activité mais perçoivent le chômage versé par la municipalité.

16 agents non-titulaires

Service Chanteraine :
7 agents titulaires
1 agent non titulaire
1 agent à charge chômage
1 contrat saisonnier

1 agent du chantier d'insertion employé par l'association du Vimeu est en immersion au sein du service « culturel » de la commune (il n'est donc pas compté en tant qu'agent de la collectivité).

5. Motion contre la création d'une aire de grand passage des gens du voyage

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la motion prise contre la création d'une aire de grand passage des gens du voyage à Criel sur mer a été adressée aux différents services de l'état, largement diffusée sur les réseaux sociaux, et a été entendue.

Monsieur Eddy Facque, Président de la C.C.V.S. (Communauté de Communes Villes Sœurs) s'est entretenu avec Monsieur le Maire, pour lui signifier qu'à la suite d'une réunion avec M. le Sous-Préfet de la Somme et le Président de la Communauté de Communes du Vimeu, le projet d'implantation de l'aire de grand passage des gens du voyage à Criel sur mer était abandonné. Cependant, Monsieur le Maire rappelle qu'un terrain adapté devra être choisi sur le territoire de la C.C.V.S. et C.C.V. pour l'implantation de l'aire de grand passage des gens du voyage.

- QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Saporito demande s'il est envisageable de mettre en place des tables de pique-nique sur le parking en face du camping « Les Mouettes », cet équipement serait profitable aux Criellois comme aux touristes.

Monsieur le Maire répond que l'idée est intéressante et propose d'étudier cette possibilité avec Monsieur Eric Pruvost, adjoint.

Aucune autre question n'étant posée, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour leurs échanges et souhaite à chacun de bonnes vacances.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 19h50.

Criel-sur-Mer, le 9 juillet 2021

Le Maire

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Alain Trouessin'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CRIEL-SUR-MER' around the top edge and '76910' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a building, likely a church or town hall.

TROUessin Alain



ÉGLISE SAINT AUBIN (ISMH) DE CRIEL SUR MER

ETUDE D'AVANT PROJET
(AVP)

Novembre 2020

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

SOMMAIRE

RECHERCHES ET INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES	p.03
- Sondages des fondations du contreforts central de la chapelle Sud.	p. 04
- Sondages des voûtes de la chapelle Sud	p. 05 à 08
- Constats sur la charpente du transept Nord	p. 09 à 13
- Constats sur la base de la charpente du clocher et du beffroi	p. 14 à 16
PROPOSITION DE PHASAGE DES TRAVAUX.	p.19
PROJET DE RESTAURATION	p.23
- Tranche 1	p. 23
- Tranche 2	p. 32
- Tranche 3	p. 40
- Tranche 4	p. 46
DESCRIPTIFS ESTIMATIFS DES TRAVAUX.	p.51
- Tranche 1	p. 52
- Tranche 2	p. 58
- Tranche 3	p. 64
- Tranche 4	p. 68
SYNTHÈSE FINANCIÈRE.	p.71
PLANNING	p.73



Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

RECHERCHES ET INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 3

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

SONDAGES DES FONDATIONS DU CONTREFORT CENTRAL DE LA CHAPELLE SUD

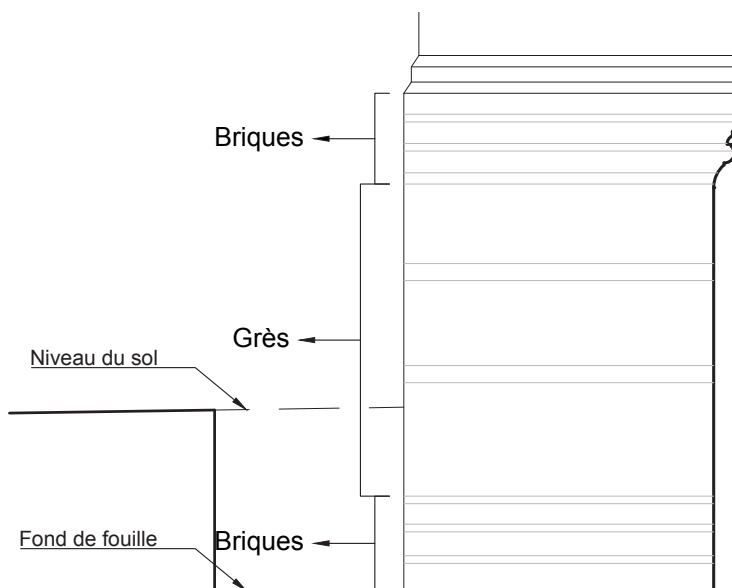


CONSTATS :

Les fondations du contrefort ont été reprises par un massif en brique tandis que le massif en silex est toujours en place pour les fondations des élévations de la chapelle. La fondation ne présente aucun désordre à l'exception du rejointoiement généralisé au ciment. Les assises en grès sont continues.

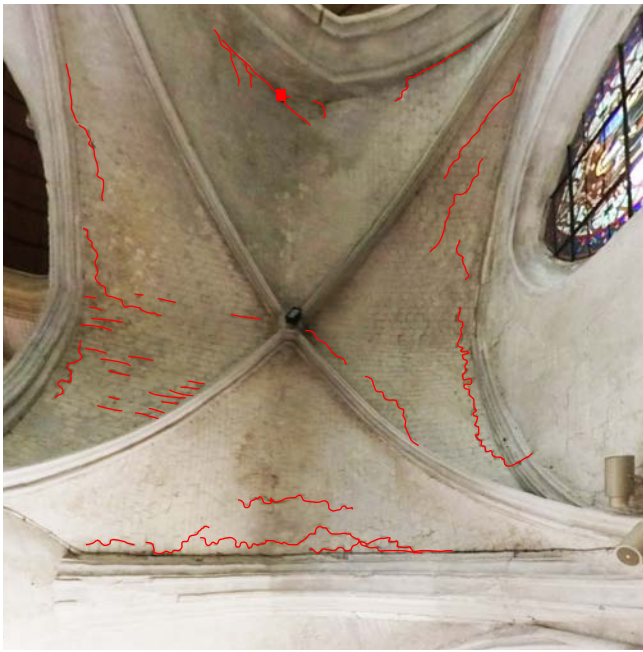
>> Les fondations ne sont pas en cause dans le dévers du contrefort. Ce dévers* s'explique par la nature des maçonneries en briques n'apportant pas la masse suffisante au contrebutement des poussées de la voûte, aggravé par la forte altération des joints amenant à la quasi complète désorganisation des maçonneries portions hautes du contrefort et de parements adjacents.

*pas de réel dévers mais une décompression des arcs supports de(s) voûte(s).

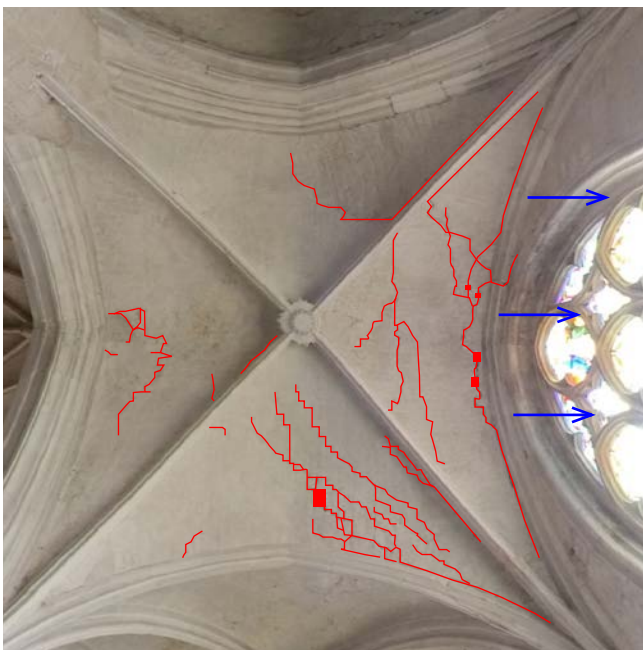


Relevés du pied du contrefort - Échelle 1/20è

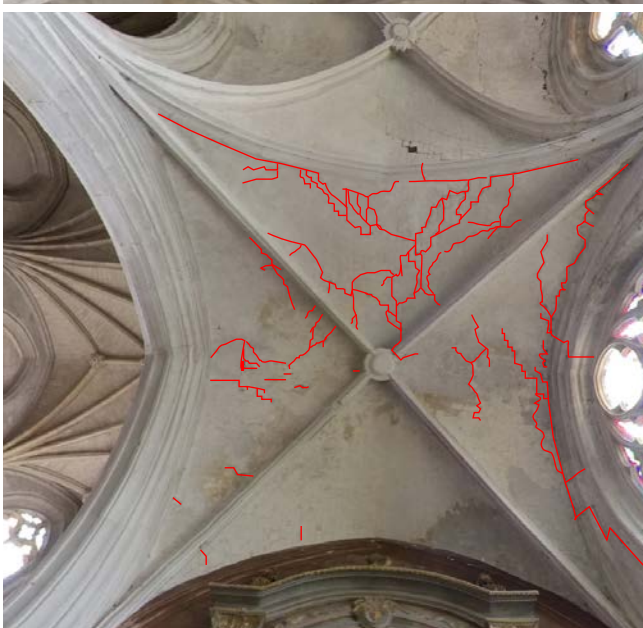
(3) - Vue de l'intrados de la travée de l'ancien transept Sud



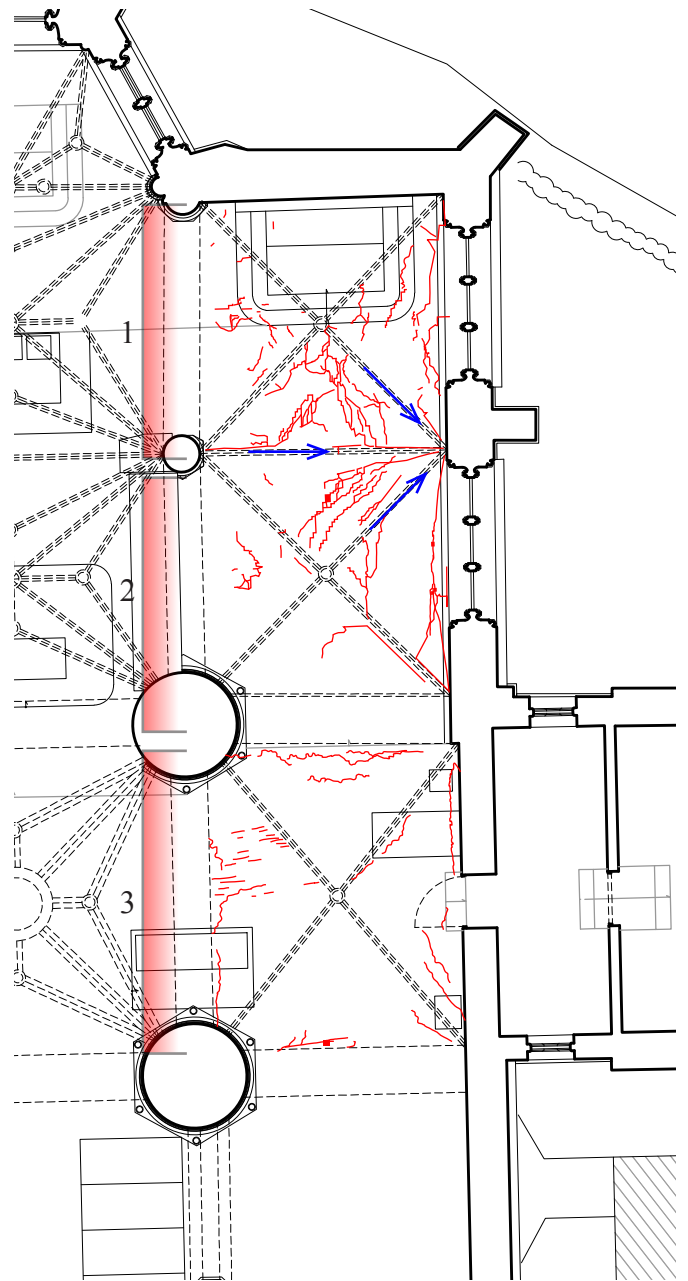
(2) - Vue de l'intrados de la travée centrale de la chapelle Sud



(1) - Vue de l'intrados de la travée Est de la chapelle Sud



SONDAGES DES VOÛTES DE LA CHAPELLE SUD



Localisation des zones de fissurations - Échelle 1/100è

CONSTATS :

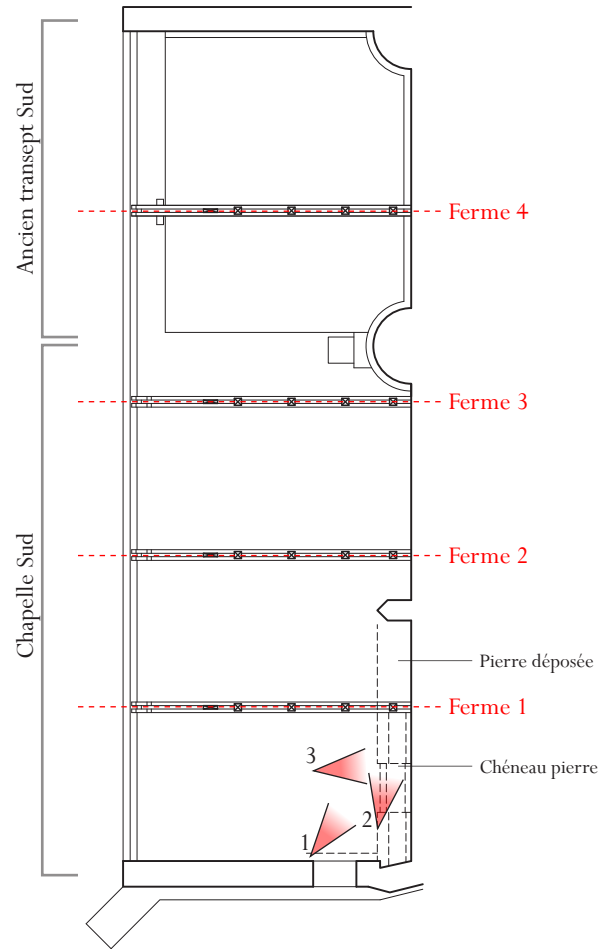
- Importante fissuration le long du mur gouttereau.
- Dégradation localisée mais peu importante.
- Joints ouverts le long des lignes de fissuration.
- Fissuration parallèle = léger dévers de la tête de mur

>> Les plus importantes zones de pathologies sont principalement localisées au droit du contrefort de la chapelle. Les mouvements des voûtes convergent vers ce point, s'expliquant par le défaut des maçonneries et le dévers de l'ensemble.



SONDAGES DANS LES COMBLES DE LA CHAPELLE

Schéma de principe des combles - Sans échelle



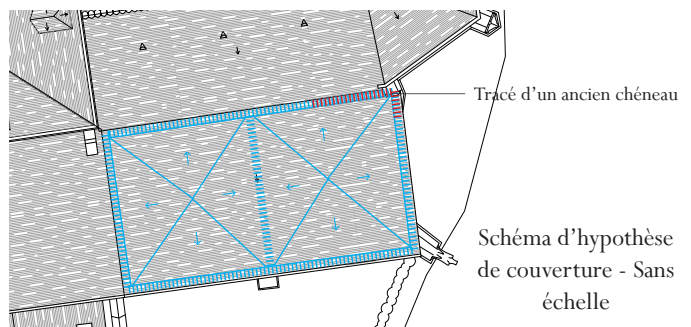
CONSTATS :

Sondages par dégagement des gravois (paille, gravois de couverture, poussières, moellons et divers) sur l'extrados des voûtes.

Présence de pierre taillée en fond de forme de chéneau avec une pente vers l'Est, discontinuée en raison des déposes pour les appuis de charpente ont été déposées.

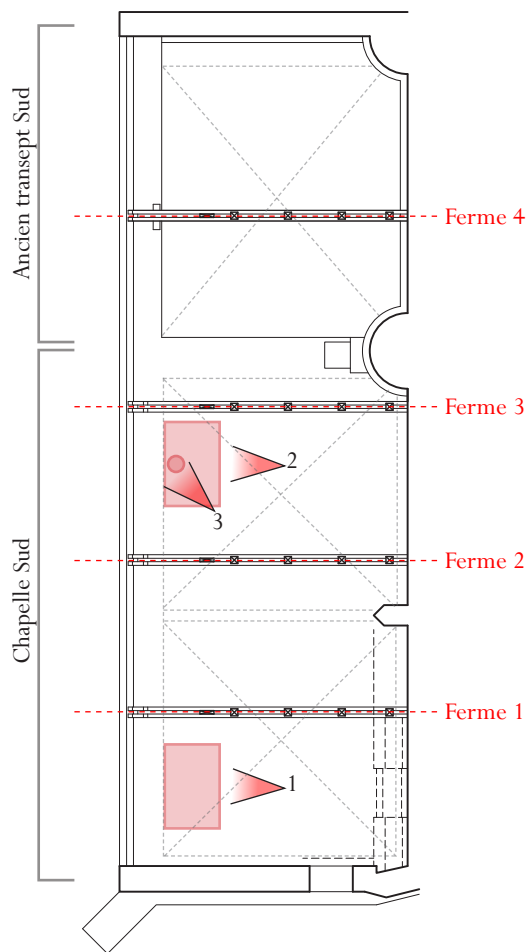
Position le long du mur gouttereau du chœur, posé sur mortier maigre et moellon calcaire.

>> Cette implantation/observation concorde avec l'hypothèse d'anciennes dispositions de couverture de la chapelle, qui initialement devait être couverte par 4 pans, avec chéneau central aboutissant sur la gargouille à l'angle Sud-Est de la chapelle. Les baies hautes du chœur étaient ainsi dégagées, la tête de contrefort aujourd'hui en brique ayant été sculptée en gargouille.



SONDAGES DANS LES COMBLES DE LA CHAPELLE

Schéma de principe des combles - Sans échelle



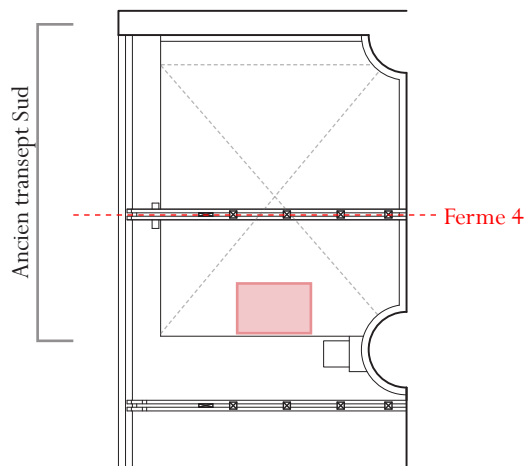
CONSTATS :

Sondages au niveau de l'extrados des voûtes à l'arrière du mur gouttereau.

Après dégagement des gravois, l'extrados en moellon est grossièrement enduit et complété par une charge de maçonnerie de faible épaisseur (environ 10cm) pour l'extrados entre les fermes n°2 et 3.

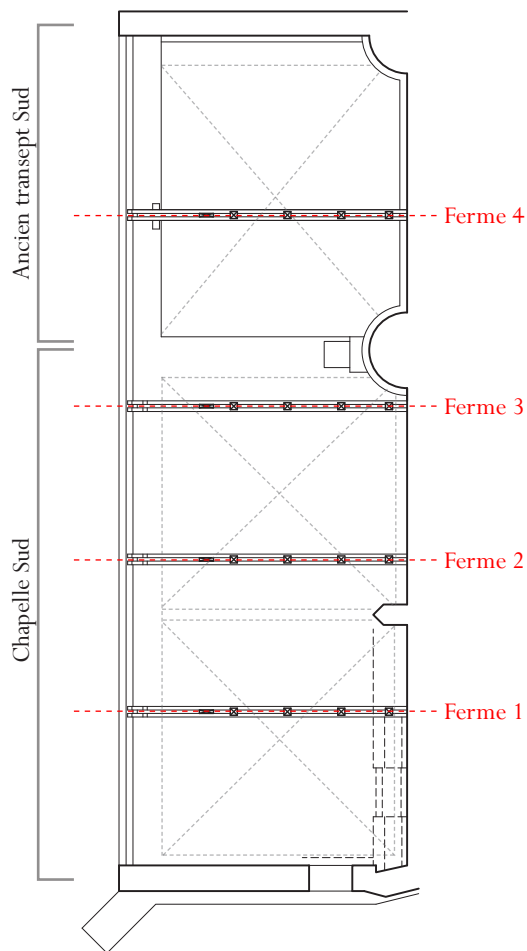
>> La voûte de la chapelle Sud a fait l'objet de renforcements par le passé mais pas sur la totalité de sa surface, expliquant probablement la différence des désordres entre les voûtes des travées 1 et 2.

SONDAGES DANS LES COMBLES DE L'ANCIEN TRANSEPT SUD



CONSTATS :
Extrados maçonné en moellons calcaires, joints garnis à la chaux.

CONCLUSION

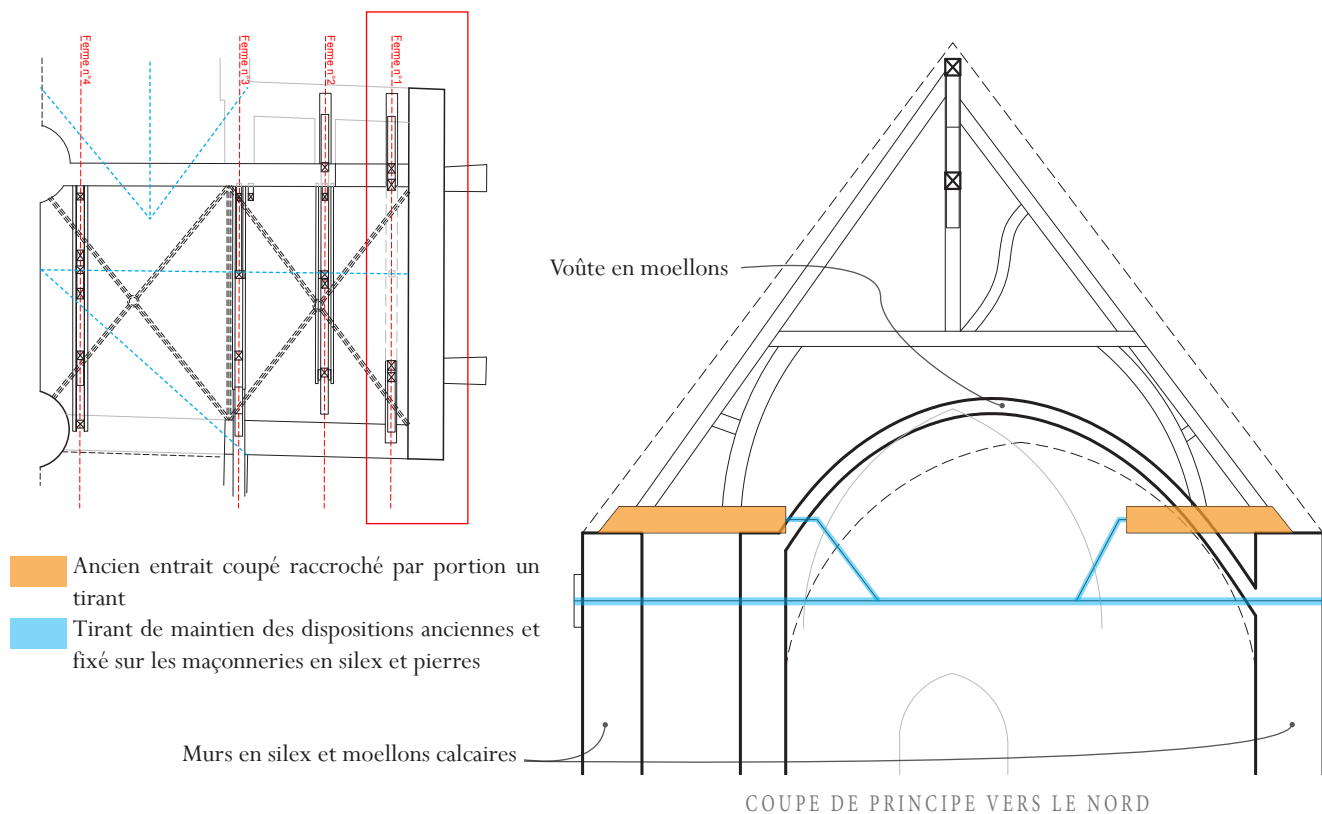


Travée 3 : L'intrados est légèrement fissuré côté gouttereau mais rien d'alarmant. La charge sur la voûte est suffisante et ne le rend pas instable. Les gravois devront être dégagés partiellement, hors reins de voûte.

Travée 2 : L'extrados n'a pas été rechargée. La voûte est plus largement fissurée en particulier avec le dévers de la partie haute du mur gouttereau qui n'est plus contrebuté par la tête de contrefort reconstruite à plusieurs reprise.

Travée 1 : L'intrados est fissuré côté gouttereau mais rien d'alarmant d'autant qu'il a été rechargée par le passé avec moellon et mortier créant une masse collaborante et solidaire de l'extrados de la voûte qui a sûrement permis d'éviter la chute de voûtain sur les tracées de fissuration les plus rapprochés. Les gravois devront être dégagés.

CONSTATS SUR LA FERME N°1 DU TRANSEPT NORD



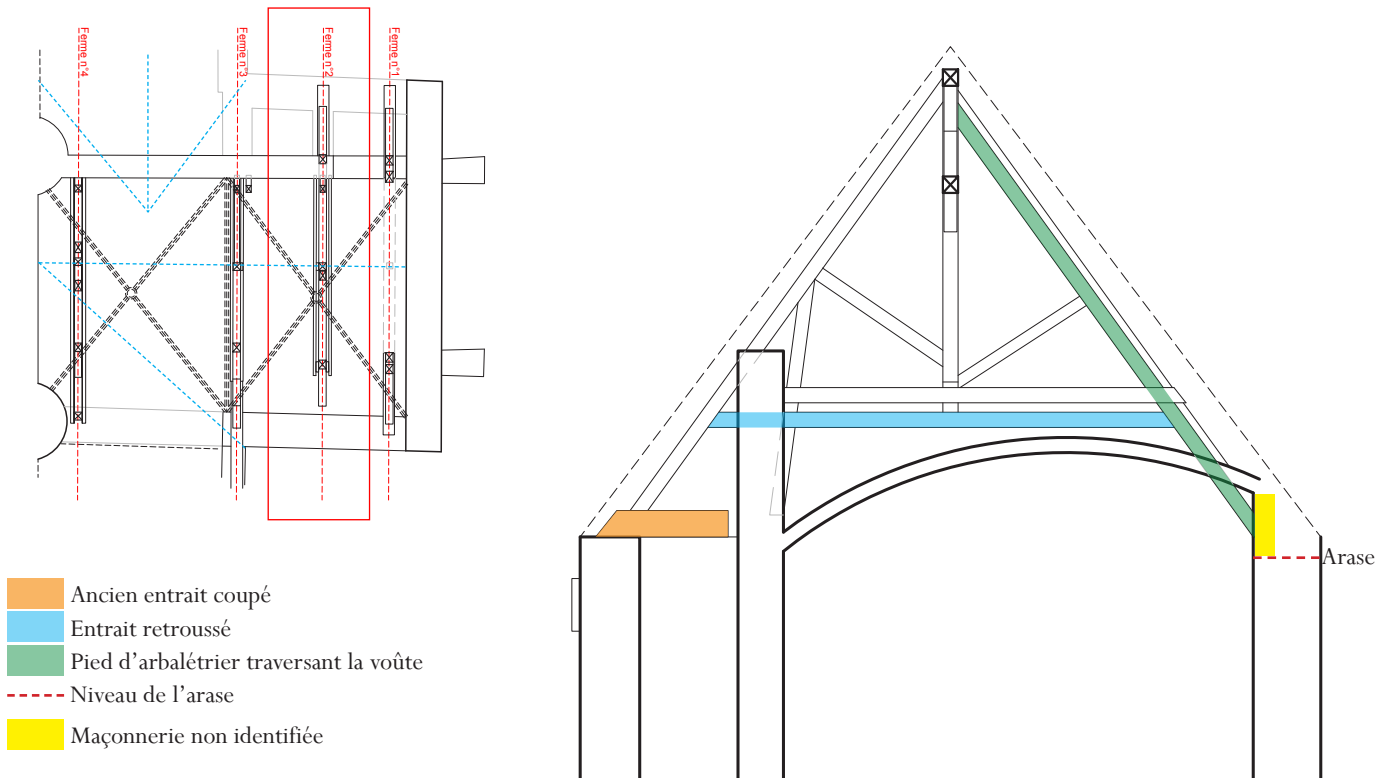
CONSTATS :

Le tirant a été installé dans le but d'assurer le maintien structurel du pied de charpente et de la tête des murs sur l'axe Est-Ouest. Les fissurations au droit de la pénétration de l'ancien entrain dans la voûte et en élévation, témoignent de mouvement de l'ensemble et d'un dévers du pignon du transept vers le Nord.

>> Ces désordres anciens ne menacent pas la stabilité de l'ensemble du transept mais de probables mouvements de la voûte en cas d'aggravation du dévers du pignon.



CONSTATS SUR LA FERME N°2 DU TRANSEPT NORD



- Ancien entrain coupé
- Entrain retroussé
- Pied d'arbalétrier traversant la voûte
- Niveau de l'arase
- Maçonnerie non identifiée

COUPE DE PRINCIPE VERS LE NORD



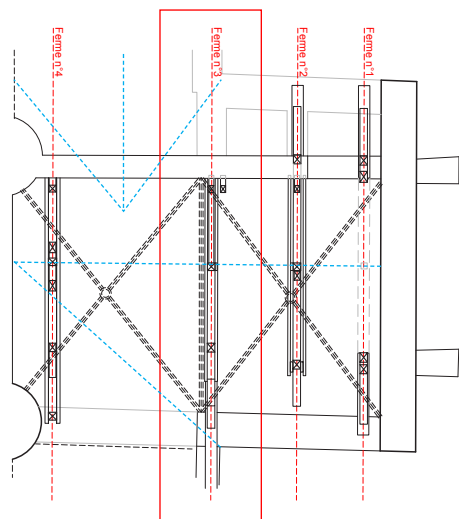
CONSTATS :

La ferme a été remaniée : 1/ entrain retroussé ancien boulonné, témoigne d'une première phase de modification, 2/ moises de renforcement de la ferme (2ème phase année 90).

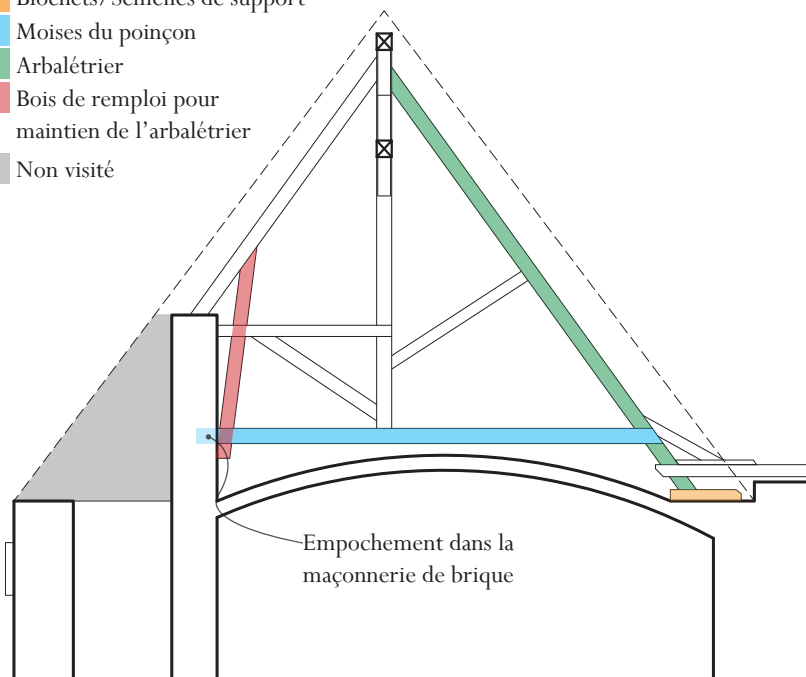
A l'Ouest, la ferme repose sur un muret en brique. A l'Est, l'arbalétrier, moisé, traverse la voûte. Les mouvements de charpente génèrent ainsi des fissures dans la voûte, autour de la zone de pénétration.

>> Le pied Est de ferme présente un défaut de conception issu des remaniements successifs.

CONSTATS SUR LA FERME N°3 DU TRANSEPT NORD



- Blochets/Semelles de support
- Moises du poinçon
- Arbalétrier
- Bois de remplissage pour maintien de l'arbalétrier
- Non visité



COUPE DE PRINCIPE VERS LE NORD



CONSTATS :

Le pied du poinçon a été coupé et moisé, par 2 poutres en sapin de faible section, faisant office d'entrait.

A l'Est, le pied d'arbalétrier a été repris par des moisages :

- 1/ une moise intermédiaire par la sablière de la chapelle Nord,
- 2/ une moise d'appui par blochets formant semelle de pose.

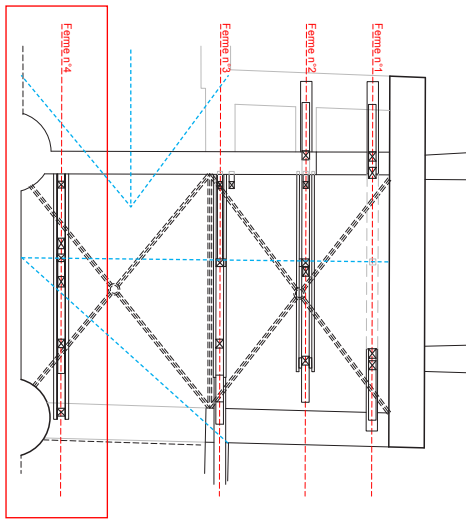
Une contrefiche de maintien fait aussi office de support de la noue entre les versants du transept et de la chapelle.

A l'Ouest, la ferme n°3 semble amputée (non visité), les bois sont encastrés dans le mur en brique.

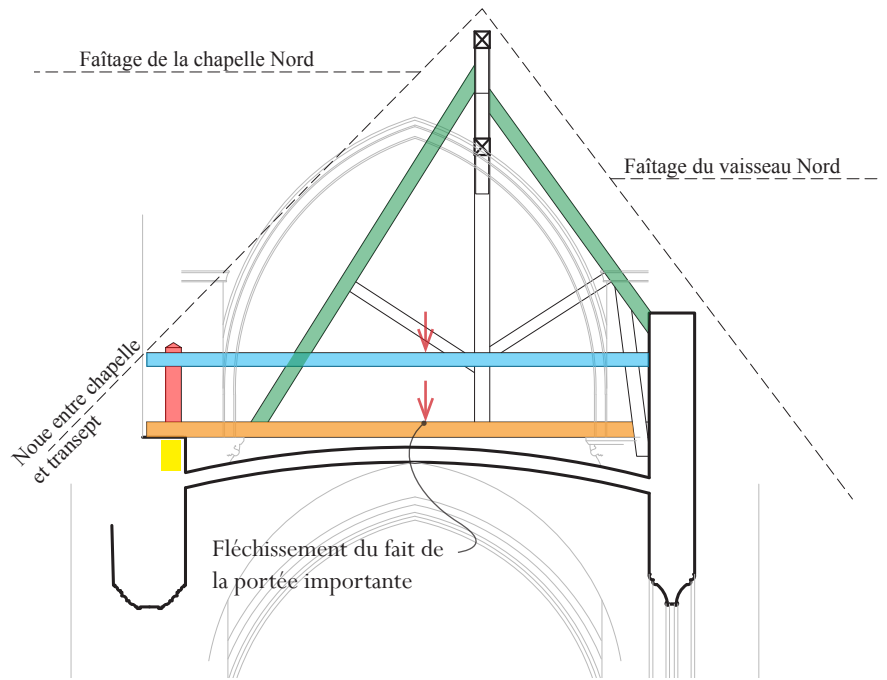
>> Aujourd'hui, l'ensemble semble stable malgré les faibles sections en présence.



CONSTATS SUR LA FERME N°4 DU TRANSEPT NORD



- Ancien entrain
- Moises de renfort
- Arbalétriers
- Potelet de support
- Faiblesse de l'appui
- Fléchissement



COUPE DE PRINCIPE VERS LE SUD



CONSTATS :

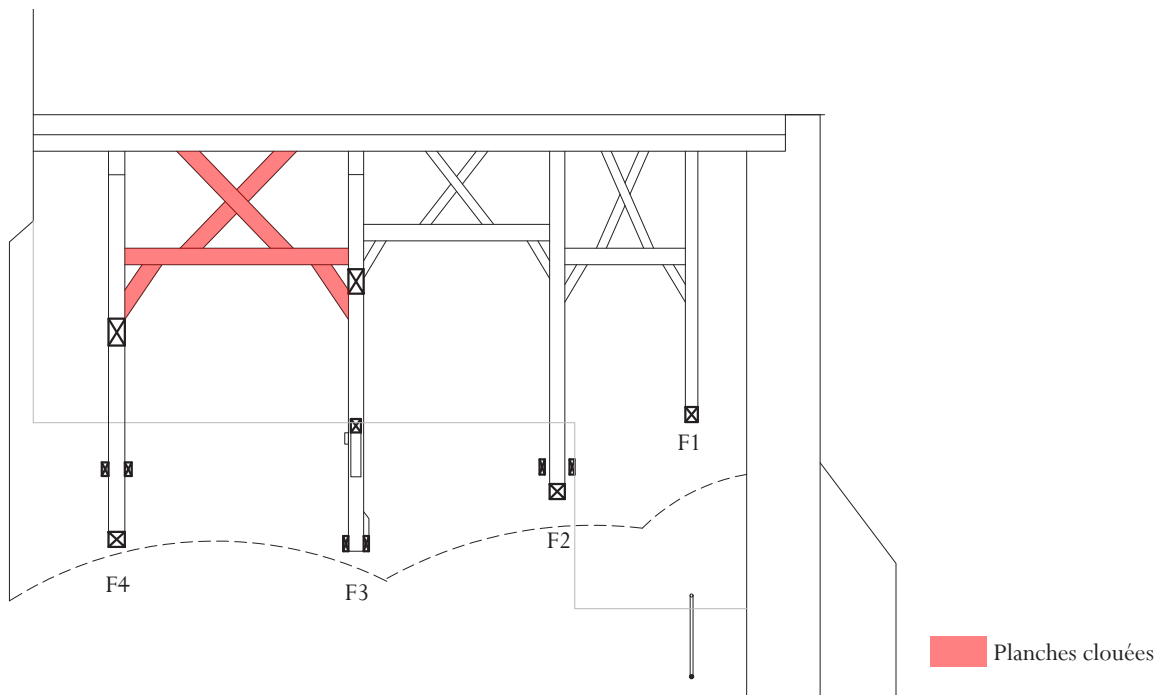
La ferme a été largement remaniée et consolidée :

- 1/ Suppression de l'entrait et ajout de 2 moises en sapins, affaissement des moises du fait de la longueur de la portée et des sections employées,
- 2/ renforcement par moise haute de l'ensemble (poinçon, arbalétrier) de section plus haute.

A l'Ouest l'ensemble est empoché dans le mur maçonné en brique. A l'Est les moises reposent sur l'arrachement en pierre.

>> Aujourd'hui, l'ensemble semble stable malgré les faibles sections.

CONSTATS DE CHARPENTE DU TRANSEPT NORD



COUPE LONGITUDINALE DE PRINCIPE VERS L'OUEST



CONCLUSION :

La charpente du transept a fait l'objet de modification et de renforcements plus ou moins cohérents.

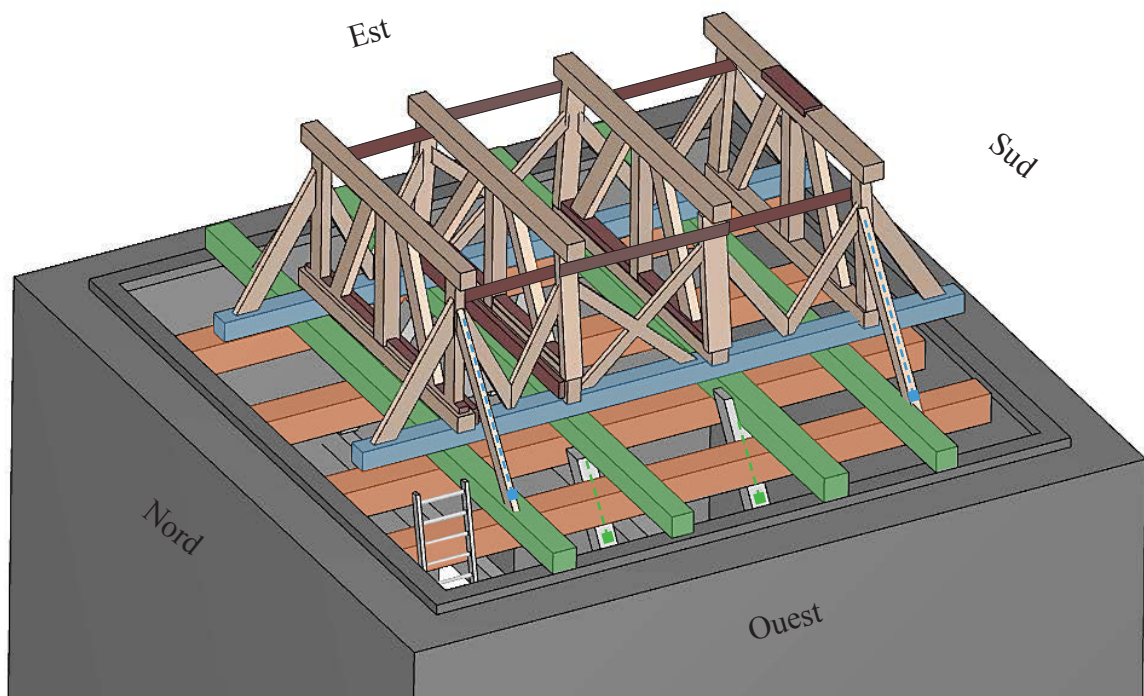
Les fermes n°3 et 4 semblent stables mais devront faire l'objet de travaux mineurs (remplacement des planches clouées par croix de contreventement assemblées en chêne, vérifications des appuis et renforcement selon nécessité).

Les fermes 1 et 2 devront faire l'objet de modifications car elles génèrent des désordres sur les voûtes et les maçonneries qui pourraient être évolutifs (semblent stables aujourd'hui d'après les constats visuel sans sondages complémentaires).

CONSTATS SUR LA BASE DU BEFFROI

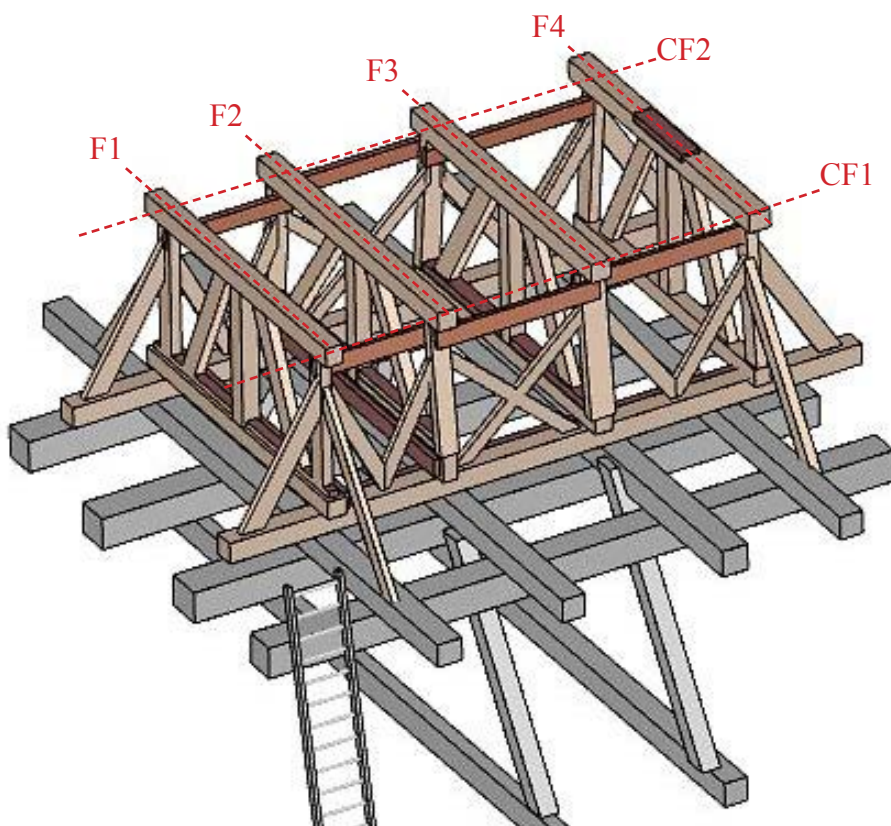
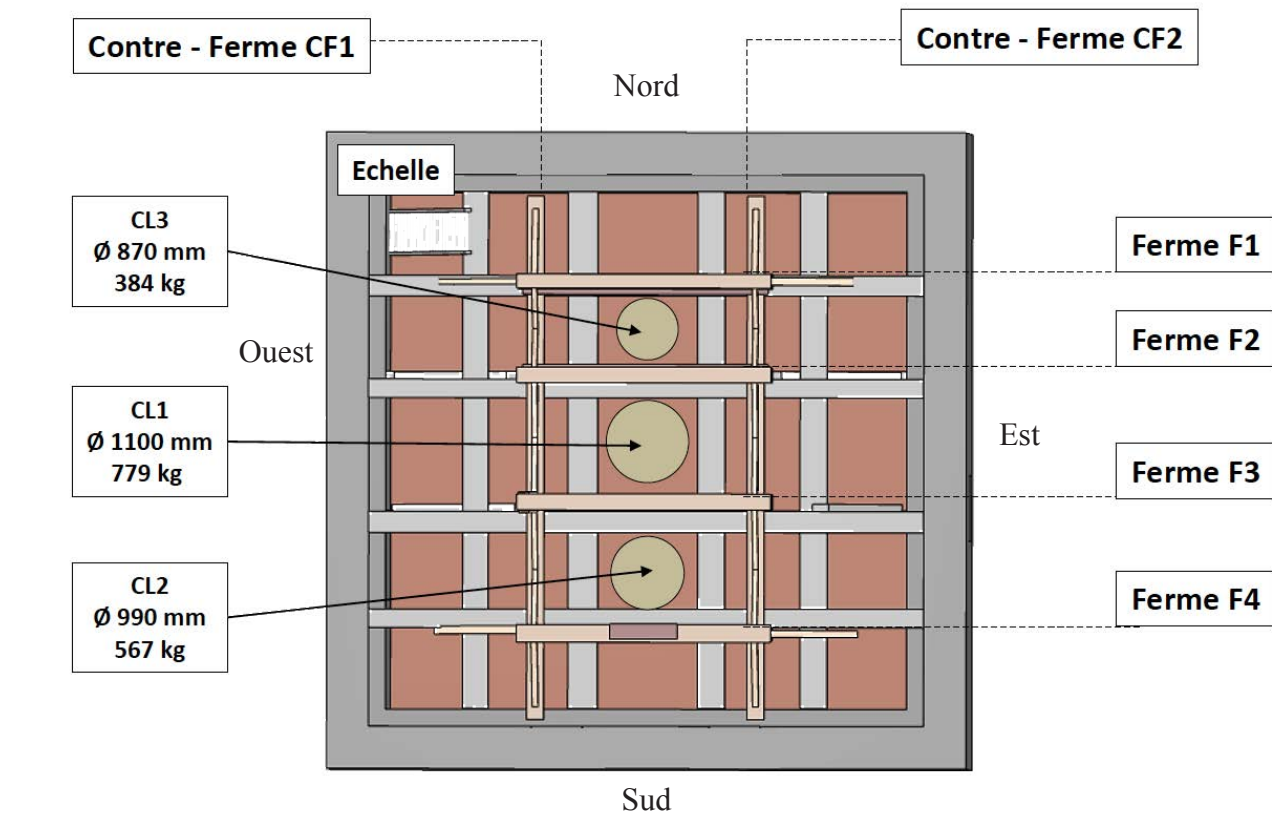


- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 Sommier «button» du clocher</p> <p>2 Entraints de ferme du clocher</p> | <p>3 Poutre d'assise du beffroi</p> <p>4 Poutre de base des fermes du beffroi</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|





CONSTATS DE CHARPENTE DU BEFFROI



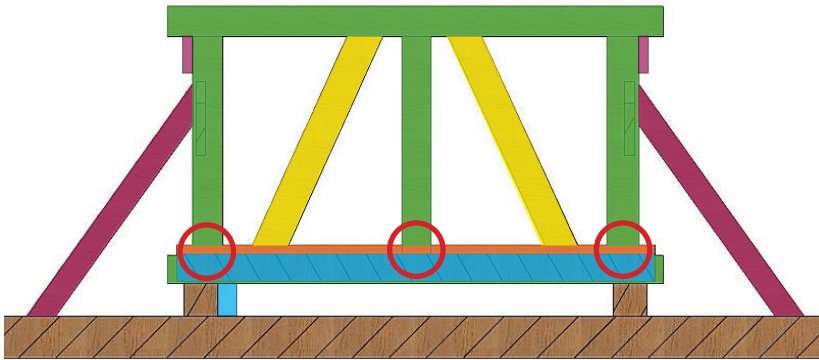
OBSERVATIONS SUR L'ÉTAT DES BOIS :
Les bois du beffroi présentent de fortes altérations : bois pourris et vermoulus avec importante perte de matière, gerces profondes, etc.

Cette dégradation des bois réduit considérablement la résistance mécanique de chaque pièce qui compose le beffroi. C'est probablement cet état avancé de dégradation qui a provoqué le renforcement récent de l'ensemble de la structure du beffroi par des moises boulonné.

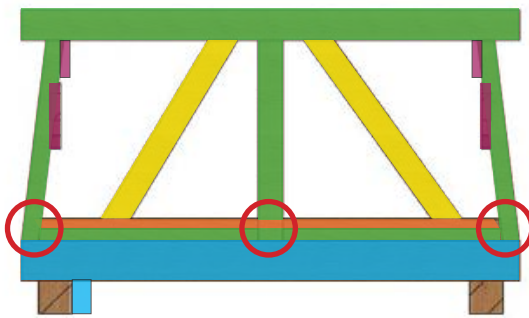
OBSERVATION SUR LA STRUCTURE DU BEFFROI :

Les poutres basses des fermes n°1, 2 et 3 ont été doublées, soit latéralement ou par le dessus par des moises boulonnées. Ces ajouts ont engendré soit le remplacement des éléments assemblé (contrefiche, poteau, etc.) soit le raccourcissement de ces éléments.

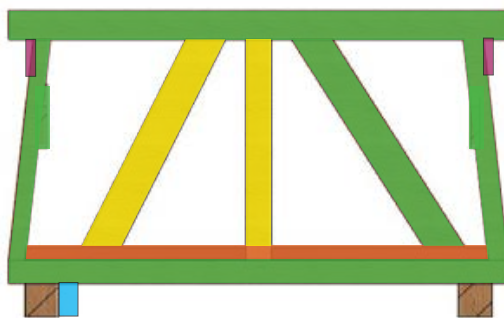
En tête des fermes, pour palier à un défaut de contreventement latéral du beffroi, des entrevoies boulonnées ont été installées en alternance.



BEFFROI : FERME N°1



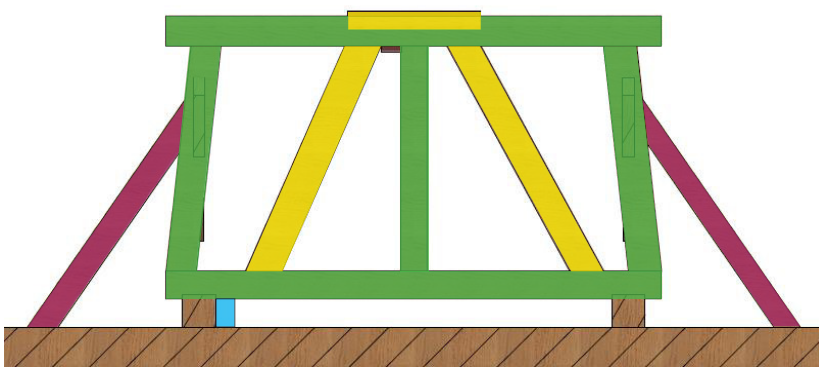
BEFFROI : FERME N°2



BEFFROI : FERME N°3



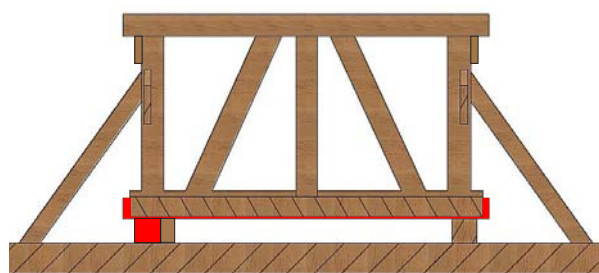
Chevillage
Boulonnage



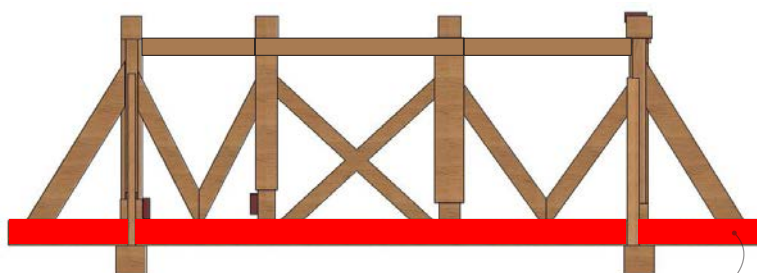
BEFFROI : FERME N°4

- 1 Doublage supérieur boulonné
- 2 Moise latérale boulonnée
- 3 Contreventement/renforcement récent
- 4 Bois ancien (ancien beffroi)
- 5 Restauration récente
- Incidences des remaniements

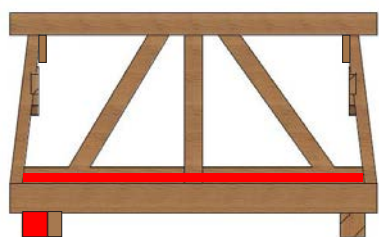
ETAT SANITAIRE DES BOIS DU BEFFROI



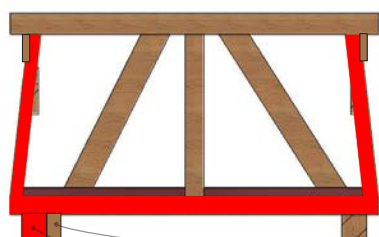
BEFFROI : FERME N°1



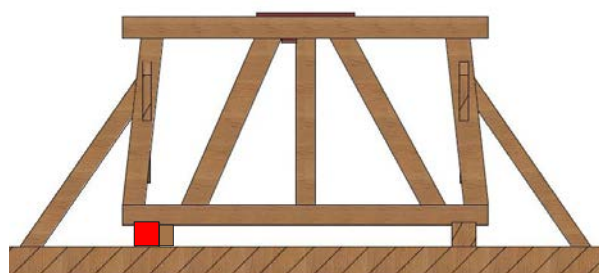
BEFFROI : CONTRE FERME N°1



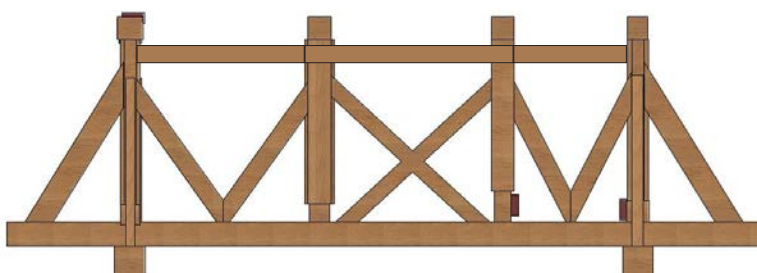
BEFFROI : FERME N°2



BEFFROI : FERME N°3



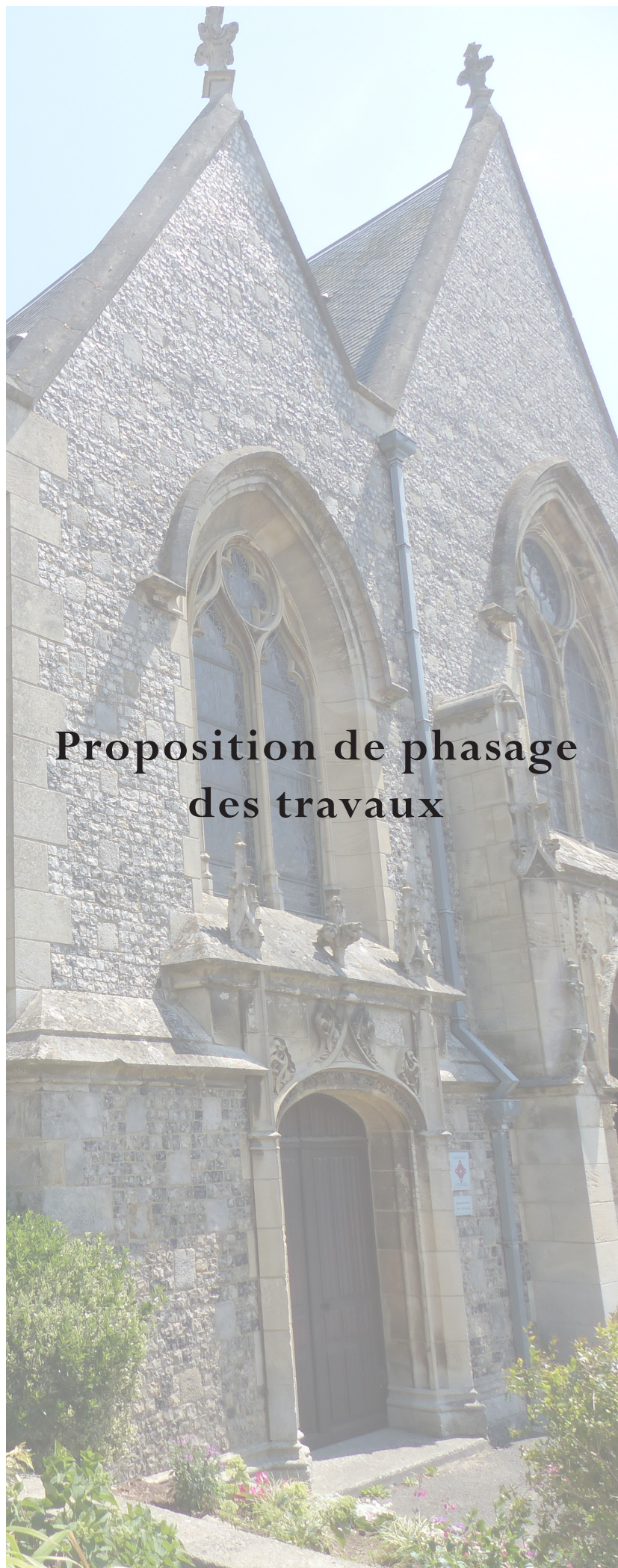
BEFFROI : FERME N°4



BEFFROI : CONTRE FERME N°2

CONCLUSION :

De l'ancien beffroi, aujourd'hui, ne reste que peu d'éléments. A ce stade, la conservation en l'état du beffroi semble possible car les bois les plus altérés peuvent être renforcés. Le beffroi doit être dissocié de la charpente du clocher. Sa désolidarisation implique de créer des poutres d'assise indépendantes qui échappent à l'ensemble des sommiers existants collés par superposition.



Proposition de phasage des travaux

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

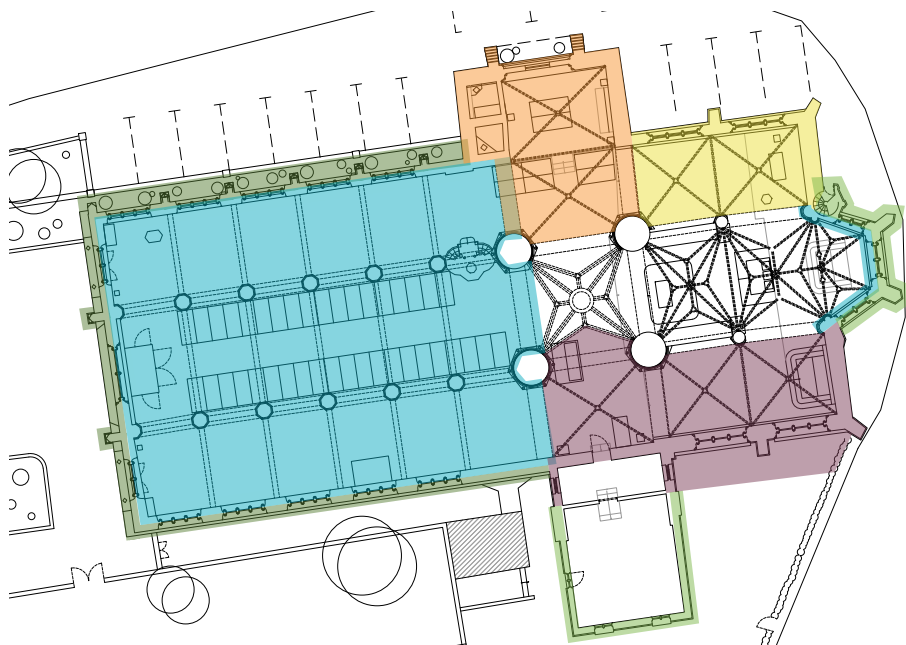
ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 19

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



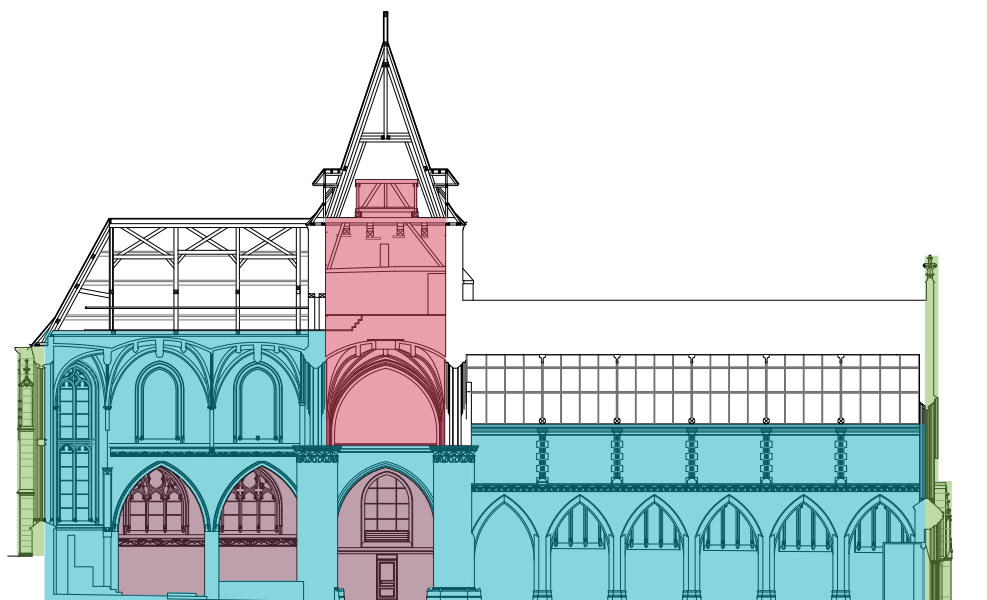
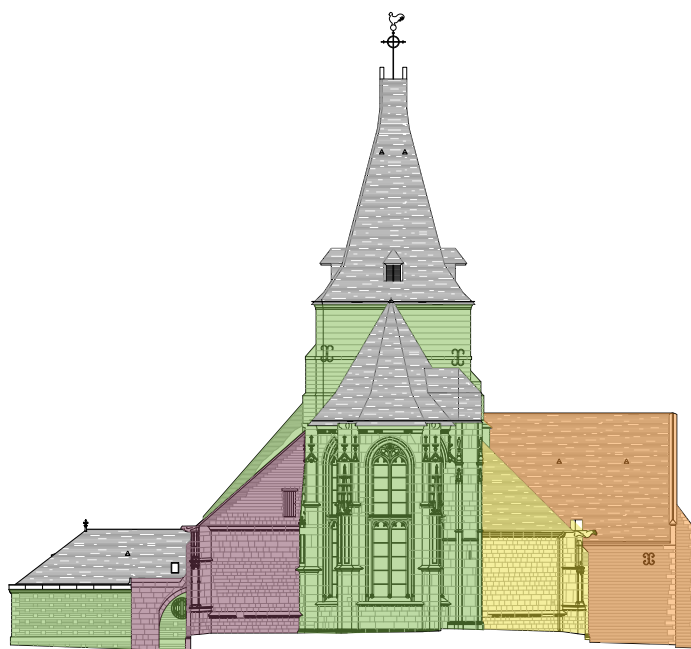
- Tranche 1A : Chapelle Sud
- Tranche 1B : Beffroi
- Tranche 2A : Transept Nord
- Tranche 2B : Chapelle Nord
- Tranche 3A : Nef
- Tranche 3B : Choeur, clocher et sacristie
- Tranche 4 : intérieur



Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE SAINT AUBIN

PHASE:
ESTIMATION



PROPOSITION DE PHASAGE

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 21

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



Projet de restauration TRANCHE 1

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN




PHASE:
AVP



Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 23



FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE


4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

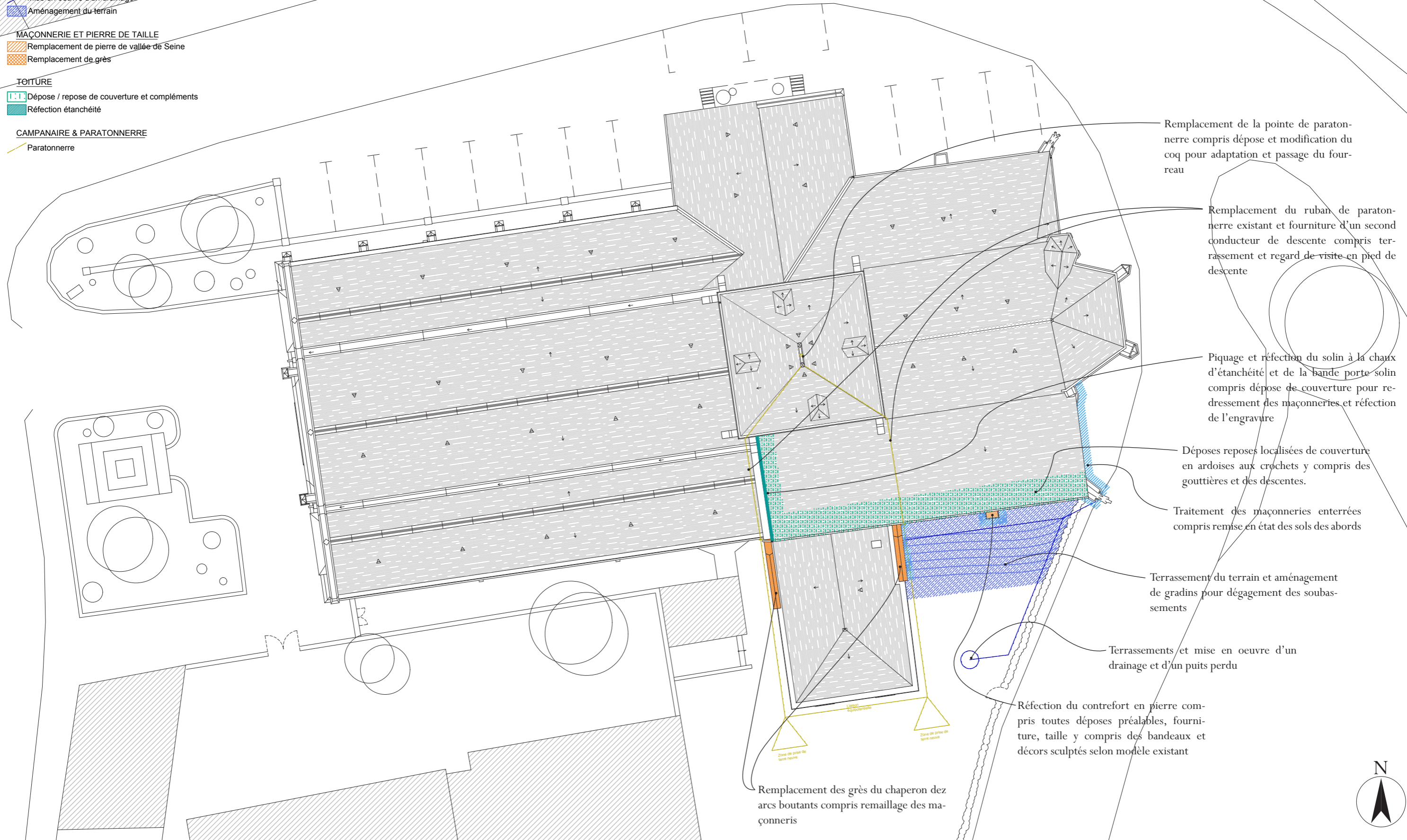
LEGENDE DE PROJET :

- EAU**
-  Traitement des maçonneries enterrées
 -  Mise en oeuvre d'un drainage
 -  Aménagement du terrain

- MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE**
-  Remplacement de pierre de vallée de Seine
 -  Remplacement de grès

- TOITURE**
-  Dépose / repose de couverture et compléments
 -  Réfection étanchéité

- CAMPANAIRE & PARATONNERRE**
-  Paratonnerre



Remplacement de la pointe de paratonnerre compris dépose et modification du coq pour adaptation et passage du fourreau

Remplacement du ruban de paratonnerre existant et fourniture d'un second conducteur de descente compris terrassement et regard de visite en pied de descente

Piquage et réfection du solin à la chaux d'étanchéité et de la bande porte-solin compris dépose de couverture pour redressement des maçonneries et réfection de l'engravure

Déposes reposes localisées de couverture en ardoises aux crochets y compris des gouttières et des descentes.

Traitement des maçonneries enterrées compris remise en état des sols des abords

Terrassement du terrain et aménagement de gradins pour dégagement des soubassements

Terrassements et mise en oeuvre d'un drainage et d'un puits perdu

Réfection du contrefort en pierre compris toutes déposes préalables, fourniture, taille y compris des bandeaux et décors sculptés selon modèle existant




Remplacement des grès du chaperon des arcs boutants compris remaillage des maçonneries




<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : PLAN MASSE</p>	<p>Échelle: 1/200e</p>	<p>Page n° 24</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	----------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :






EAU

-  Traitement des maçonneries enterrées
-  Mise en oeuvre d'un drainage
-  Aménagement du terrain

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

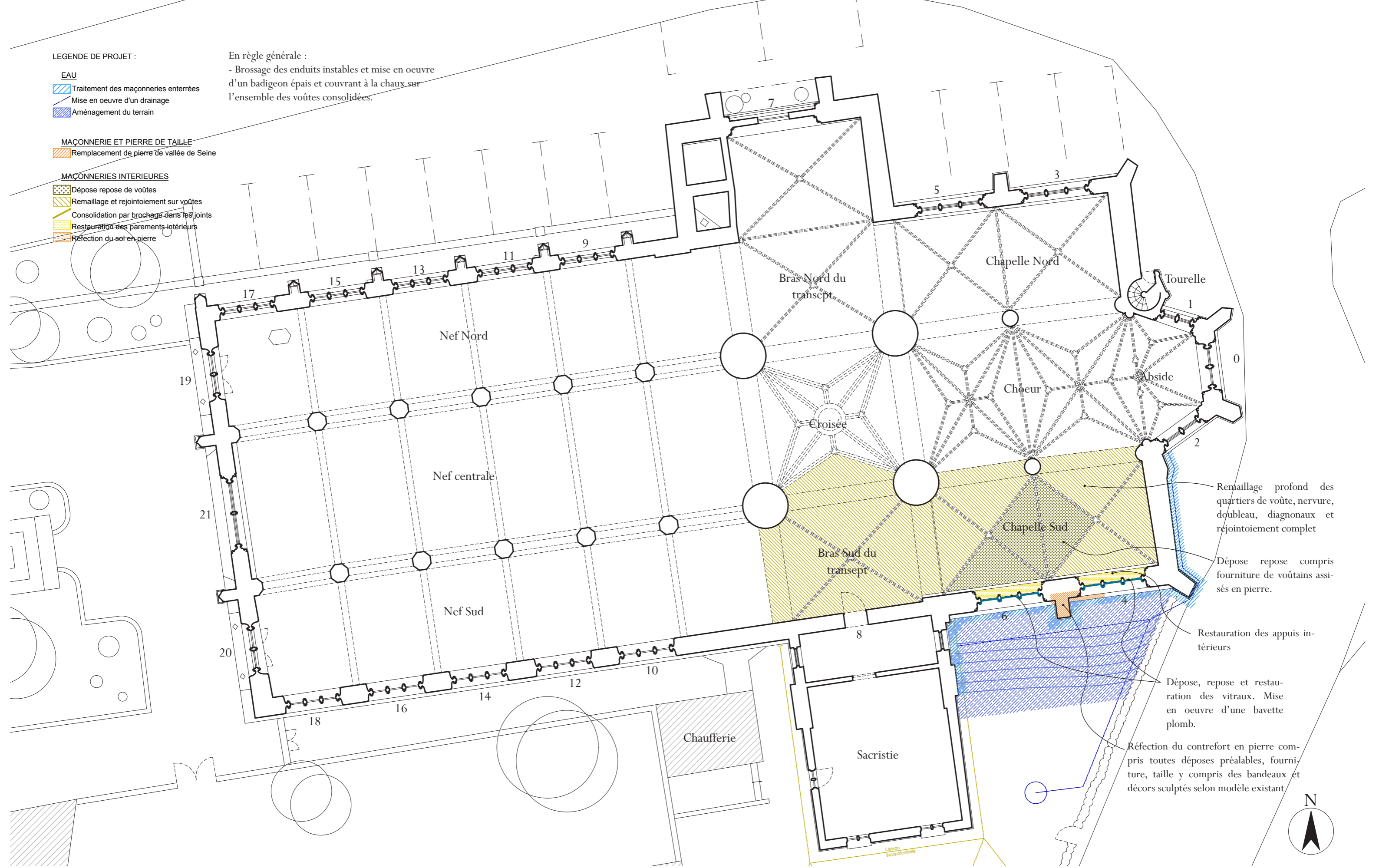
-  Remplacement de pierre de vallée de Seine

MAÇONNERIES INTERIEURES

-  Dépose repose de voûtes
-  Remaillage et rejointoiment sur voûtes
-  Consolidation par brochage dans les joints
-  Restauration des parements intérieurs
-  Réfection du sol en pierre

En règle générale :

- Brossage des enduits instables et mise en oeuvre d'un badigeon épais et couvrant à la chaux sur l'ensemble des voûtes consolidées.



Remaillage profond des quartiers de voûte, nervure, doubleau, diagonaux et rejointoiment complet

Dépose repose compris fourniture de voûtains assés en pierre.

Restauration des appuis intérieurs

Dépose, repose et restauration des vitraux. Mise en oeuvre d'une bavette plomb.

Réfection du contrefort en pierre compris toutes déposes préalables, fourniture, taille y compris des bandeaux et décors sculptés selon modèle existant



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PROJET : PLAN INTERMÉDIAIRE

Échelle:
1/130e

Page
n° 25

PHASE:
AVP




Novembre
2020

Frédérique Petit Architecture
4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN
Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33
contact@fparchipatrimoine.fr


LEGENDE DE PROJET :

 Points particuliers projetés



EAU

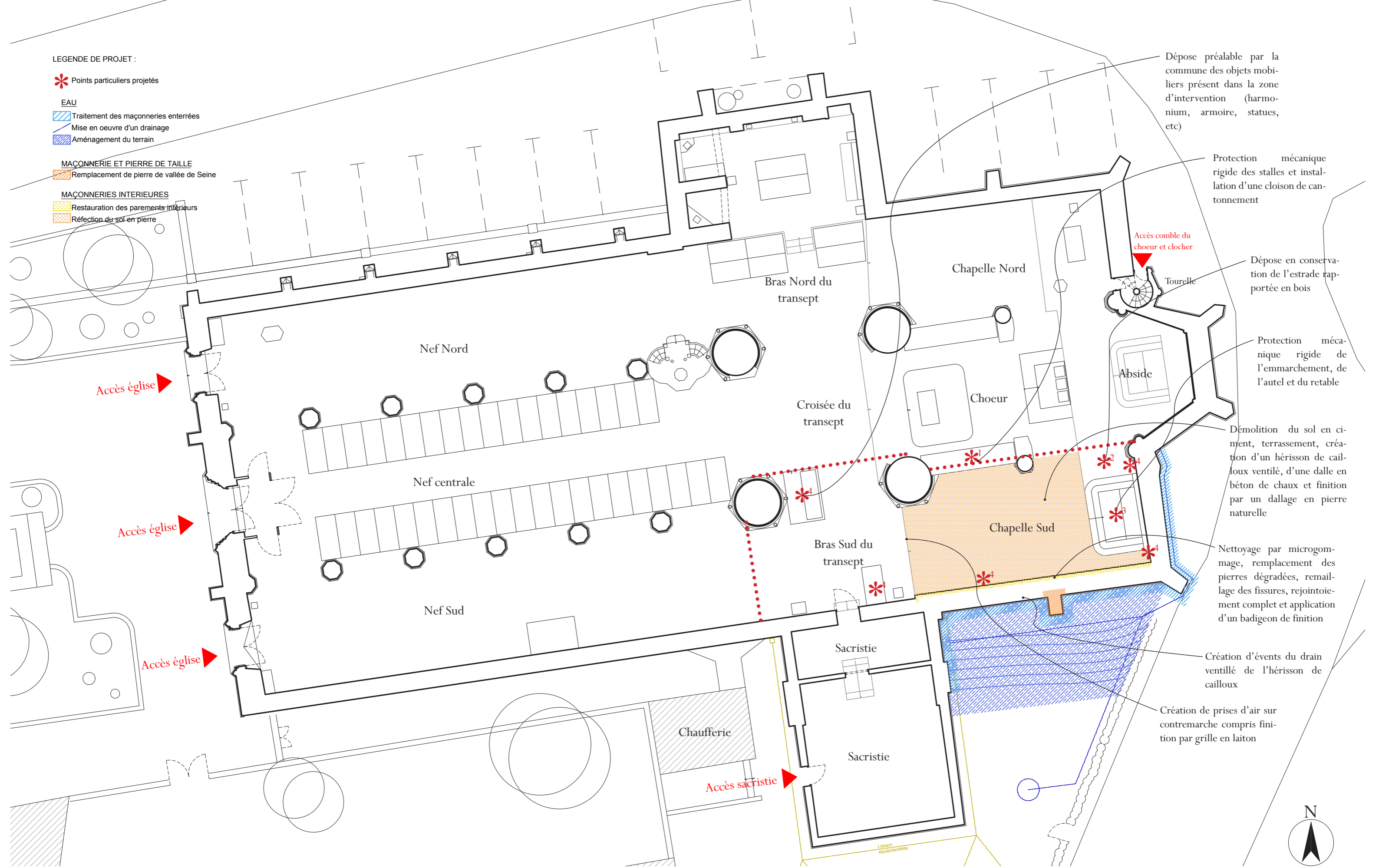
-  Traitement des maçonneries enterrées
-  Mise en oeuvre d'un drainage
-  Aménagement du terrain

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

-  Remplacement de pierre de vallée de Seine

MAÇONNERIES INTERIEURES

-  Restauration des parements intérieurs
-  Réfection du sol en pierre



Dépose préalable par la commune des objets mobiliers présent dans la zone d'intervention (harmonium, armoire, statues, etc)

Protection mécanique rigide des stalles et installation d'une cloison de cantonnement

Dépose en conservation de l'estrade rapportée en bois

Protection mécanique rigide de l'embranchement, de l'autel et du retable

Démolition du sol en ciment, terrassement, création d'un hériçon de cailloux ventilé, d'une dalle en béton de chaux et finition par un dallage en pierre naturelle

Nettoyage par microgomme, remplacement des pierres dégradées, remailage des fissures, rejointoiement complet et application d'un badigeon de finition

Création d'évents du drain ventilé de l'hériçon de cailloux

Création de prises d'air sur contremarche compris finition par grille en laiton

Accès comble du chœur et clocher

Tourelle

Chapelle Nord

Bras Nord du transept

Nef Nord

Croisée du transept

Choeur

Abside

Accès église

Nef centrale

Chapelle Sud

Accès église

Bras Sud du transept

Nef Sud

Accès église

Sacristie

Chaufferie

Accès sacristie

Sacristie

Liaison équipolentiale



<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : PLAN</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 26</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	----------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

- MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE**
Remplacement de grès
Remaillage de maçonnerie

En règle générale :

- Rejointoiment complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Remplacement des pierres dégradées



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

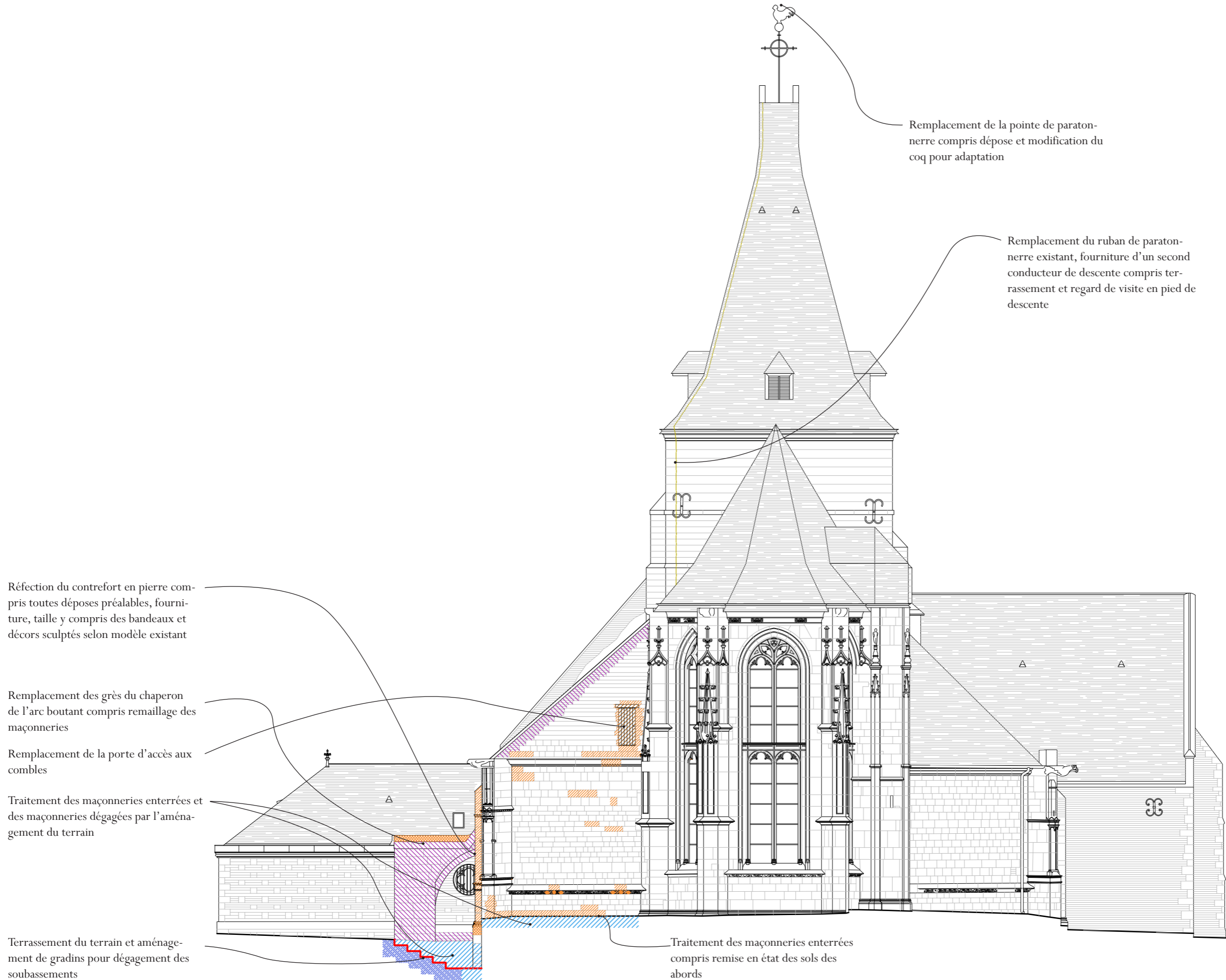
PROJET :
ÉLÉVATION
OUEST

Remplacement des grès du chaperon
de l'arc boutant compris remaillage des
maçonneries

Échelle: 1/130
Date: Novembre 2020
Page n° 27

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELAHÉTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



LEGENDE DE PROJET :

- Points particuliers projetés
- EAU**
 - ▨ Traitement des maçonneries enterrées
 - ▨ Mise en oeuvre d'un drainage
 - ▨ Aménagement du terrain
- BOIS**
 - ▨ Remplacement de bois
- MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE**
 - ▨ Remplacement de pierre de vallée de Seine
 - ▨ Remplacement de grès
 - Restitution des sculptures
 - Greffe sur sculptures
 - ▨ Remaillage de maçonnerie
- CAMPANAIRE & PARATONNERRE**
 - Paratonnerre

- En règle générale :
- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
 - Microgommage des maçonneries en pierre
 - Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
 - Remplacement des pierres dégradées

Réfection du contrefort en pierre compris toutes déposes préalables, fourniture, taille y compris des bandeaux et décors sculptés selon modèle existant

Remplacement des grès du chaperon de l'arc boutant compris remaillage des maçonneries

Remplacement de la porte d'accès aux combles

Traitement des maçonneries enterrées et des maçonneries dégagées par l'aménagement du terrain

Terrassement du terrain et aménagement de gradins pour dégagement des soubassements

Remplacement de la pointe de paratonnerre compris dépose et modification du coq pour adaptation

Remplacement du ruban de paratonnerre existant, fourniture d'un second conducteur de descente compris terrassement et regard de visite en pied de descente

Traitement des maçonneries enterrées compris remise en état des sols des abords

Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER	ÉGLISE SAINT AUBIN	PROJET : ÉLÉVATION EST	Échelle: 1/130e	Page n° 28	PHASE: AVP	Novembre 2020	Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------	---------------	---------------	------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

EAU

Traitement des maçonneries enterrées

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine

Remplacement de grès

Restitution des sculptures

Grefe sur sculptures

Remaillage de maçonnerie

TOITURE

Dépose / repose de couverture et compléments

Réfection étanchéité

VITRAUX

Restauration de panneaux

Bavette plomb

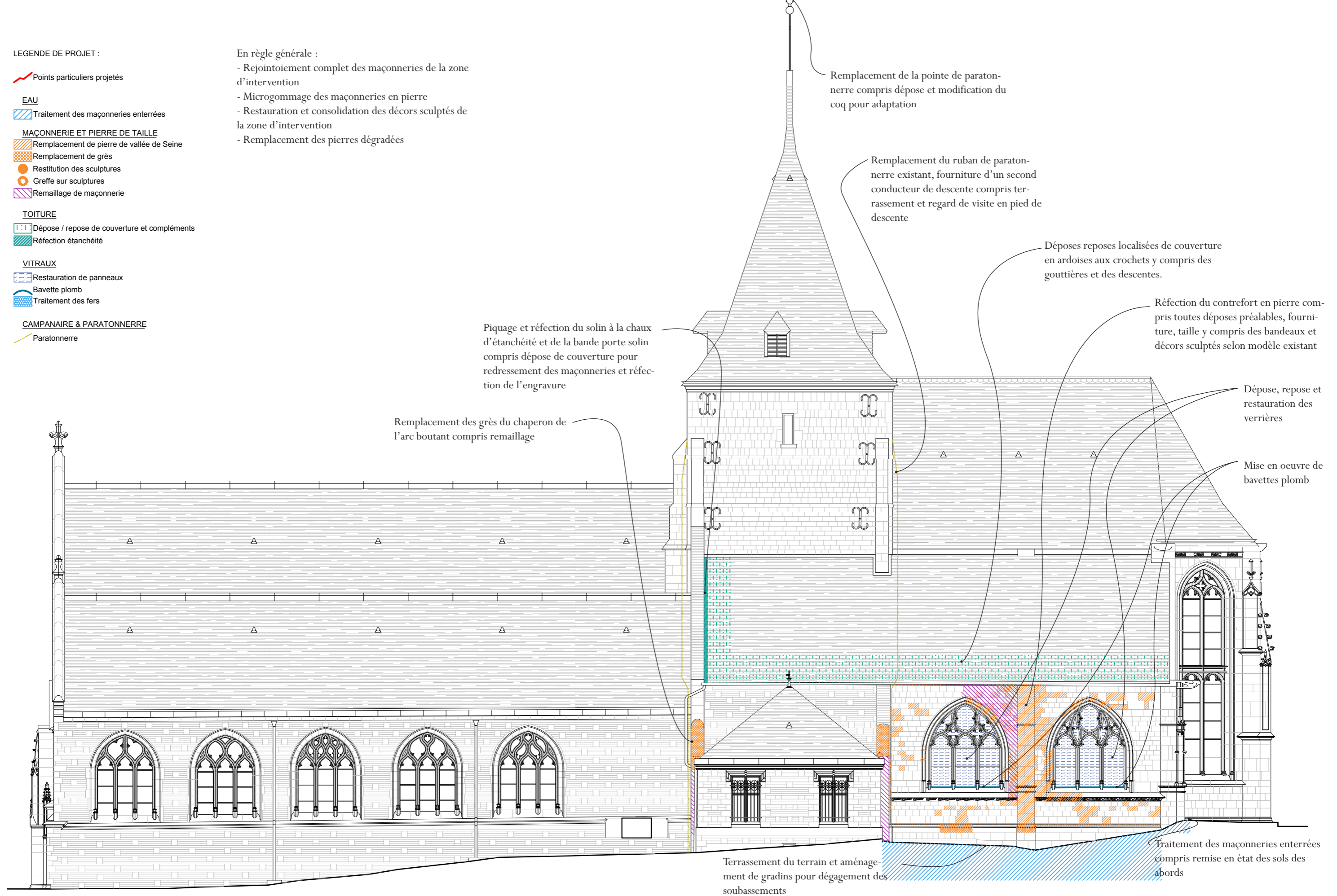
Traitement des fers

CAMPANAIRE & PARATONNERRE

Paratonnerre

En règle générale :

- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées



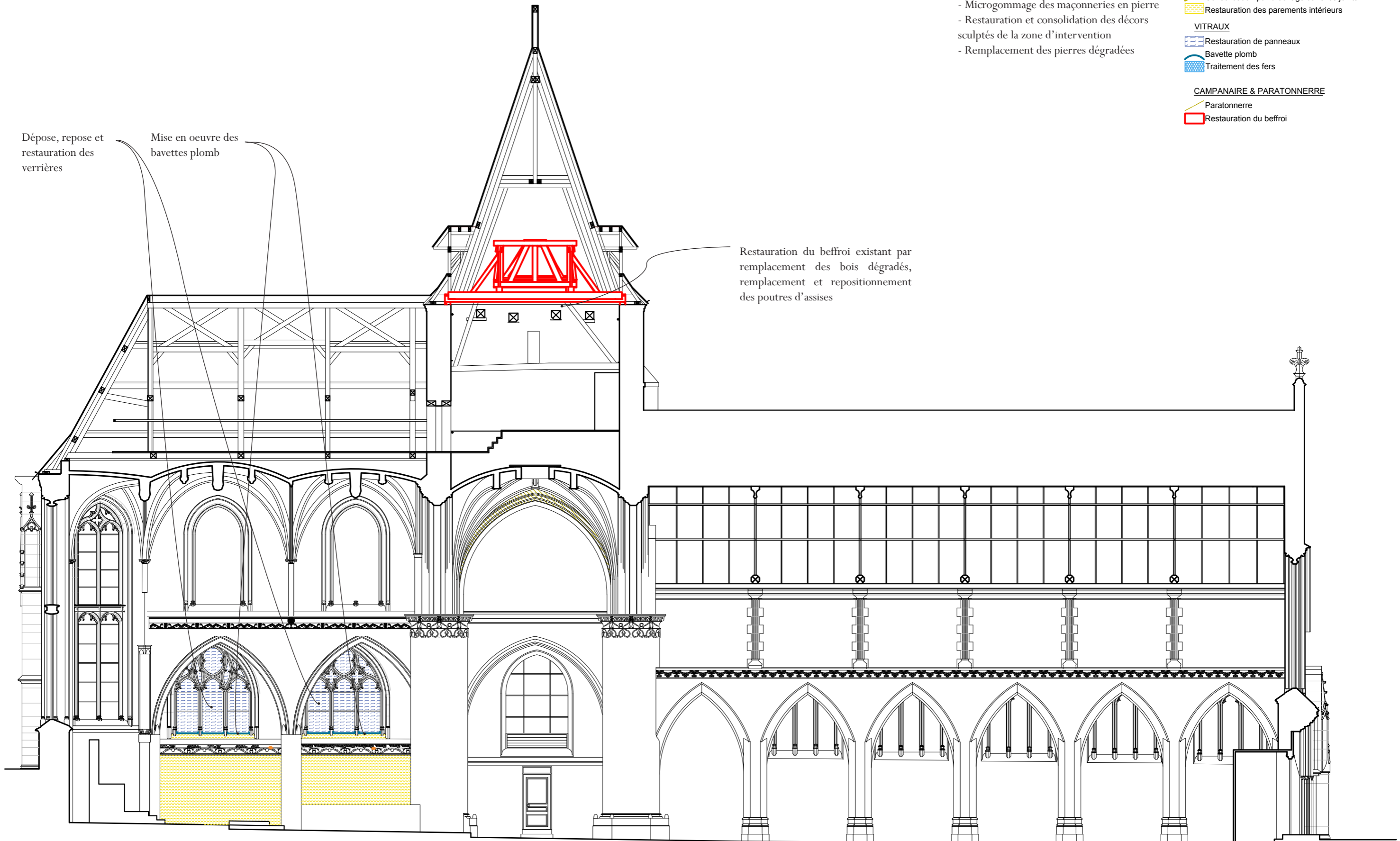
<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : ÉLÉVATION SUD</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 29</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En règle générale :

- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées

LEGENDE DE PROJET :

- MAÇONNERIES INTERIEURES**
- Consolidation par brochage dans les joints
 - Restauration des parements intérieurs
- VITRAUX**
- Restauration de panneaux
 - Bavette plomb
 - Traitement des fers
- CAMPANAIRE & PARATONNERRE**
- Paratonnerre
 - Restauration du beffroi



<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : COUPE AA' VERS LE SUD</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 30</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	---------------------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

EAU

Traitement des maçonneries enterrées
Aménagement du terrain

BOIS

Remplacement de bois

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine
Remplacement de grès
Restitution des sculptures
Grefe sur sculptures
Remaillage de maçonnerie

MAÇONNERIES INTERIEURES

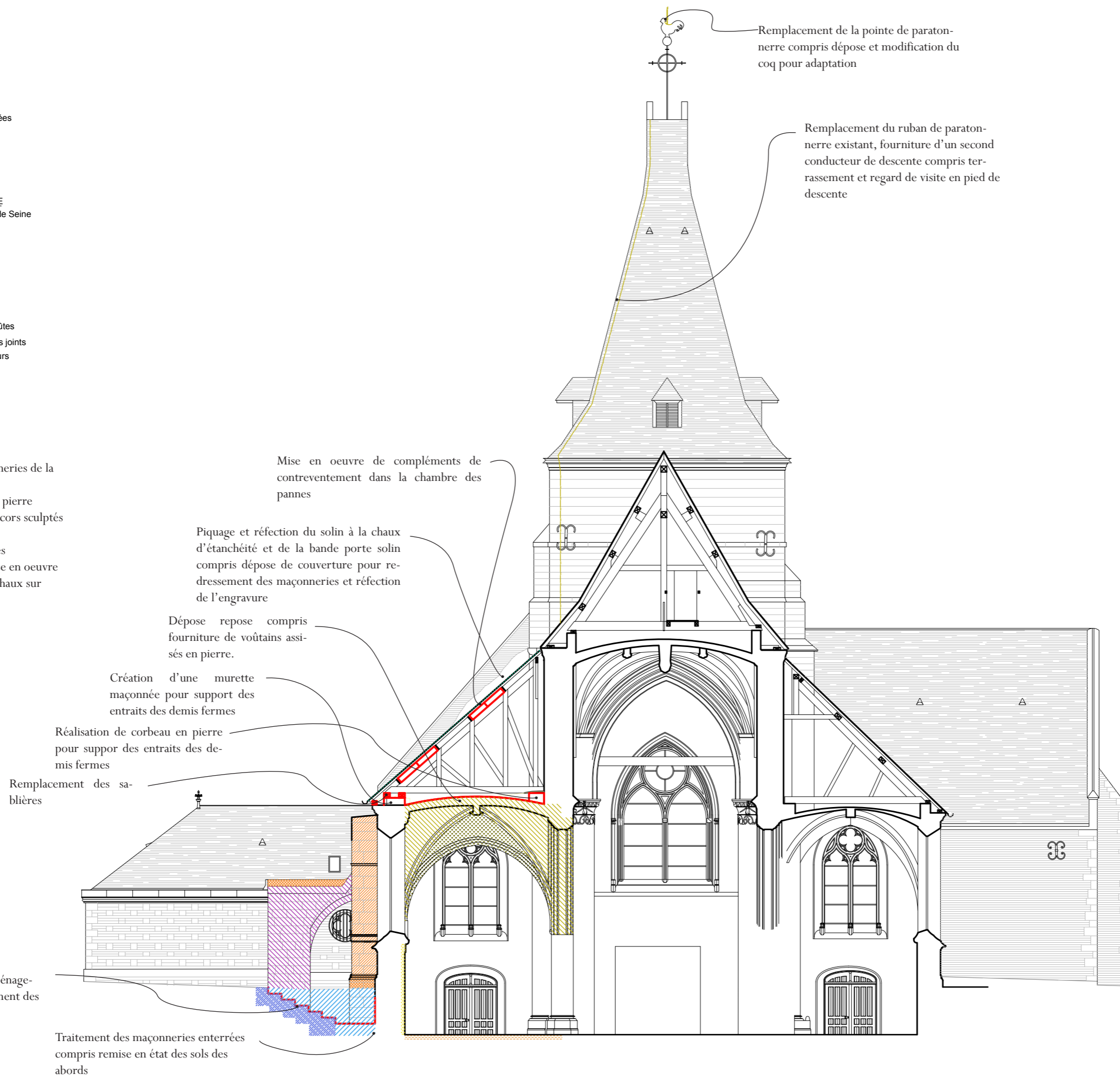
Dépose repose de voûtes
Remaillage et rejointoiment sur voûtes
Consolidation par brochage dans les joints
Restauration des parements intérieurs
Réfection du sol en pierre
Restauration des enduits

CAMPANAIRE & PARATONNERRE

Paratonnerre

En règle générale :

- Rejointoiment complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées
- Brossage des enduits instables et mise en oeuvre d'un badigeon épais et couvrant à la chaux sur l'ensemble des voûtes consolidées.



Remplacement de la pointe de paratonnerre compris dépose et modification du coq pour adaptation

Remplacement du ruban de paratonnerre existant, fourniture d'un second conducteur de descente compris terrassement et regard de visite en pied de descente

Mise en oeuvre de compléments de contreventement dans la chambre des pannes

Piquage et réfection du solin à la chaux d'étanchéité et de la bande porte solin compris dépose de couverture pour redressement des maçonneries et réfection de l'engravure

Dépose repose compris fourniture de voûtains assisés en pierre.

Création d'une murette maçonnée pour support des entrants des demis fermes

Réalisation de corbeau en pierre pour support des entrants des demis fermes

Remplacement des sablières

Terrassement du terrain et aménagement de gradins pour dégagement des soubassements

Traitement des maçonneries enterrées compris remise en état des sols des abords

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

PROJET :
COUPE BB'
VERS L'OUEST

Échelle: 1/130
Date: Novembre 2020
Page n° 31

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



Projet de restauration TRANCHE 2

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP






Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 32

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE



4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

LEGENDE DE PROJET :

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

-  Remplacement de pierre de vallée de Seine
-  Remplacement de grès
-  Restitution des sculptures
-  Greffe sur sculptures
-  Remaillage de maçonnerie

TOITURE

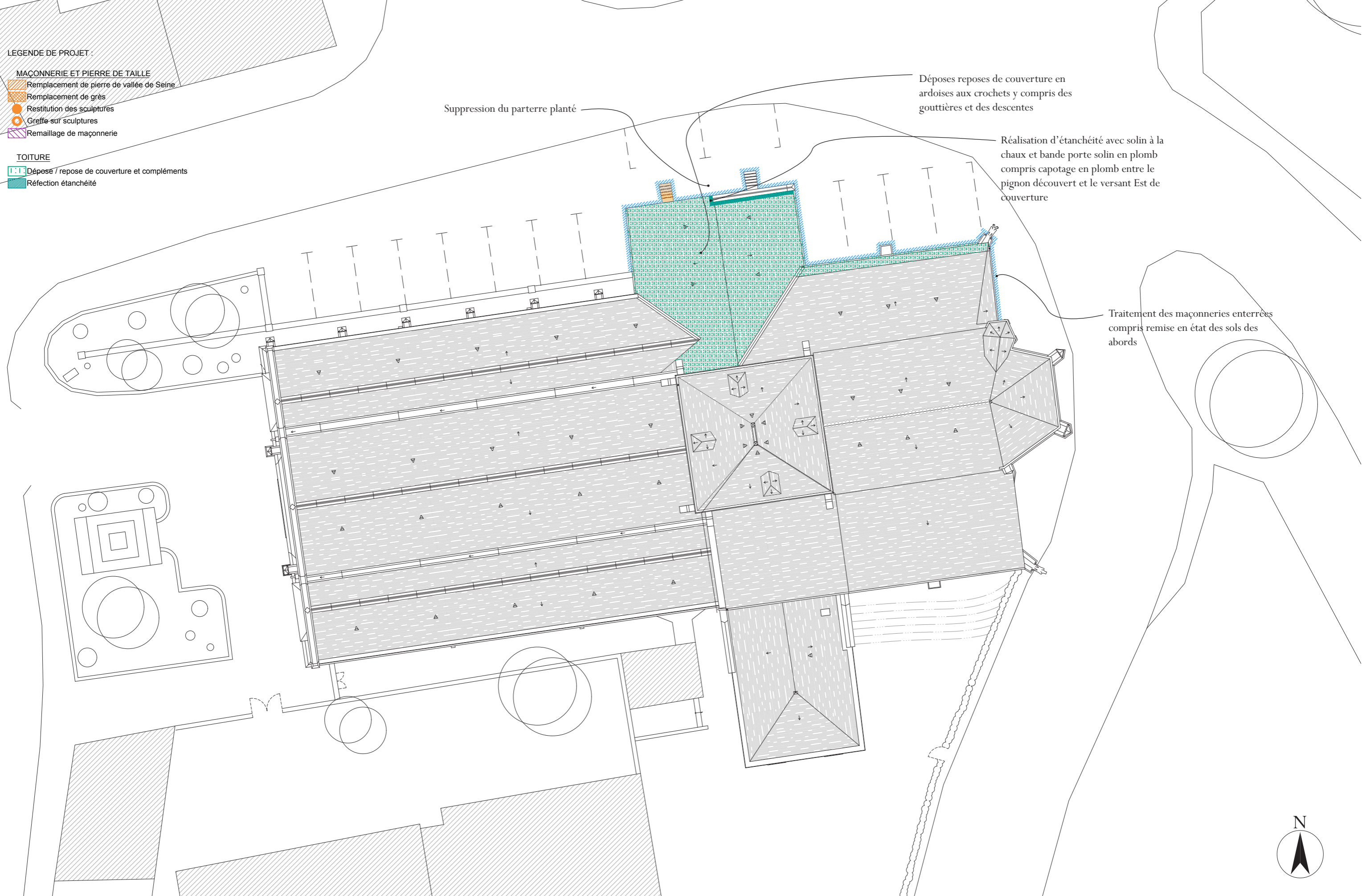
-  Dépose / repose de couverture et compléments
-  Réfection étanchéité

Suppression du parterre planté

Dépotes reposes de couverture en ardoises aux crochets y compris des gouttières et des descentes

Réalisation d'étanchéité avec solin à la chaux et bande porte solin en plomb compris capotage en plomb entre le pignon découvert et le versant Est de couverture

Traitement des maçonneries enterrées compris remise en état des sols des abords



Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER	ÉGLISE SAINT AUBIN	PROJET : PLAN MASSE	Échelle: 1/200e	Page n° 33	PHASE: AVP	Novembre 2020	Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	---------------------	--------------------	---------------	---------------	------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

EAU

Traitement des maçonneries enterrées

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine

Remplacement de grès

Restitution des sculptures

Grefe sur sculptures

Remaillage de maçonnerie

MAÇONNERIES INTERIEURES

Dépose repose de voûtes

Remaillage et rejointoiement sur voûtes

Consolidation par brochage dans les joints

Restauration des parements intérieurs

Réfection du sol en pierre

Restauration des enduits

En règle générale :
 - Brossage des enduits instables et mise en oeuvre d'un badigeon épais et couvrant à la chaux sur l'ensemble des voûtes consolidées.
 - Nota: une étude des polychromies sera à réaliser préalablement aux travaux sur les maçonneries intérieurs.

Mise en oeuvre de tirants forés pour consolidation et maintien des maçonneries

Suppression du parterre planté

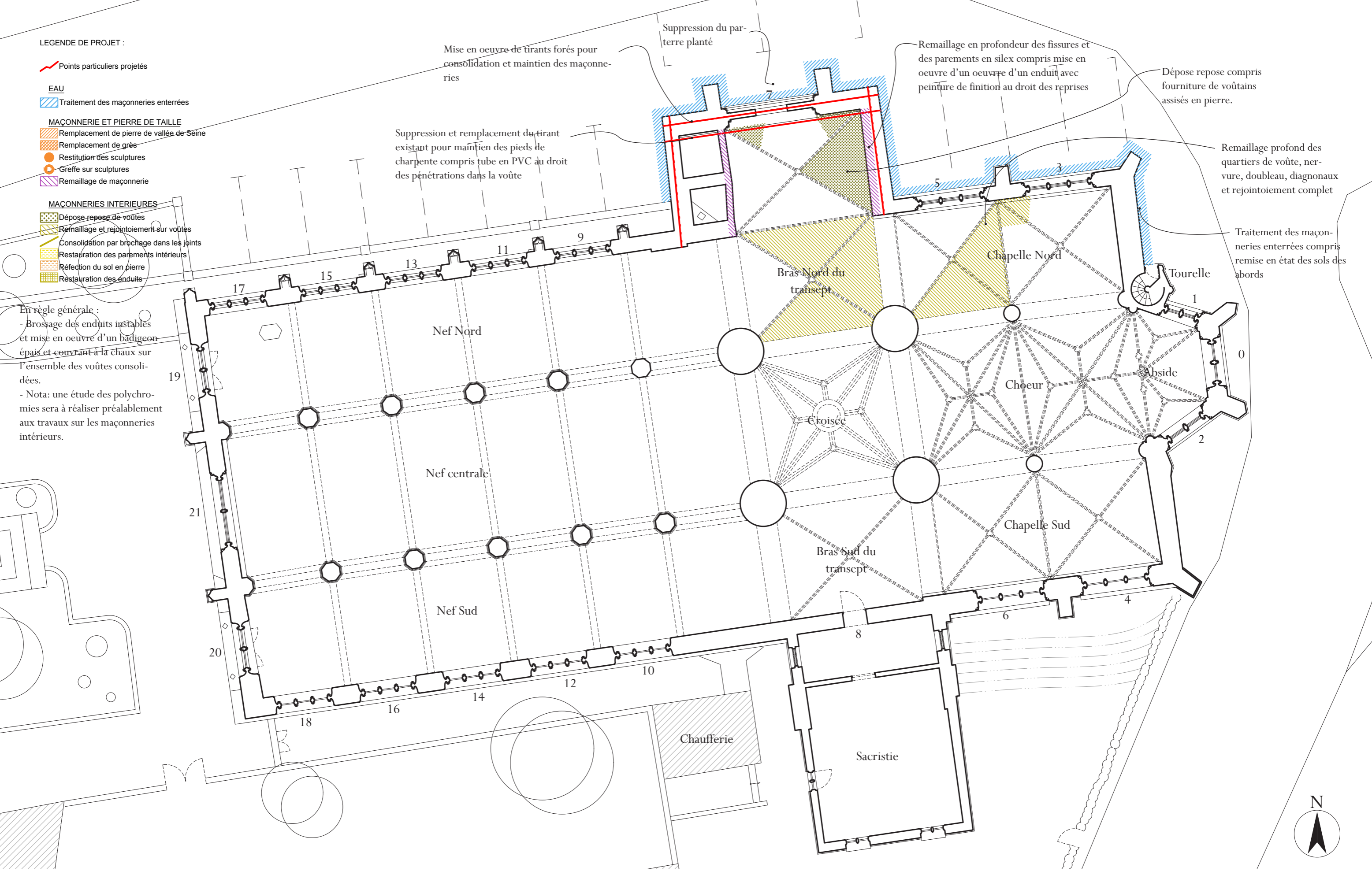
Remaillage en profondeur des fissures et des parements en silex compris mise en oeuvre d'un enduit avec peinture de finition au droit des reprises

Dépose repose compris fourniture de voûtains assisés en pierre.

Suppression et remplacement du tirant existant pour maintien des pieds de charpente compris tube en PVC au droit des pénétrations dans la voûte

Remaillage profond des quartiers de voûte, nervure, doubleau, diagonaux et rejointoiement complet

Traitement des maçonneries enterrées compris remise en état des sols des abords



Maître d'ouvrage
 Commune de Criel sur mer
 Place du Général de Gaulle
 76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
 SAINT AUBIN

PROJET : PLAN INTERMÉDIAIRE

Échelle:
 1/130e

Page
 n° 34

PHASE:
 AVP

Novembre
 2020

Frédérique Petit Architecture
 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN
 Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33
 contact@fparchipatrimoine.fr

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

EAU

Traitement des maçonneries enterrées

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine

Remplacement de grès

Restitution des sculptures

Greffe sur sculptures

Remaillage de maçonnerie

TOITURE

Dépose / repose de couverture et compléments

Réfection étanchéité

En règle générale :

- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

PROJET :
ÉLÉVATION
OUEST

Échelle: 1/130
Date: Novembre 2020
Page n° 35


FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELAHÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr


LEGENDE DE PROJET :

 Points particuliers projetés

EAU


 Traitement des maçonneries enterrées


MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

 Remplacement de pierre de vallée de Seine


 Remplacement de grès


 Restitution des sculptures

 Greffe sur sculptures


 Remaillage de maçonnerie


TOITURE

 Dépose / repose de couverture et compléments

 Réfection étanchéité

VITRAUX

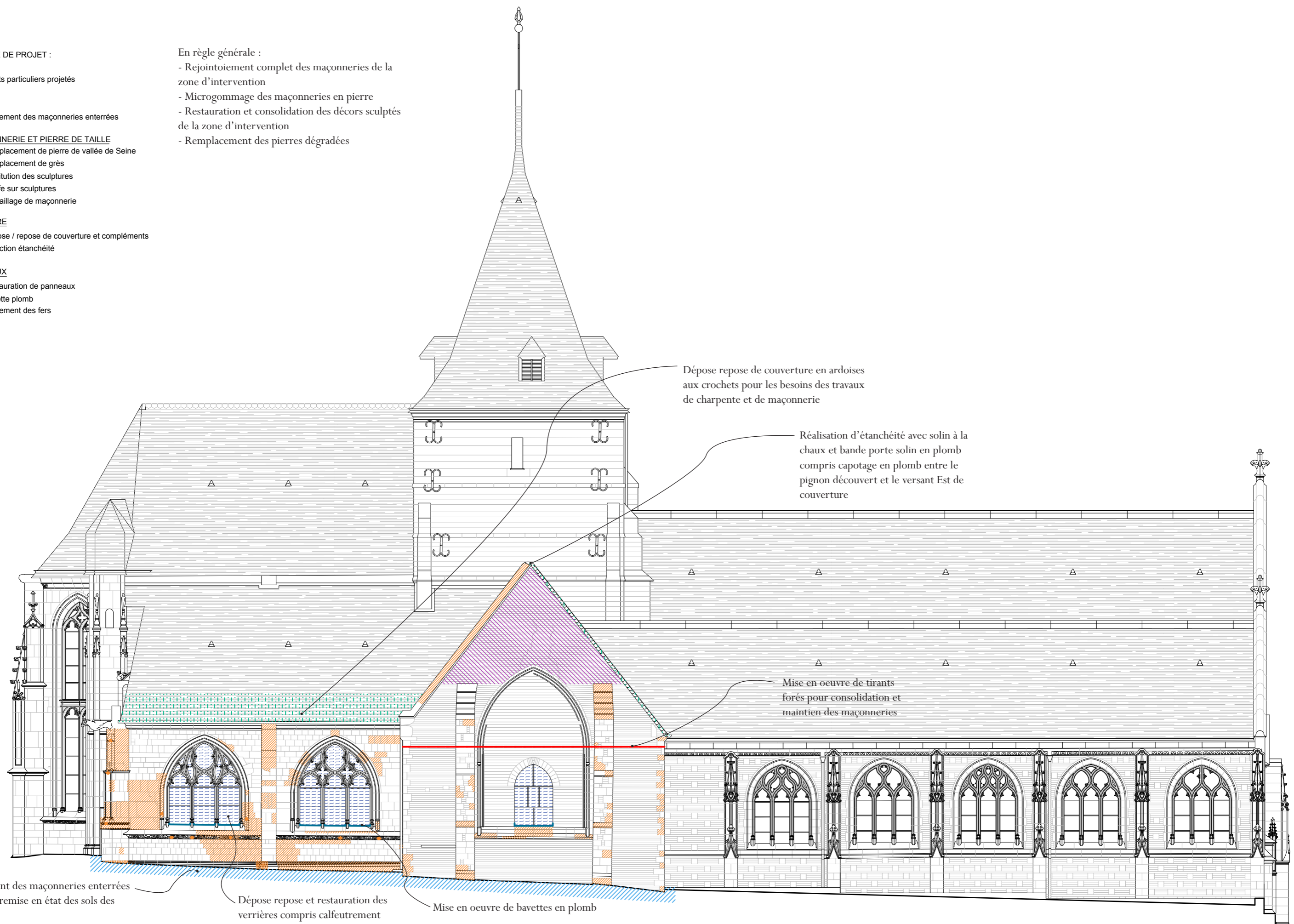
 Restauration de panneaux

 Bavette plomb

 Traitement des fers


En règle générale :

- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées




<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : ÉLÉVATION NORD</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 36</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


LEGENDE DE PROJET :

 Points particuliers projetés


EAU


 Traitement des maçonneries enterrées

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

 Remplacement de pierre de vallée de Seine


 Remplacement de grès


 Restitution des sculptures

 Greffe sur sculptures

 Remaillage de maçonnerie

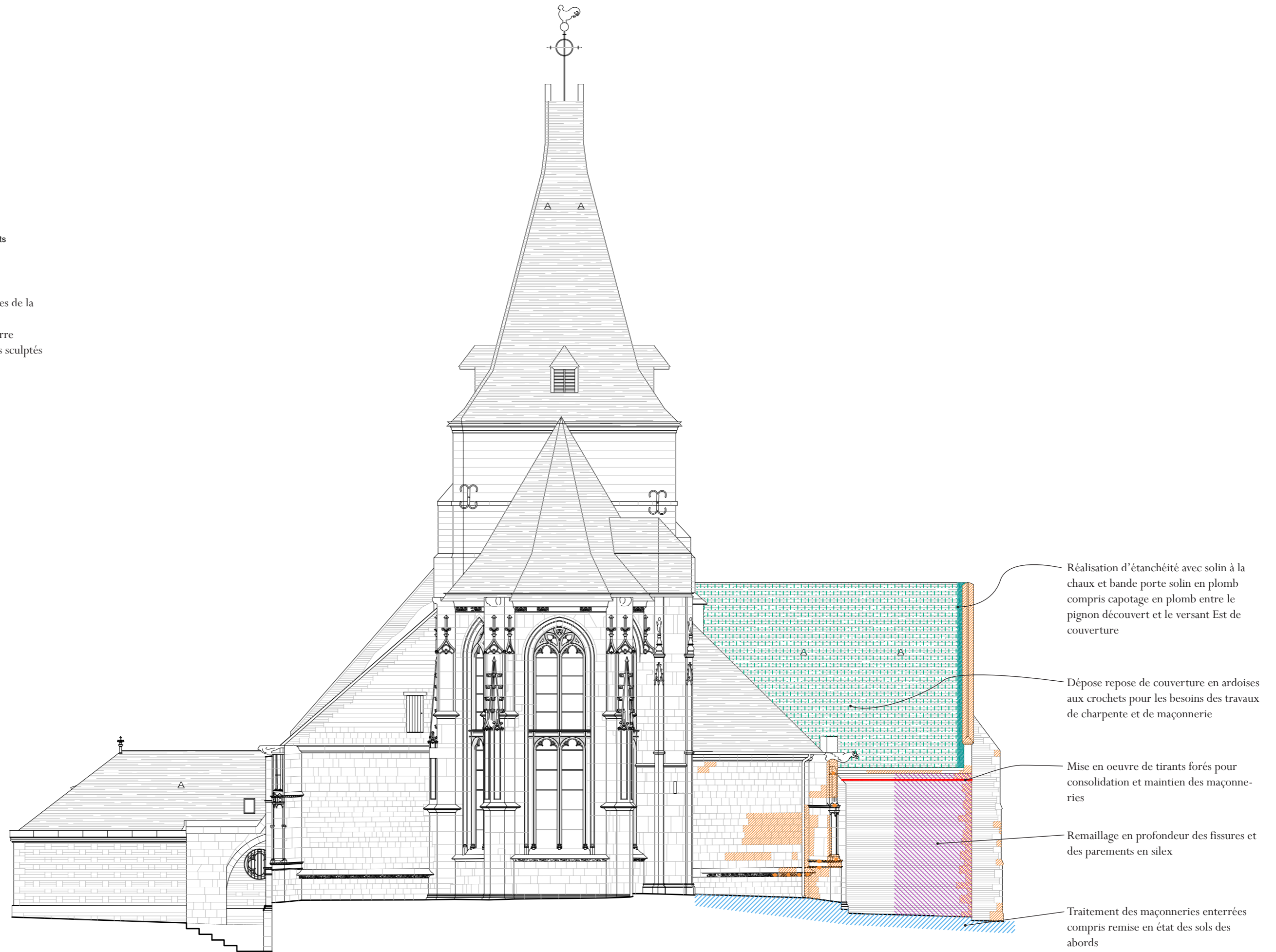
TOITURE

 Dépose / repose de couverture et compléments

 Réfection étanchéité

En règle générale :

- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées




<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : ÉLÉVATION EST</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 37</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------


LEGENDE DE PROJET :

 Points particuliers projetés


EAU


 Traitement des maçonneries enterrées


MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

 Remplacement de pierre de vallée de Seine


 Remplacement de grès


 Restitution des sculptures

 Greffe sur sculptures


 Remaillage de maçonnerie

TOITURE

 Dépose / repose de couverture et compléments

 Réfection étanchéité

VITRAUX

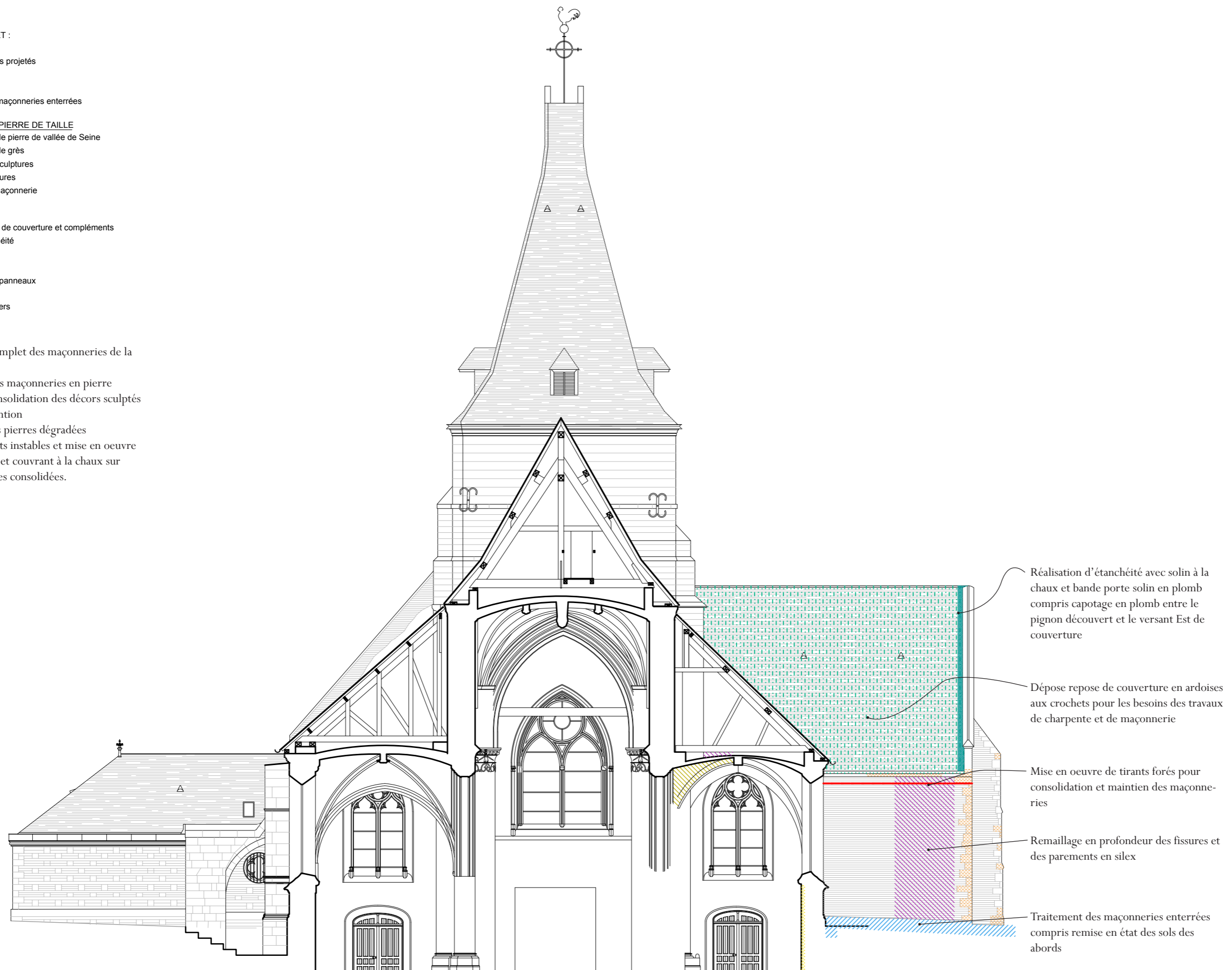
 Restauration de panneaux

 Bavette plomb

 Traitement des fers

En règle générale :

- Rejointoiement complet des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées
- Brossage des enduits instables et mise en oeuvre d'un badigeon épais et couvrant à la chaux sur l'ensemble des voûtes consolidées.



Réalisation d'étanchéité avec solin à la chaux et bande porte solin en plomb compris capotage en plomb entre le pignon découvert et le versant Est de couverture

Dépose repose de couverture en ardoises aux crochets pour les besoins des travaux de charpente et de maçonnerie

Mise en oeuvre de tirants forés pour consolidation et maintien des maçonneries

Remaillage en profondeur des fissures et des parements en silex

Traitement des maçonneries enterrées compris remise en état des sols des abords

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

PROJET :
COUPE BB'
VERS L'OUEST

Échelle: 1/130




Date: Novembre 2020

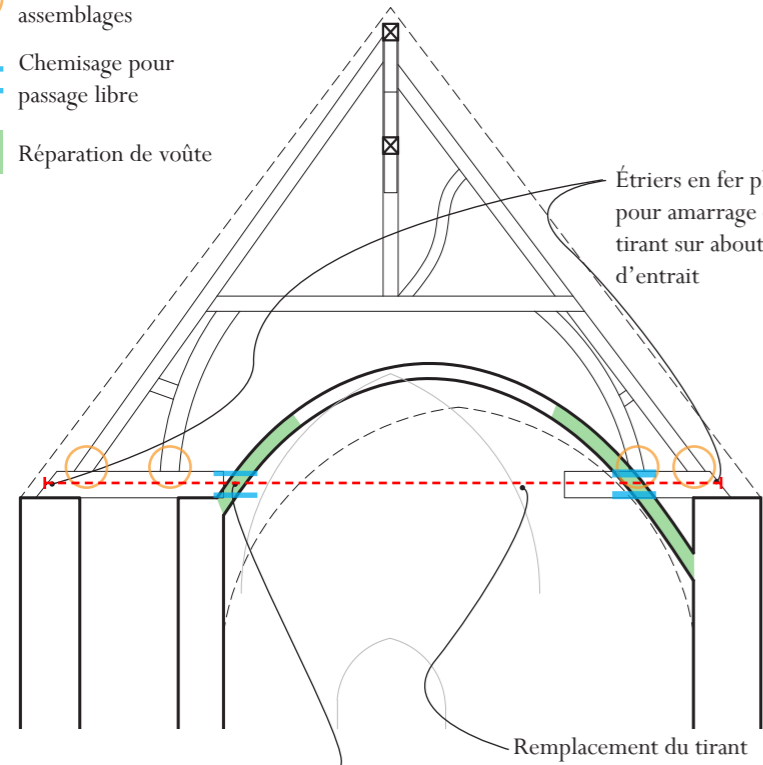
Page n° 38

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

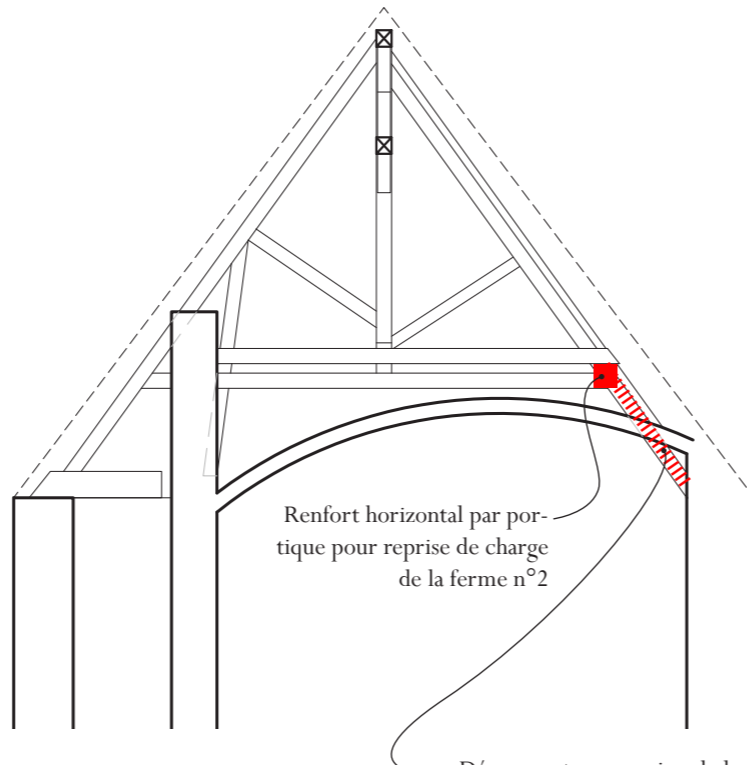
FERME 1

-  Renforcement des assemblages
-  Chemisage pour passage libre
-  Réparation de voûte



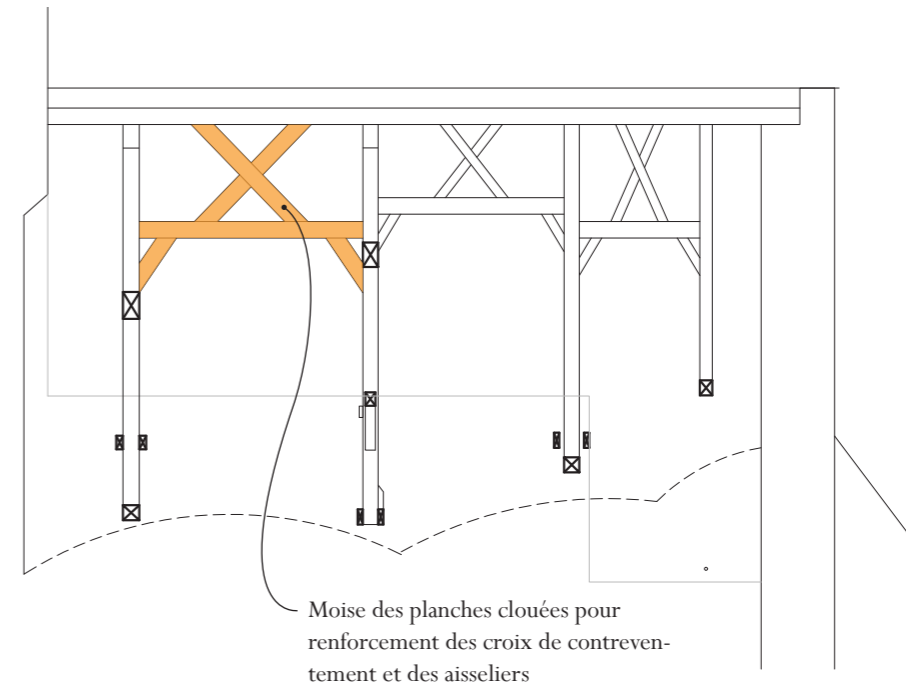
Tube en PVC pour pénétration du tirant dans la voûte

FERME 2

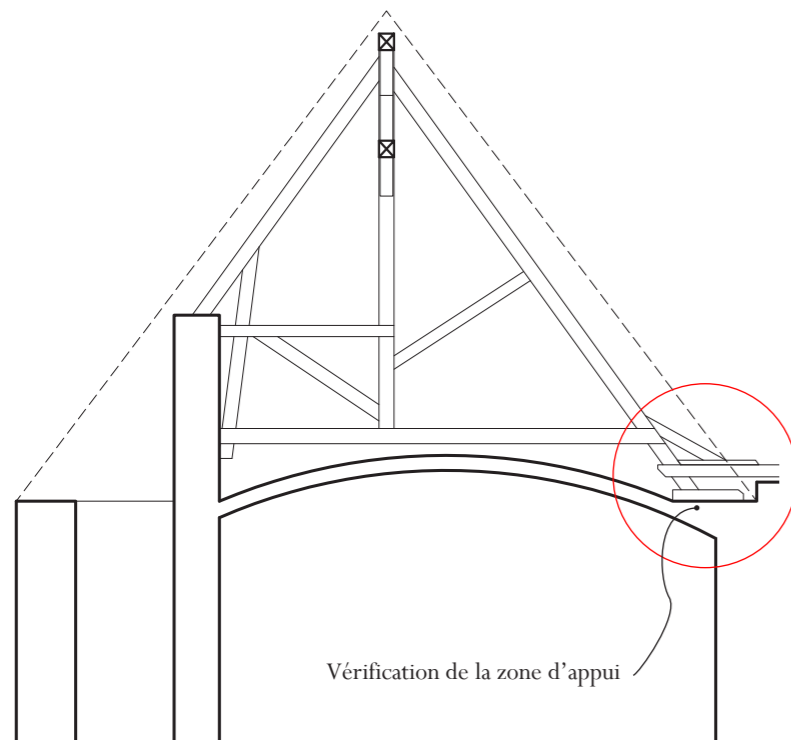


Découpe et suppression de la partie basse de l'arbalétrier traversant

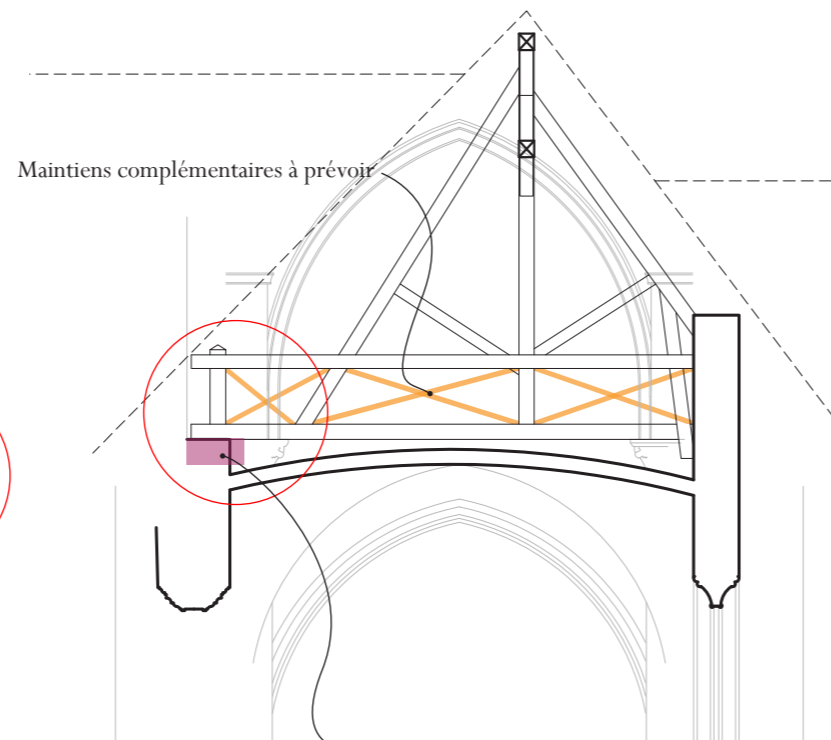
COUPE LONGITUDINALE VERS L'OUEST



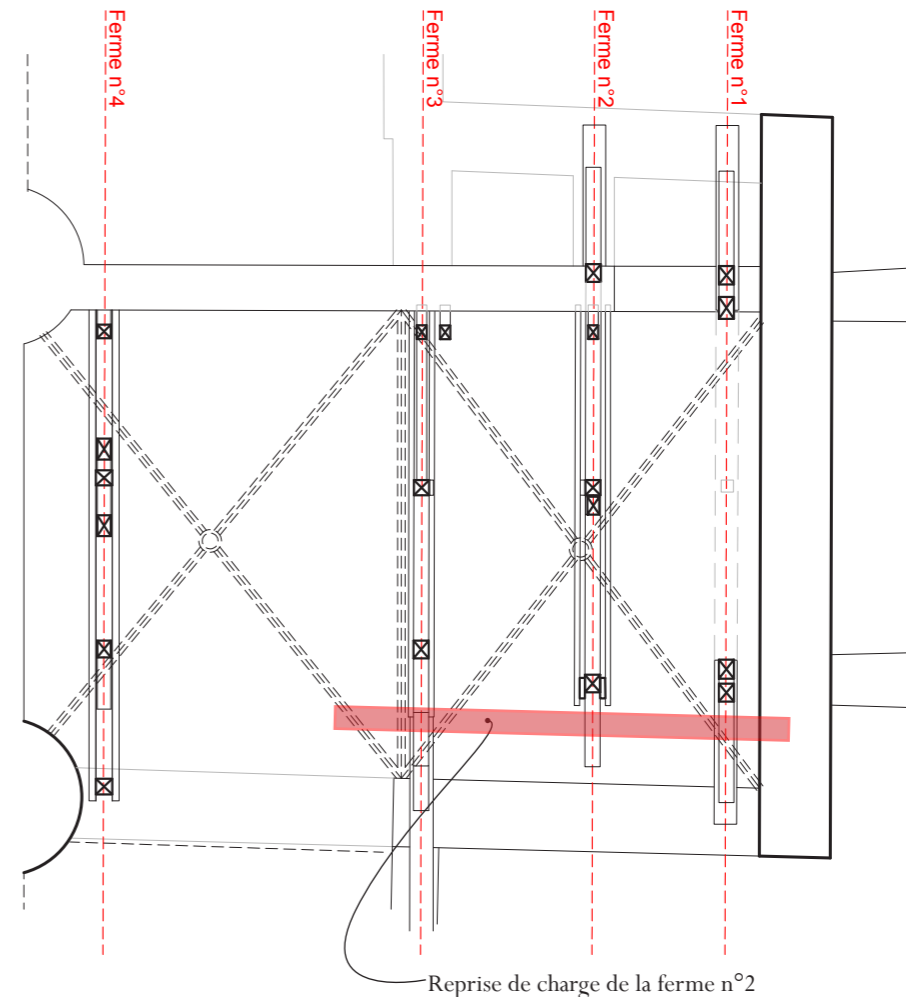
FERME 3



FERME 4 (VERS LE SUD)



PLAN DE PRINCIPE





Projet de restauration TRANCHE 3

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 40




FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

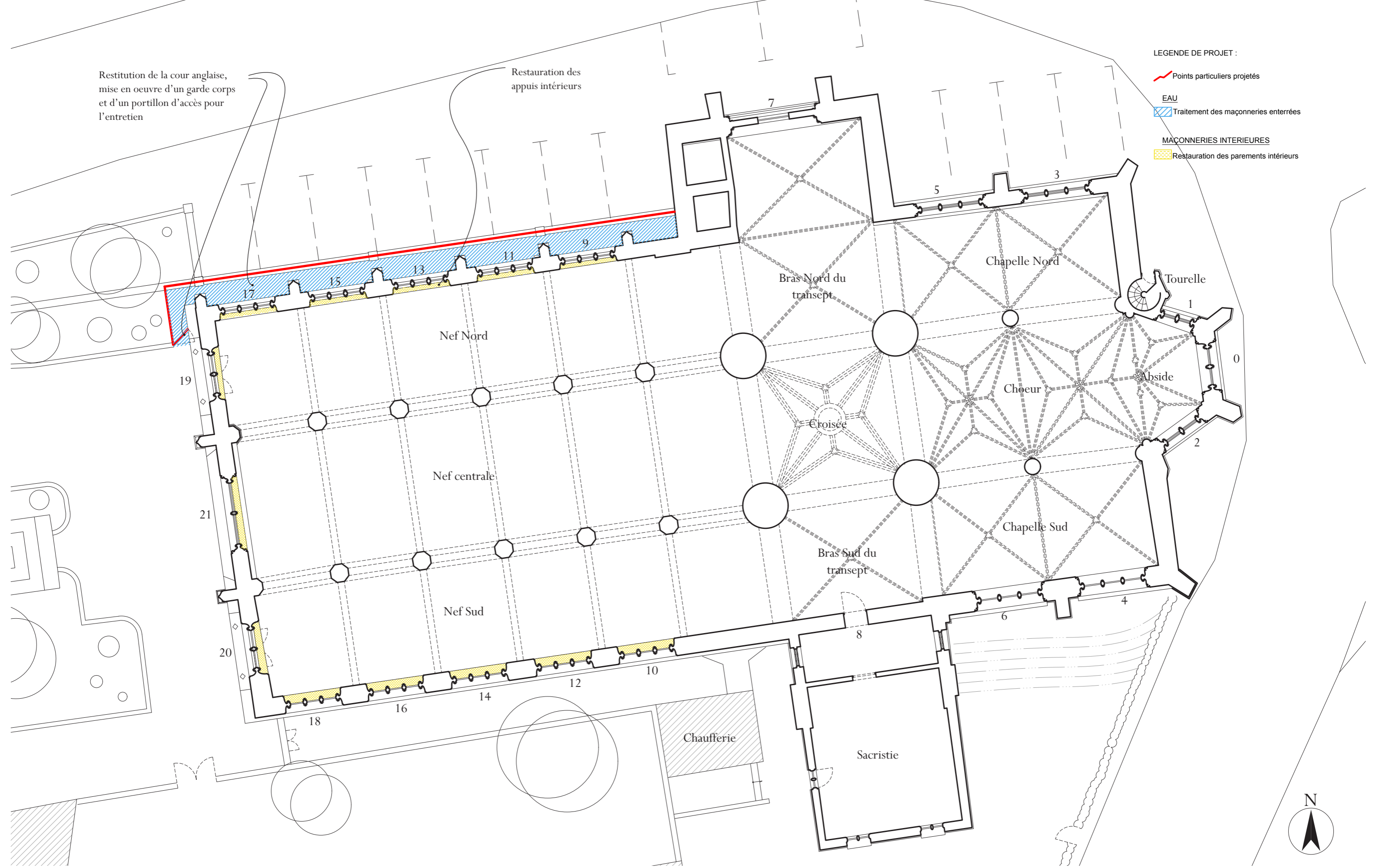
4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

Restitution de la cour anglaise, mise en oeuvre d'un garde corps et d'un portillon d'accès pour l'entretien

Restauration des appuis intérieurs

LEGENDE DE PROJET :

-  Points particuliers projetés
- EAU**
-  Traitement des maçonneries enterrées
- MAÇONNERIES INTERIEURES**
-  Restauration des parements intérieurs



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PROJET : PLAN INTERMÉDIAIRE

Échelle:
1/130e

Page
n° 41

PHASE:
AVP

Novembre
2020

Frédérique Petit Architecture
4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN
Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33
contact@fparchipatrimoine.fr

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine

Remplacement de grès

Restitution des sculptures

Grefe sur sculptures

Remaillage de maçonnerie

VITRAUX

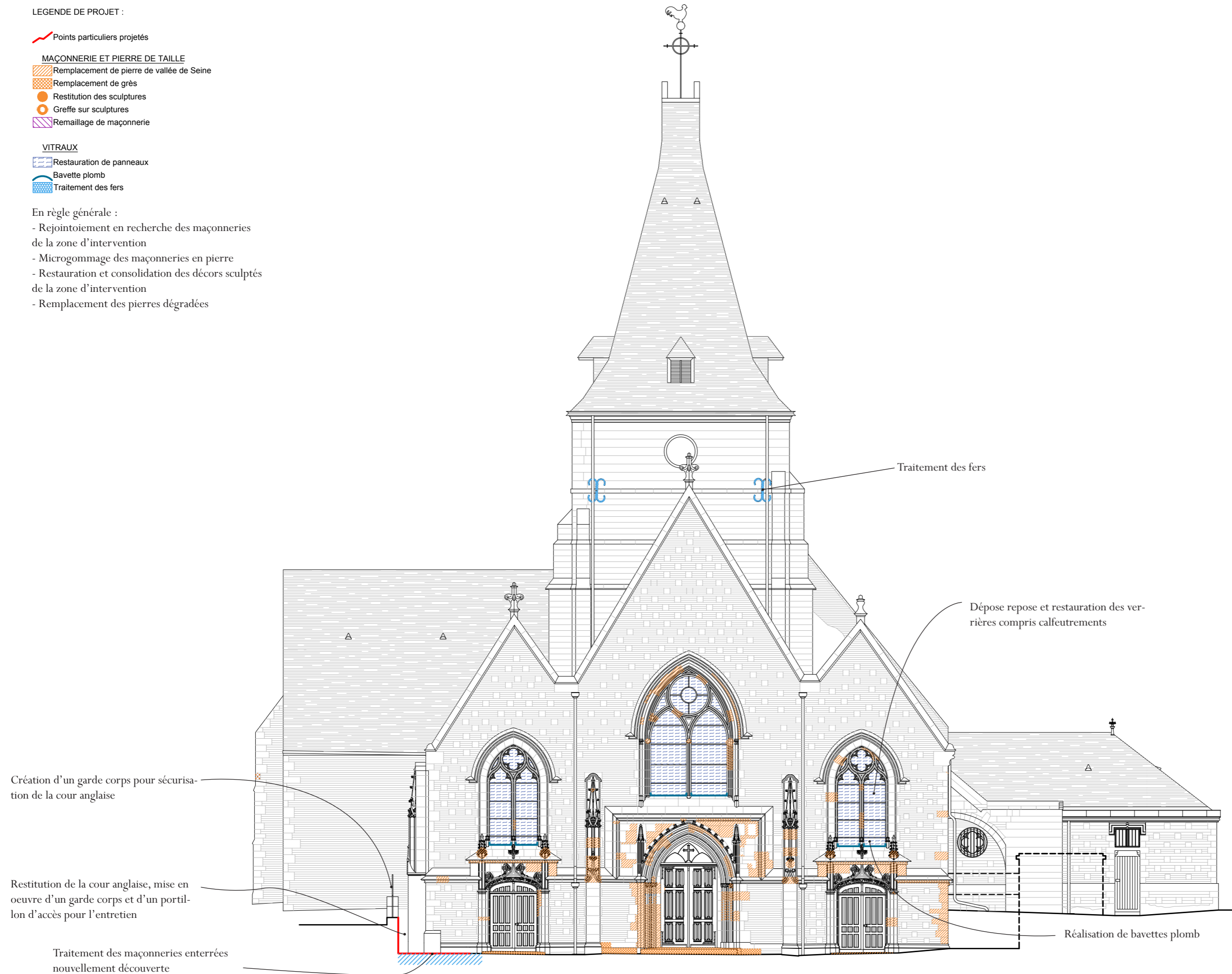
Restauration de panneaux

Bavette plomb

Traitement des fers

En règle générale :

- Rejointoiment en recherche des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

PROJET :
ÉLÉVATION
OUEST

Échelle: 1/130
Date: Novembre 2020
Page n° 42

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELAHÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



- LEGENDE DE PROJET :
- Points particuliers projetés
 - MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE**
 - Remplacement de pierre de vallée de Seine
 - Remplacement de grès
 - Restitution des sculptures
 - Greffe sur sculptures
 - Remaillage de maçonnerie
 - VITRAUX**
 - Restauration de panneaux
 - Bavette plomb
 - Traitement des fers
- En règle générale :
- Rejointoiement en recherche des maçonneries de la zone d'intervention
 - Microgommage des maçonneries en pierre
 - Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
 - Remplacement des pierres dégradées

Dépose, repose et restauration des verrières compris traitement des ferrures

Mise en oeuvre d'un bavette plomb

Création d'un garde corps pour sécurisation de la cour anglaise

Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER	ÉGLISE SAINT AUBIN	PROJET : ÉLÉVATION NORD	Échelle: 1/130e	Page n° 43	PHASE: AVP	Novembre 2020	Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	-------------------------	--------------------	---------------	---------------	------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine

Remplacement de grès

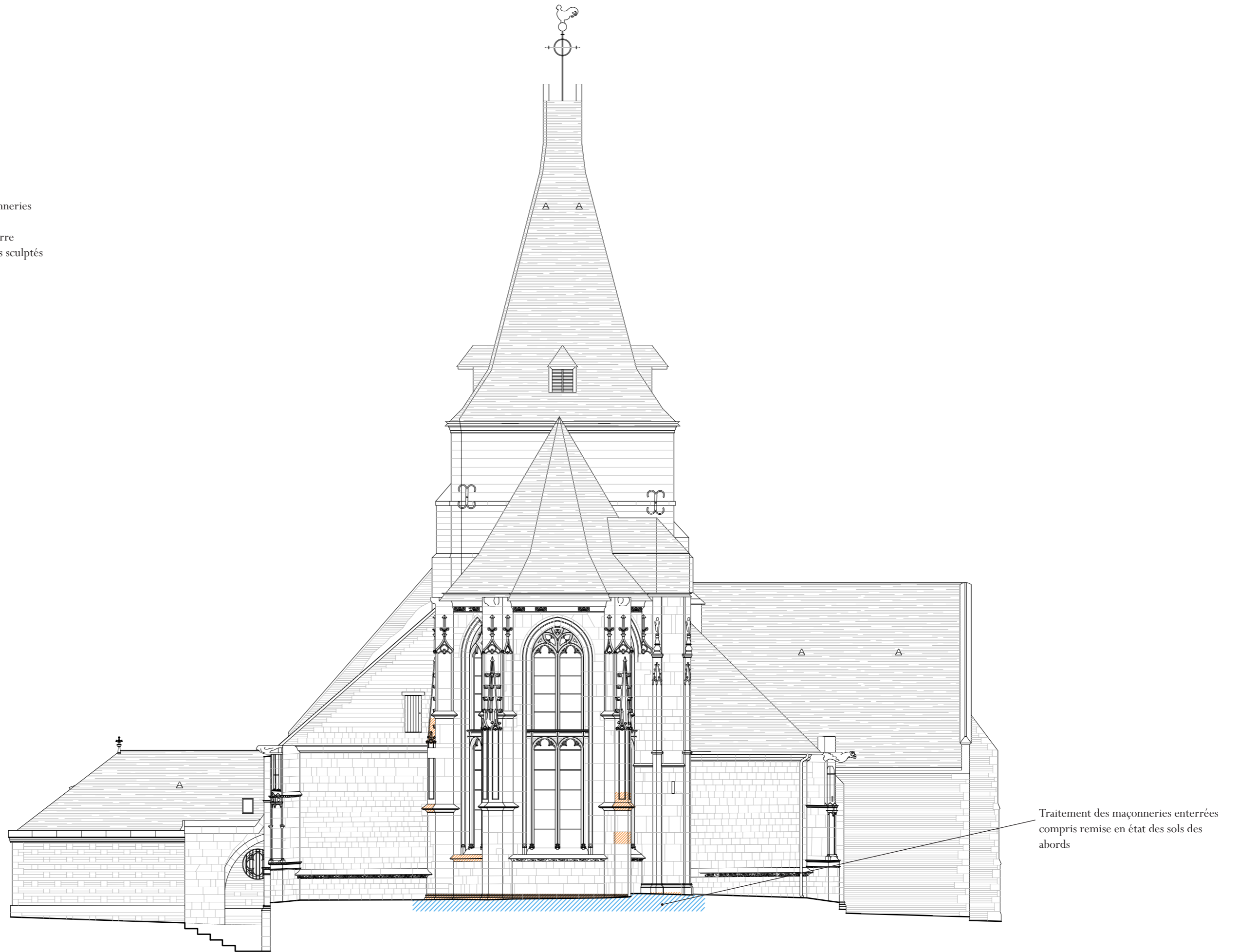
Restitution des sculptures

Greffe sur sculptures

Remaillage de maçonnerie

En règle générale :

- Rejointoiement en recherche des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées



<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : ÉLÉVATION EST</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 44</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

Points particuliers projetés

MAÇONNERIE ET PIERRE DE TAILLE

Remplacement de pierre de vallée de Seine

Remplacement de grès

Restitution des sculptures

Grefe sur sculptures

Remaillage de maçonnerie

VITRAUX

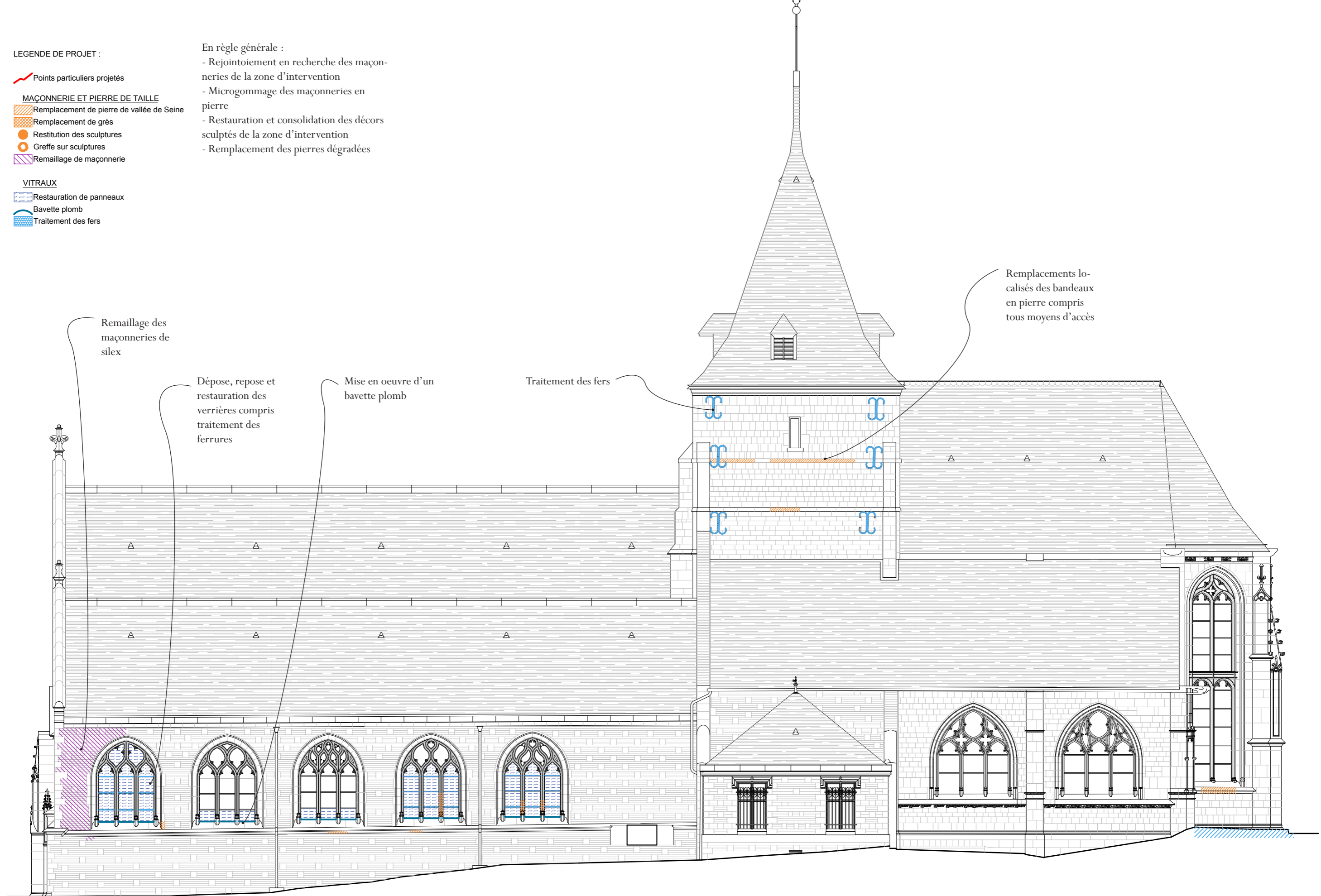
Restauration de panneaux

Bavette plomb

Traitement des fers

En règle générale :

- Rejointoiement en recherche des maçonneries de la zone d'intervention
- Microgommage des maçonneries en pierre
- Restauration et consolidation des décors sculptés de la zone d'intervention
- Remplacement des pierres dégradées



<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : ÉLÉVATION SUD</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 45</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**Projet de restauration
TRANCHE 4**

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP







Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 46

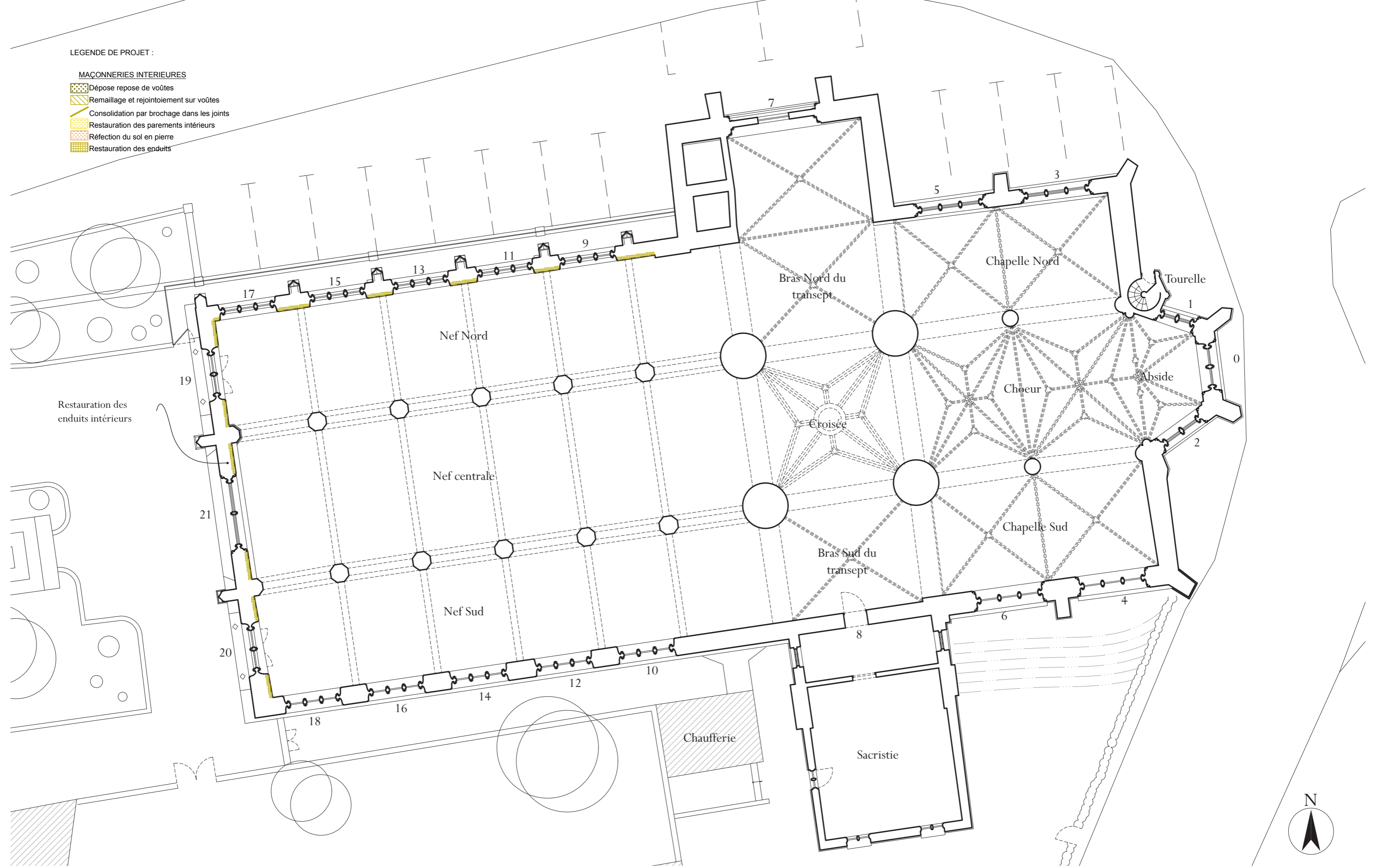
FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

LEGENDE DE PROJET :

MAÇONNERIES INTERIEURES

-  Dépose repose de voûtes
-  Remaillage et rejointement sur voûtes
-  Consolidation par brochage dans les joints
-  Restauration des parements intérieurs
-  Réfection du sol en pierre
-  Restauration des enduits



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PROJET : PLAN INTERMÉDIAIRE

Échelle:
1/130e

Page
n° 47







PHASE:
AVP

Novembre
2020

Frédérique Petit Architecture
4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN
Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33
contact@fparchipatrimoine.fr

LEGENDE DE PROJET :

MAÇONNERIES INTERIEURES

-  Dépose repose de voûtes
-  Remaillage et rejointoiment sur voûtes
-  Consolidation par brochage dans les joints
-  Restauration des parements intérieurs
-  Réfection du sol en pierre
-  Restauration des enduits

Démolition du sol en ciment, terrassement, création d'un hérisson de cailloux ventilé, d'une dalle en béton de chaux et finition par un dallage en pierre naturelle

Restauration des enduits intérieurs

Accès église →

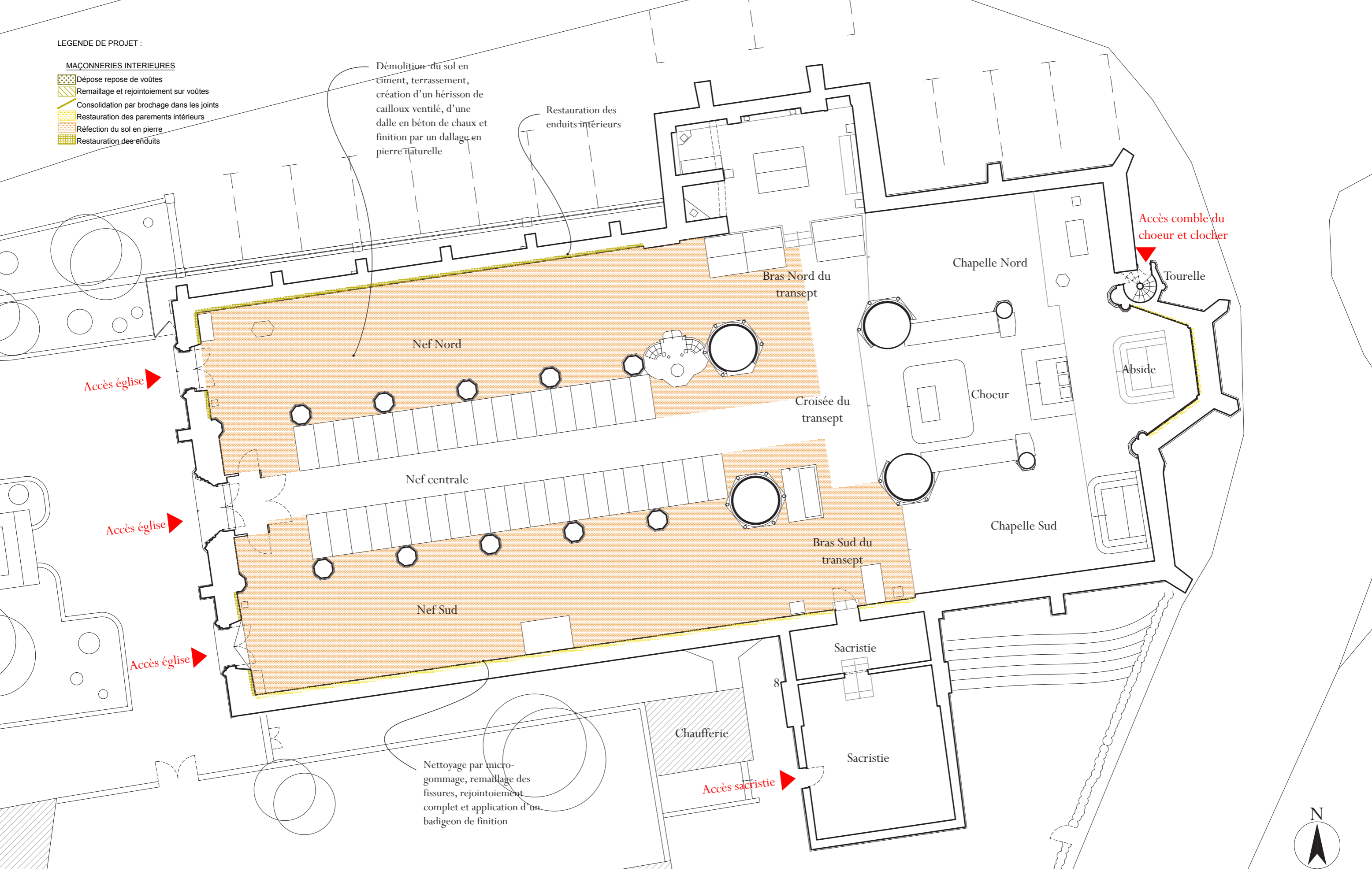
Accès église →

Accès église →

Accès comble du chœur et clocher

Accès sacristie →







Nettoyage par micro-gommage, remaillage des fissures, rejointoiment complet et application d'un badigeon de finition

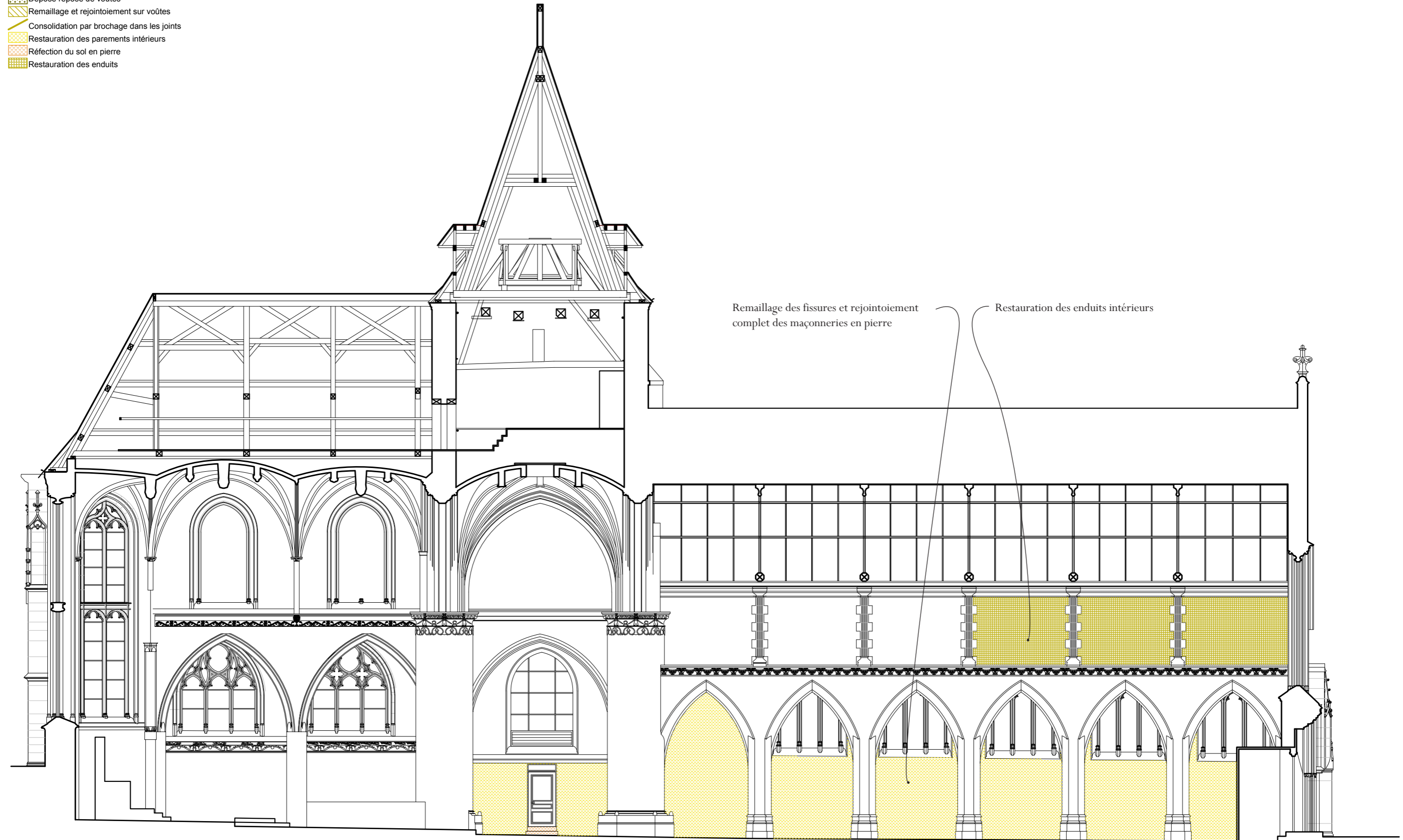


<p>Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER</p>	<p>ÉGLISE SAINT AUBIN</p>	<p>PROJET : PLAN</p>	<p>Échelle: 1/130e</p>	<p>Page n° 48</p>	<p>PHASE: AVP</p>	<p>Novembre 2020</p>	<p>Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	----------------------	----------------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

MAÇONNERIES INTERIEURES







-  Dépose repose de voûtes
-  Remaillage et rejointoiement sur voûtes
-  Consolidation par brochage dans les joints
-  Restauration des parements intérieurs
-  Réfection du sol en pierre
-  Restauration des enduits

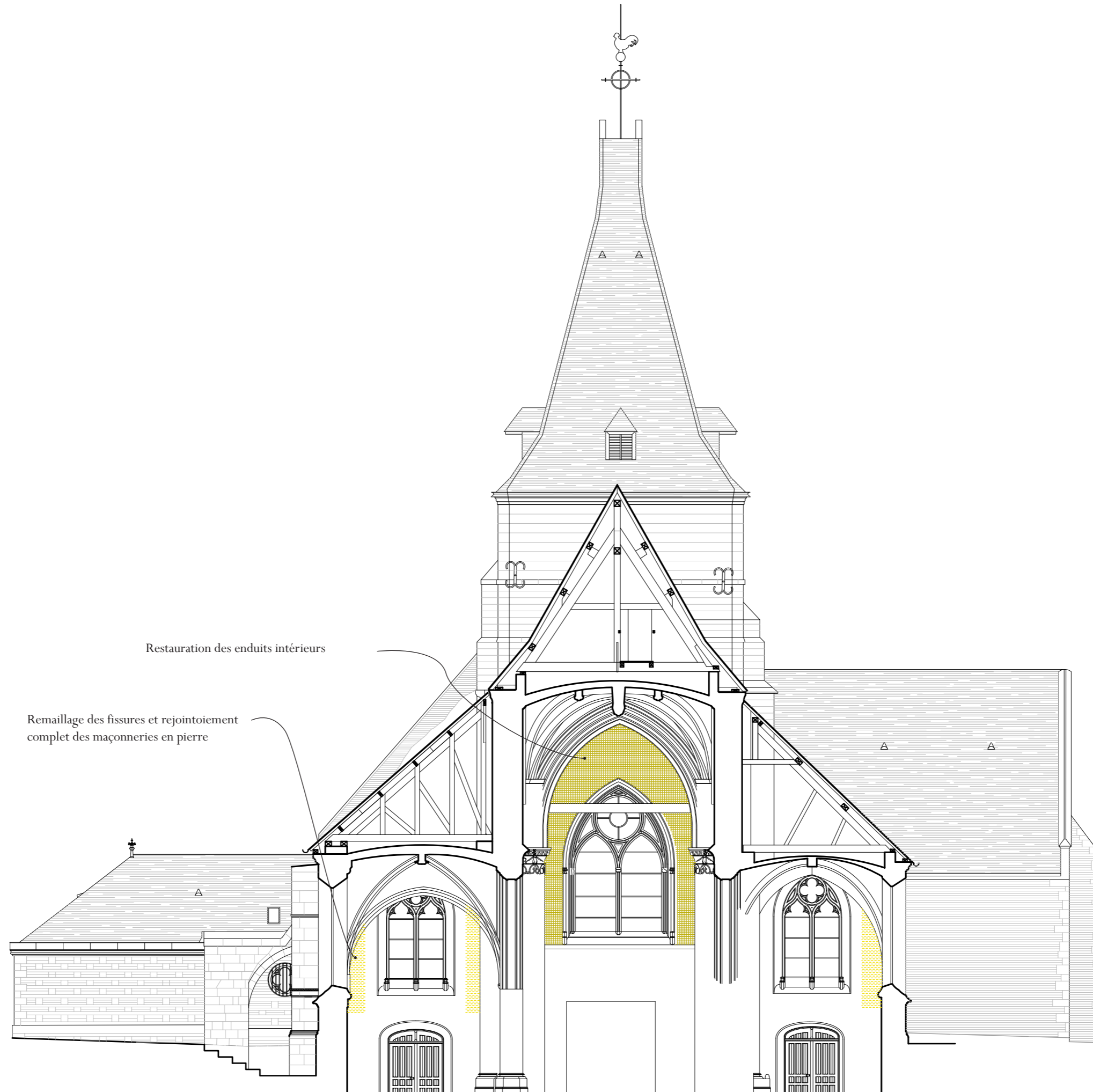


Maître d'ouvrage Commune de Criel sur mer Place du Général de Gaulle 76 910 CRIEL SUR MER	ÉGLISE SAINT AUBIN	PROJET : COUPE AA' VERS LE SUD	Échelle: 1/130e	Page n° 49	PHASE: AVP	Novembre 2020	Frédérique Petit Architecture 4 Rue de la Hêtraie 76 000 ROUEN Tél : 09 50 03 43 52 - P:06 88 58 80 33 contact@fparchipatrimoine.fr
----------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------	--------------------------------	--------------------	---------------	---------------	------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LEGENDE DE PROJET :

MAÇONNERIES INTERIEURES

-  Dépose repose de voûtes
-  Remaillage et rejointoiment sur voûtes
-  Consolidation par brochage dans les joints
-  Restauration des parements intérieurs
-  Réfection du sol en pierre
-  Restauration des enduits



Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

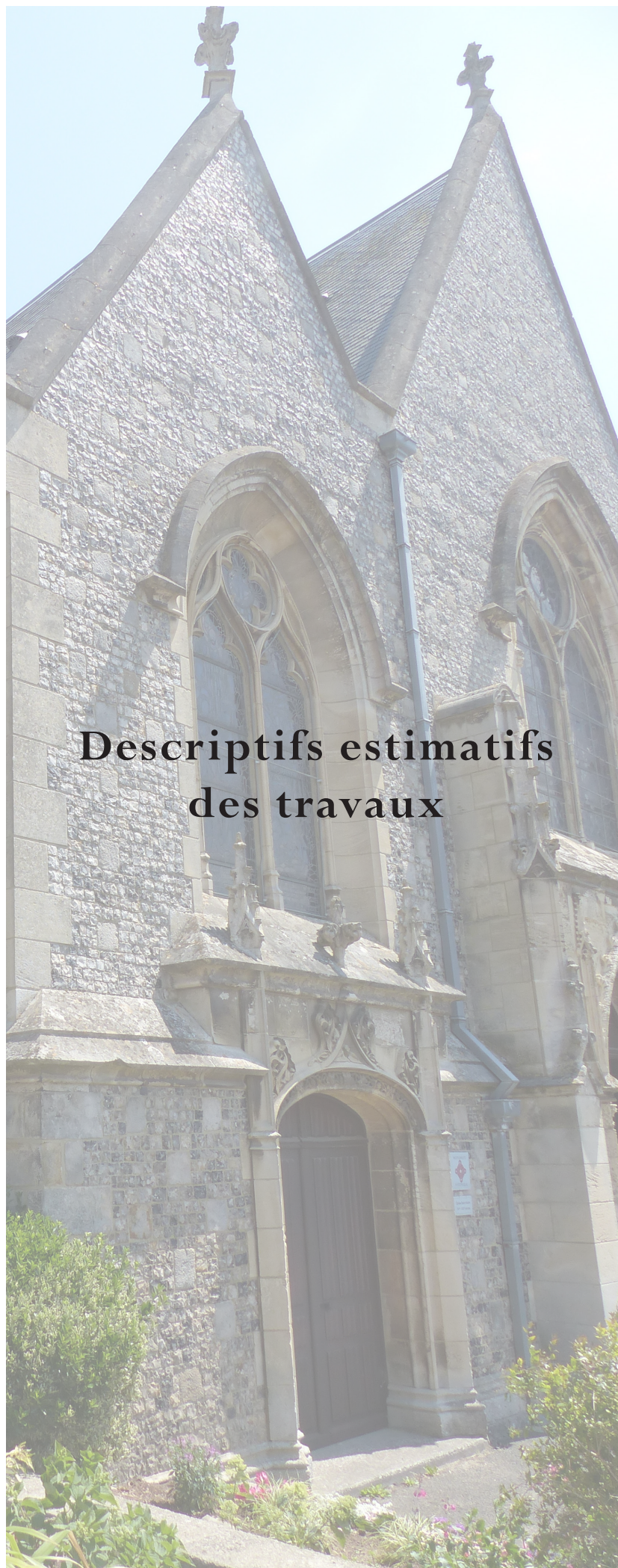
PHASE:
AVP

PROJET :
COUPE BB'
VERS L'OUEST

Échelle: 1/130
Date: Novembre 2020
Page n° 50

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELAHÉTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



Descriptifs estimatifs des travaux

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 51

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

	TF	TC
INSTALLATIONS DE CHANTIER, PROTECTIONS ET SECURITE DE CHANTIER		
- Panneau de chantier		
- Bungalow de chantier		
- Bungalow douche*		
- Branchement en eau		
- Branchement électrique		
- Cantonnements extérieurs		
- Cantonnements intérieurs		
- Complément de protections sur passage protégé existant		
- Signalisation et circulation (compris feu tricolor à l'Est)		
- Eclairage de chantier		
- Protections mécaniques rigides des stalles Sud du chœur, de l'autel compris retable de la chapelle Sud et des socles de support des statues		
- Dépose de l'estrade rapportée en bois au droit de l'embranchement de l'autel compris stockage selon souhait du maître d'ouvrage		
Sous total	23 005,40 €	
Sous total		5 273,73 €

**Nota : Le projet prévoir la mise à disposition du sanitaire de la sacristie.*

Les 2 statues de part et d'autre du retable de la chapelle et l'armoire seront préalablement déposés et stockés par la commune.

Une économie pourrait être faite par l'utilisation de la sacristie en remplacement du bungalow de chantier.

ECHAFAUDAGES EXTERIEURS

- Échafaudage chapelle Sud (face Est)		
- Échafaudage chapelle Sud (face Sud)		
- Échafaudage arcs boutants de la sacristie		
- Échafaudage en bascule sur sacristie comprenant toutes protections de la toiture		
- Complément d'échafaudages		
- Réalisation d'une sapine monte matériaux		
Sous total	22 568,70 €	

ECHAFAUDAGES INTERIEURS

- Elévations de la chapelle Sud compris arcades sur le chœur		
- Elévation du transept Sud		
- Rehausses et planchers d'accès aux voûtes		
- Échafaudages pour accès voûte tour lanterne (entre piles Sud pour accès arc archivolte et angle de voûte sud ouest compris protection par filet)		
Sous total	11 632,32 €	
Sous total		3 124,80 €

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
ESTIMATION

TRANCHE 1

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 53

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

MAÇONNERIES EXTÉRIEURES DE LA CHAPELLE SUD ET DU TRANSEPT SUD

Micro gommage

- Face Sud de la chapelle
- Face Est de la chapelle
- Transept Sud et arcs boutants de la sacristie

Sous total 4 948,02 €

Piquage et rejointoiement

- Sur silex (transept Sud)
- Sur pierres (face Sud de la chapelle)
- Sur pierres (façade Est)
- Sur zone briques (élévation Est) compris réalisation d'un enduit chaux

Sous total 19 591,69 €

Remplacement de pierre de taille

Face Sud de la chapelle Sud et transept

- Soubassements
- Parement bas
- Larmier sculpté
- Parement haut
- Baies
- Corniche
- Contreforts
- Chaperons des arcs boutants

Face Est de la chapelle Sud

- Soubassements
- Parement bas
- Larmier sculpté
- Parement haut
- Corniche
- Encadrement de porte
- Contrefort

Sous total 117 010,05 €

Traitement des décors

- Nettoyage compris tests préalables pour validation du protocole d'intervention
- Consolidations et ragréages

Sous total 9 528,75 €

REPRISE ET CONSOLIDATION DES MAÇONNERIES DES COMBLES ET DES VOÛTES

Maçonnerie dans les combles de la chapelle Sud

- Nettoyage des combles
- Remaillage des maçonneries des arases
- Création d'un mur bahut en rehausse sur mur gouttereau pour support des fermes
- Créations des niches des empochements des entrants des demi ferme côté gouttereau Sud du chœur
- Corbeaux pour support des 3 fermes vers l'Est

Sous total 30 046,80 €

Consolidation des voûtes de la chapelle et du transept

- Étaiements des diagonaux compris protections des clés de voûtes
- Étaiements des doubleaux
- Étaiements des arcs entre piliers du chœur et piliers de la tour lanterne
- Dépose repose compris fourniture de voûtains assisés en pierre
- Provision pour remplacement de claveaux ou greffes sur arcs diagonaux, doubleaux et archivoltés
- Remaillage profond des quartiers de voûtes
- Piquages et rejointoiements sur arcs diagonaux archivoltés, doubleaux
- Brossage pour élimination des enduits instables et mise en œuvre d'un badigeon épais et couvrant à la chaux sur l'ensemble de la surface
- Consolidation des clefs de voûtes

Sous total 133 056,00 €

MAÇONNERIES DES ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

Traitement des soubassements et élévations

- Micro gommage des soubassements de la chapelle Sud
- Remplacement de pierre sur parement droit
- Piquages, rejointoiements et remaillage des fissures
- Badigeon
- Raccord plâtre sur pignon Est pour repose de l'autel

Sous total 15 327,14 €

Restauration et traitement des sculptures

- Nettoyage et consolidation de la frise sculptée
- Reconstitution de la frise sculptée selon modèle existant

Sous total 17 440,50 €

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
ESTIMATION

TRANCHE 1

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 55

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

Tour lanterne

- Piquages et rejointoiements sur archivolt et 3m² sur voûtain
- Brossage et application badigeon de chaux zone d'intervention en raccords avec surface ancienne

Sous total 2 587,20 €

MAÇONNERIES DES SOLS

Sol de la chapelle Sud

- Démolition du sol en ciment compris évacuation des gravois (chapelle Sud uniquement)
- Terrassement
- Réalisation d'un support ventilé par lit de sablon, géotextile, hérisson de caillou et drain d'air
- Réalisation de prises d'air intérieurs et extérieurs compris toutes sujétions de réalisation
- Réalisation d'une dalle de chaux
- Fourniture et pose de dallage en pierre
- Fourniture et pose de marches en pierre entre chapelle et transept Sud
- Nettoyage fin de chantier

Sous total 27 524,81 €

CHARPENTE

Charpente du clocher

- Renforcement d'entrait à la résine

Charpente de la chapelle Sud et transept Sud

- Compléments sur dispositions existantes
- Papier goudronné entre entrants et maçonneries
- Provision pour compléments de contreventements sur charpentes existantes
- Purge et traitement de la charpente

Sous total 25 716,60 €

Sous total 12 600,00 €

COUVERTURE

Couverture de la chapelle Sud et transept Sud

- Déposes localisées en conservation de la couverture compris voliges, gouttières et descentes
- Bachage
- Complément de voligeage
- Repose d'ardoise, gouttières, descentes compris fourniture selon nécessité

- Bande d'engravure et bande porte solin au droit du contrefort Ouest du transept Nord.	
- Solin à la chaux	
Sous total	4 998,84 €

VITRAUX

Vitraux de la chapelle Sud

- Dépose repose des vitraux, mise en caisse et double transport	
- Restauration, remise en plomb partielle et masticage	
- Traitement des ferrures	
- Calfeutrements intérieurs et extérieurs	
- Bavettes plomb	
Sous total	24 971,10 €

Protections grillagées

- Remplacement des protections grillagées en cuivre	
Sous total	7 461,30 €

CAMPANAIRE

- Patins vibratoires	
- Plot de support	
- Poutre d'assises	
- Restauration du beffroi	
- Nettoyage des cloches et main d'œuvre d'intervention	
- Equipement cloches	
Sous total	67 841,76 €

MOYENS D'ACCES

- Planchers niveaux 1 et 2	
- Trappe d'accès et garde corps	
- Echelle en aluminium	
Sous total	4 504,50 €

PARATONNERRE

- Paratonnerre	
Sous total	5 775,00 €

TRAVAUX D'ACCOMPAGNEMENT ET DIVERS

- Niches maçonnées	
- Cadran main d'œuvre	
Sous total	3 455,76 €

CHARPENTE ET COUVERTURE Travaux induit par les travaux campanaire

- Moyens d'accès au clocher	
- Déposes localisées en conservation de la couverture compris voliges	
- Chevêtre induit par le passage des sommiers	
Sous total	18 984,00 €

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

TERRASSEMENTS ET AMÉNAGEMENTS

- Terrassement des terres compris évacuation, aménagement de gradins et réengazonnement de l'ensemble,	
- Nettoyage des parements et traitement des maçonneries mis à jour compris tous compléments et remaillage au besoin.	
- Traitement des maçonneries enterrées compris terrassements préalables	
- Mise en œuvre d'un système de drainage compris puits perdu de récupération sur le terrain	
Sous total	9 291,98 €

	TF	TC
Estimation HT DIA 2018	476 595,22 €	151 671,56 €
546 850,33 €		

TRANCHE 1

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX 628 266,78 €

Ecart d'estimation	81 416,45 €
Actualisation	47 866,74 €
Prolongation des installations de chantier pour TC	5 273,73 €
Travaux complémentaires à la demande de la CRMH	28 275,98 €

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 57

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

	TF	TC
INSTALLATIONS DE CHANTIER		
- Panneau de chantier		
- Bungalow de chantier		
- Bungalow douche*		
- Branchement en eau		
- Branchement électrique		
- Cantonnements extérieurs		
- Cantonnements intérieurs		
- Signalisation et circulation		
- Eclairage de chantier		
Sous total	17 219,90 €	
Sous total		5 273,73 €

**Nota : mise à disposition du sanitaire de la sacristie.*

Une économie pourrait être faite par l'utilisation de la sacristie en remplacement du bungalow de chantier.

ECHAFAUDAGES EXTERIEURS		
- Échafaudage transept Nord (faces Nord, Ouest et Est)		
- Échafaudage chapelle Nord (face Nord)		
- Échafaudage chapelle Nord (face Est)		
- Compléments d'échafaudages		
- Sapine		
- Parapluie		
Sous total	46 241,58 €	
Sous total		4 174,17 €

ECHAFAUDAGES INTERIEURS		
<i>Transept Nord</i>		
- pour intervention sur les élévations		
- pour intervention sur la voûte		
- platelage d'accès sécurisé dans les combles		
<i>Chapelle Nord</i>		
- pour intervention sur les élévations		
- pour intervention sur les voûtes		
- platelage d'accès sécurisé dans les combles		
Sous total	10 274,88 €	
Sous total		9 831,36 €

MAÇONNERIES EXTÉRIEURES DE LA CHAPELLE NORD ET DU TRANSEPT NORD		
Micro gommage		
- Transept Nord (sur parement pierre uniquement)		
- Chapelle		
Sous total	2 192,65 €	
Sous total		913,61 €

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

TRANCHE 2

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 59

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

Piquage et rejointoiement

Transept Nord : repiquage et rejointoiement sauf baie aveugle

- Rejointoiement sur pierre de taille
- Rejointoiement sur silex

Chapelle Nord

- Rejointoiement sur pierre de taille

Sous total 31 739,40 €

Sous total 13 860,00 €

Remplacement de pierre de taille

Transept Nord

- Chainages d'angle
- Contreforts
- Baies
- Corniche
- Rampant

Chapelle Nord

- Soubassements
- Parement bas
- Larmier sculpté
- Parement haut
- Baies
- Corniche
- Contrefort
- Provision pour restauration de la niche et dais du contrefort Nord-Est

Sous total 53 641,67 €

Sous total 67 468,92 €

Reprise de maçonnerie de silex

- Dépose repose de maçonnerie de silex
- Provision pour restauration du pignon

Sous total 14 137,20 €

Restauration des décors sculptés

- Nettoyage
- Consolidation compris ragréages

Sous total 10 972,50 €

MAÇONNERIES DES COMBLES ET DES VOÛTES

Travaux sur maçonnerie dans les combles de la chapelle Nord et transept Nord

- Nettoyage des combles

- Restauration du pignon intérieur du transept Nord par remaillage, coulinage etc	
- Vérification des supports de charpente des fermes du transept Nord	
- Création de support pour reprise de charge de la ferme n°2	
- Modification de maçonnerie pour reprise des charpentes	
- Reprise des maçonneries des arases selon localisation	
Sous total	44 744,70 €

Voûte au droit du clocher vers transept Nord

- Étaisements	
- Piquages et rejointoiements compris remaillages sur voûte	
- Brossage pour élimination des enduits instables et mise en œuvre d'un badigeon à la chaux sur l'ensemble de la surface compris les arcs	
- Provision pour consolidation de la clef de voûte	
Sous total	

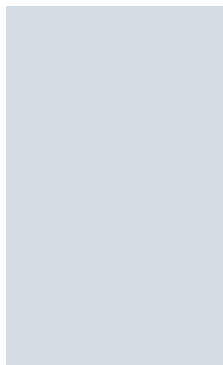
Consolidation de la voûte du transept

- Étaisements des diagonaux compris protections des clés de voûtes		
- Étaisements des doubleaux		
- Dépose repose compris fourniture de voûtains assisés		
- Provision pour remplacement de claveaux ou greffes sur arcs diagonaux, doubleaux et archivoltés		
- Remaillage profond des quartiers de voûtes		
- Piquages et rejointoiements sur arcs diagonaux archivoltés, doubleaux		
- Brossage pour élimination des enduits instables et mise en œuvre d'un badigeon à la chaux sur l'ensemble de la surface compris les arcs		
- Provision pour consolidation de la clef de voûte		
Sous total		44 969,40 €

Voûte de la Chapelle Nord

- Piquage et rejointoiement en recherche
- Piquage et réfection complète de joints sur quartier complet

- Provision pour fourniture, taille et pose de pierre sur pied de gerbe
- Confortation quartier de voûte
- Vérifications arcs diagonaux compris rejointoiement profond



- Brossage et application badigeon de chaux	
Sous total	16 689,75 €

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

TRANCHE 2

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 61

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

MAÇONNERIES DES ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

Traitement des soubassements et élévations de la chapelle Nord

- Micro gommage des soubassements	
- Remplacement de pierre sur parement droit	
- Piquages et rejointoiements compris remaillage des fissures	
- Badigeon	
Sous total	14 668,79 €

Restauration et traitement des sculptures de la chapelle Nord

- Nettoyage et consolidation de la frise sculptée	
- Reconstitution de la frise sculptée selon modèle existant	
Sous total	17 440,50 €

Nota : aucune intervention sur façade Est de la chapelle. Une étude spécifique préalable serait indispensable à la programmation des travaux de restauration et mise en valeur à prévoir.

Restauration des élévations intérieures du transept Nord

- Micro gommage	
- Remplacement de pierre sur parement droit	
- Remplacement du tirant	
- Piquages et rejointoiements compris remaillage des fissures	
- Badigeon	
Sous total	30 770,59 €

Restauration et traitement des sculptures du transept Nord

- Nettoyage et consolidation de la frise sculptée	
- Reconstitution de la frise sculptée selon modèle existant	
Sous total	9 702,00 €

CHARPENTE

Charpente de la chapelle Nord et transept Nord

- Chapelle Nord : mise en oeuvre de sablières neuves	
- Transept : provision pour remplacement de chevrons 50%	

- Chapelle et transept : provision pour remplacement de pannes	
- Transept : provision pour remplacement des arbalétriers	
- Chapelle et transept : provision pour greffe	
- Compléments de contreventement sur charpente existantes	
- Purge et traitement des charpentes	
- Transept Nord : mise en œuvre d'un tirant sur about d'entrait coupé	
- Transept Nord : reprise de charge de la ferme n°2 compris tous étalements	
- Provision complémentaire	
- Chemin de visite	
Sous total	

COUVERTURE

Couverture du transept Nord

- Dépose en conservation de la couverture compris voliges	
- Voligeage 100%	
- Repose d'ardoise	
- Repose des chatière de ventilation	
- Noues entre chapelle et transept et entre transept et nef	
- Bande d'engravure et bande porte solin au droit de la tourelle Est, du clocher et du pignon Nord du transept Nord versant Est	
- Solins	
- Bardelis sur chevron de rive fixé par 2 clous, pignon Nord versant Ouest	
- Besace en plomb pour raccord entre rampant découvert et couverture en ardoise	
- Dépose gouttières en conservation	
- Repose gouttières compris fourniture des crochets etc	
<i>Couverture de la chapelle Nord et transept Nord</i>	
- Dépose en conservation de la couverture compris voliges	
- Voligeage 100%	
- Bachage	
- Repose d'ardoise compris essentage Est	
- Dépose gouttières en conservation	
- Repose gouttières compris fourniture des crochets etc	
Sous total	30 580,82 €

VITRAUX

Vitreaux transept Nord

- Dépose repose des vitreaux, mise en caisse et double transport	
- Restauration, remise en plomb et masticage	
- Traitement des ferrures	
- Calfeutrements intérieurs et extérieurs	
- Bavettes plomb	
Sous total	5 440,05 €

Protections grillagées

Remplacement des protections grillagées en cuivre

- Transept Nord		
- Chapelle Nord		
Sous total	1 536,15 €	
Sous total		7 461,30 €

	TF	TC
<i>Estimation HT DIA 2018</i>	442 358,07 €	168 754,62 €
<i>526 515,89 €</i>		

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX 611 112,69 €

Ecart d'estimation	84 596,80 €
<i>Actualisation</i>	52 651,59 €
<i>Provisions complémentaires pour aléas</i>	31 945,21 €

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

TRANCHE 2

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 63

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

	TF	TC
INSTALLATIONS DE CHANTIER		
- Panneau de chantier		
- Bungalow de chantier		
- Bungalow douche*		
- Branchement en eau		
- Branchement électrique		
- Cantonnements extérieurs		
- Signalisation et circulation		
- Eclairage de chantier		
Sous total	13 985,90 €	
Sous total		5 273,73 €

*Nota : mise à disposition du sanitaire de la sacristie

Une économie pourrait être faite par l'utilisation de la sacristie en remplacement du bungalow de chantier.

ECHAFAUDAGES EXTERIEURS		
- Échafaudages façade Ouest		
- Échafaudages façade Nord (déambulatoire)		
- Échafaudage façade Sud (déambulatoire)		
- Échafaudage tourelle face Est		
- Échafaudage abside du chœur		
- Échafaudage sacristie		
- Moyens d'accès au clocher		
- Sapines		
Sous total	56 955,36 €	
Sous total		8 488,48 €

PROTECTIONS ET CLÔTURES SPECIFIQUES		
- Réalisation de 1 passage protégé sur façade Ouest (entrée déambulatoire Sud)		
Sous total	739,20 €	

MICRO GOMMAGE		
Protections		
- Protection des portes Ouest et de la tourelle		
- Fermeture des meurtrières de la tourelle		
- Protection des 6 baies de l'abside		
- Protection des fenêtres et porte de la sacristie		
Sous total	762,30 €	
Sous total		2 327,33 €

Micro gommage

- Nef face Ouest
- Nef face Nord

- Nef face Sud		
- Tourelle		
- Abside		
- Sacristie		
Sous total	26 232,36 €	
Sous total		6 886,11 €

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

Piquage et rejointoiement

- Sur pierre de la façade Ouest (uniquement)		
- Sur pierre de la façade Nord de la nef		
- Sur silex de la façade Nord de la nef		
- Sur silex de la façade Sud de la nef		
- Sur pierre de la façade Sud de la nef		
- Sur pierre de la tourelle		
- Sur pierre de l'abside		
<i>Clocher</i>		
- Sur face Ouest du clocher		
- Sur face Sud		
- Sur face Nord		
- Sur face Est		
Sous total	88 265,10 €	
Sous total		17 469,38 €

TRANCHE 3

PIERRE DE TAILLE

<i>Façade Ouest</i>		
- Soubassements		
- Chainages d'angle		
- Portails et décors		
- Baies		
- Contreforts et pinacles		
- Greffe		
<i>Façade Nord</i>		
- Larmier droit		
- Contreforts et gables		
- Greffe		
- Corniche		
<i>Façade Sud</i>		
- Larmier droit		
- Baies		
<i>Abside</i>		
- Soubassements		
- Parement		
- Larmier		

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 65

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

- Contreforts et pinacles		
<i>Clocher</i>		
- Parement		
Sous total	116 597,20 €	
Sous total		50 411,13 €

Traitement des décors

- Nettoyage		
- Consolidation		
Sous total	10 395,00 €	
Sous total		10 395,00 €

VITRAUX

Vitreaux du pignon Ouest

- Dépose repose des vitraux, mise en caisse et double transport compris dépose des protections grillagées
- Restauration, remise en plomb et masticage
- Traitement des ferrures
- Calfeutremments intérieurs et extérieurs
- Bavettes plomb

Vitreaux façade Sud

- Dépose repose des vitraux, mise en caisse et double transport compris dépose des protections grillagées
- Restauration, remise en plomb et masticage
- Traitement des ferrures
- Calfeutremments intérieurs et extérieurs
- Bavettes plomb

Vitreaux façade Nord

- Dépose repose des vitraux, mise en caisse et double transport compris dépose des protections grillagées
- Restauration, remise en plomb et masticage
- Traitement des ferrures
- Calfeutremments intérieurs et extérieurs
- Bavettes plomb

Protections grillagées

- Elévation Nord de la nef
- Abside

*Nota : pas de protections sur la façade Sud car vitraux non exposés
et protection élévation Ouest en bon état*

Sous total	72 642,57 €	
Sous total		21 067,20 €

TERRASSEMENTS ET AMÉNAGEMENTS

Suppression de tous les végétaux et terrassement des terres
compris évacuation
Nettoyage des parements de l'église mis à jour compris tous
compléments et remaillage au besoin
Traitement des maçonneries enterrées
Suppression de la bordure Ouest pour dégagement des pieds
de l'élévation Ouest et passage pour entretien de la cour
anglaise
Mise en oeuvre d'un garde corps sur tête du muret existant
compris toutes sujétions de scellement, de renforts
perpendiculaire et de portail d'accès à l'Ouest

Sous total 33 857,25 €

	TF	TC
Estimation HT DIA 2018	420 432,29 €	122 318,35 €
464 841,90 €		

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX 542 750,64 €

Ecart d'estimation 77 908,74 €

Actualisation 37 187,35 €

Travaux complémentaires 33 857,25 €

Provisions complémentaires pour aléas 6 864,14 €

	TF	TC
INSTALLATIONS DE CHANTIER		
- Panneau de chantier		
- Bungalow de chantier		
- Bungalow douche*		
- Branchement en eau		
- Branchement électrique		
- Cantonnements intérieurs		
- Signalisation et circulation		
- Eclairage de chantier		
- Nettoyage soigné de fin de chantier		
Sous total		18 008,76 €

*Nota : mise à disposition du sanitaire de la sacristie

Une économie pourrait être faite par l'utilisation de la sacristie en remplacement du bungalow de chantier.

ECHAFAUDAGES INTERIEURS		
- Pignon Ouest		
- Elévation latérale Nord		
- Elévation latérale Sud		
- Nef centrale (pour reprise d'enduits sur 1 travée face nord et 3 travées face sud) compris protection des bancs		
- Abside		
- Moyens d'accès pour intervention sur voûtes de l'abside et du chœur		
Sous total		24 102,54 €

MAÇONNERIES DES ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES		
<i>Façade Sud (déambulatoire Sud)</i>		
- Brossage et application d'un badigeon de chaux sur allège		
- Traitement des fissures		
<i>Façade Nord (déambulatoire Nord)</i>		
- Démolition des enduits en ciment sur 1m de hauteur		
- Réfection d'enduit à la chaux et badigeon de finition		
<i>Pignon Ouest</i>		
- Piquage et rejointoiement sur partie basse en pierre (déambulatoire Sud)		
- Traitement fissure et réfection d'enduit à 80% (déambulatoire Sud)		
- Piquage et rejointoiement sur partie basse en pierre (déambulatoire Nord)		
- Traitement fissure et réfection d'enduit à 80% (déambulatoire Nord)		
- Réfection d'enduit de chaux à 50% (vaisseau central)		
<i>Nef centrale</i>		

- Réfection d'enduit à la chaux (sur 1 travée face Nord et 3 travées face Sud) compris badigeon de finition	
Sous total	23 068,24 €

MAÇONNERIES DES SOLS

<i>Sol déambulatoires Nord et Sud et zone tour lanterne</i>	
- Démolition de la dalle de ciment	
- Réalisation forme béton de chaux	
- Pose de dallage pierre	
<i>Sol du sas nef centrale</i>	
- Démolition dalle de ciment	
- Dalle de chaux	
- Dourmiture et pose de dallage en pierre	
Sous total	72 151,70 €

CHARPENTE DU CHŒUR

- Renforcement du sommier à la résine	
- Purge et traitement de la charpente	
- Nettoyage des combles	
Sous total	7 969,50 €

MENUISERIE

- Dépose repose des bancs compris provision pour restauration des estrades	
- Dépose repose de la chaire compris toutes sujétions	
- Déplacement du confessionnal	
- Aération des estrades.	
- Remplacement du portillon extérieur Sud.	
- Provision pour remplacement localisé de lambris sur voûte lambrissées de la nef.	
Sous total	33 702,90 €

ELECTRICITÉ

- Eclairage	
- Sonorisation	
- SSI	
Sous total	37 248,75 €

*Nota : pas d'intervention sur les installations de chauffage

	TF	TC
Estimation HT DIA 2018	216 252,43 €	- €
204 231,05 €		

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX 216 252,43 €

Ecart d'estimation 12 021,38 €

Actualisation 10 211,55 €

Provisions complémentaires pour aléas 1 809,83 €

Maître d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

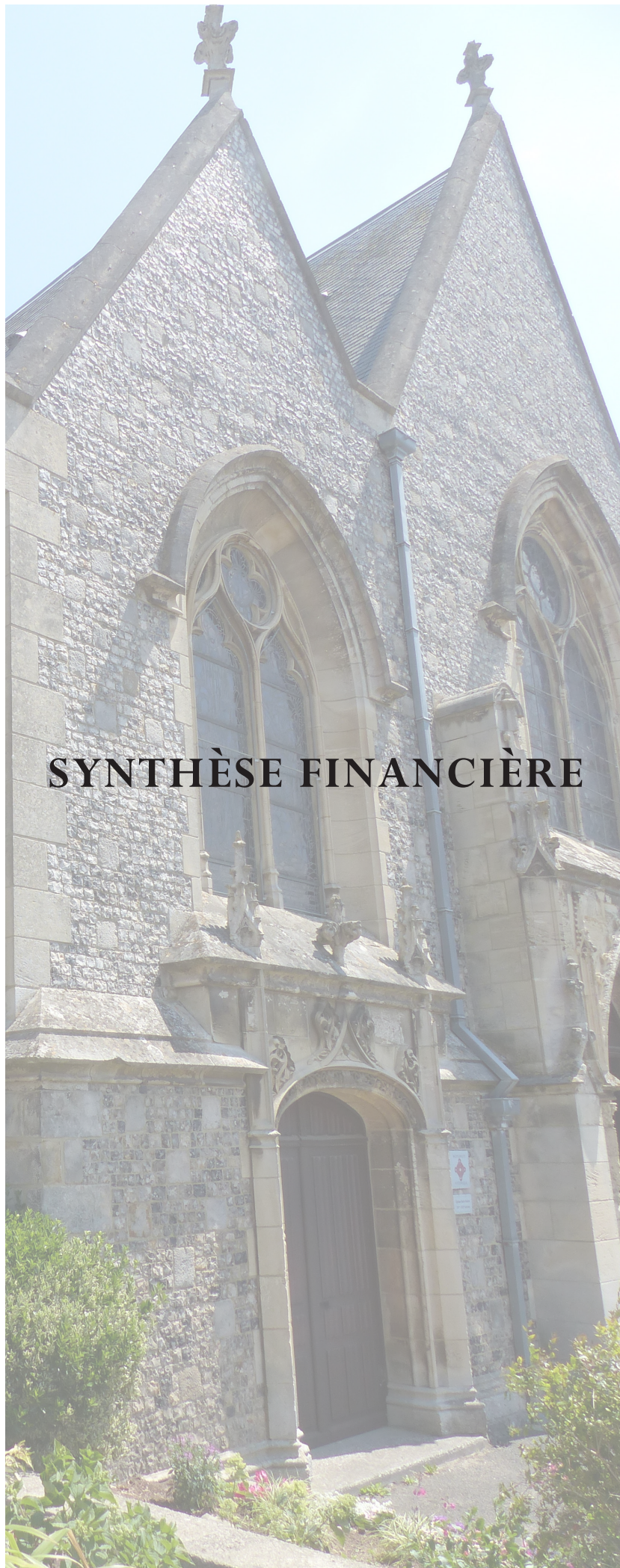
PHASE:
AVP

TRANCHE 4

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 69

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

PHASE:
AVP

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 71

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DE LA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr

	<i>ESTIMATION</i>		
	<i>DIAGNOSTIC 2018</i>		
Tranche 1 :	546 850,33 €	TF	TC
Tranche ferme : Chapelle et transept Sud		476 595,22 €	
Tranche conditionnelle : Beffroi et croisée			151 671,56 €
TOTAL	628 266,78 €		

Tranche 2 :	526 515,89 €	TF	TC
Tranche ferme : Transept Nord		442 358,07 €	
Tranche conditionnelle : Chapelle Nord			168 754,62 €
TOTAL	611 112,69 €		

Tranche 3 :	464 841,90 €	TF	TC
Tranche ferme : Nef et clocher		420 432,29 €	
Tranche conditionnelle : Abside et sacristie			122 318,35 €
TOTAL	542 750,64 €		

Tranche 4 :	204 231,05 €	TF	TC
Tranche unique : Travaux intérieurs et mise aux normes		216 252,43 €	X
TOTAL	216 252,43 €		

TOTAL ESTIMATION DIAGNOSTIC 1 742 439,17 €

MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX 1 998 382,54 €

Ecart de l'estimation	255 943,37 €
<i>Actualisation 2021</i>	147 917,24 €
<i>Travaux complémentaires</i>	67 406,96 €
<i>Provisions complémentaires pour aléas</i>	40 619,18 €

Mâitre d'ouvrage
Commune de Criel sur mer
Place du Général de Gaulle
76 910 CRIEL SUR MER

ÉGLISE
SAINT AUBIN

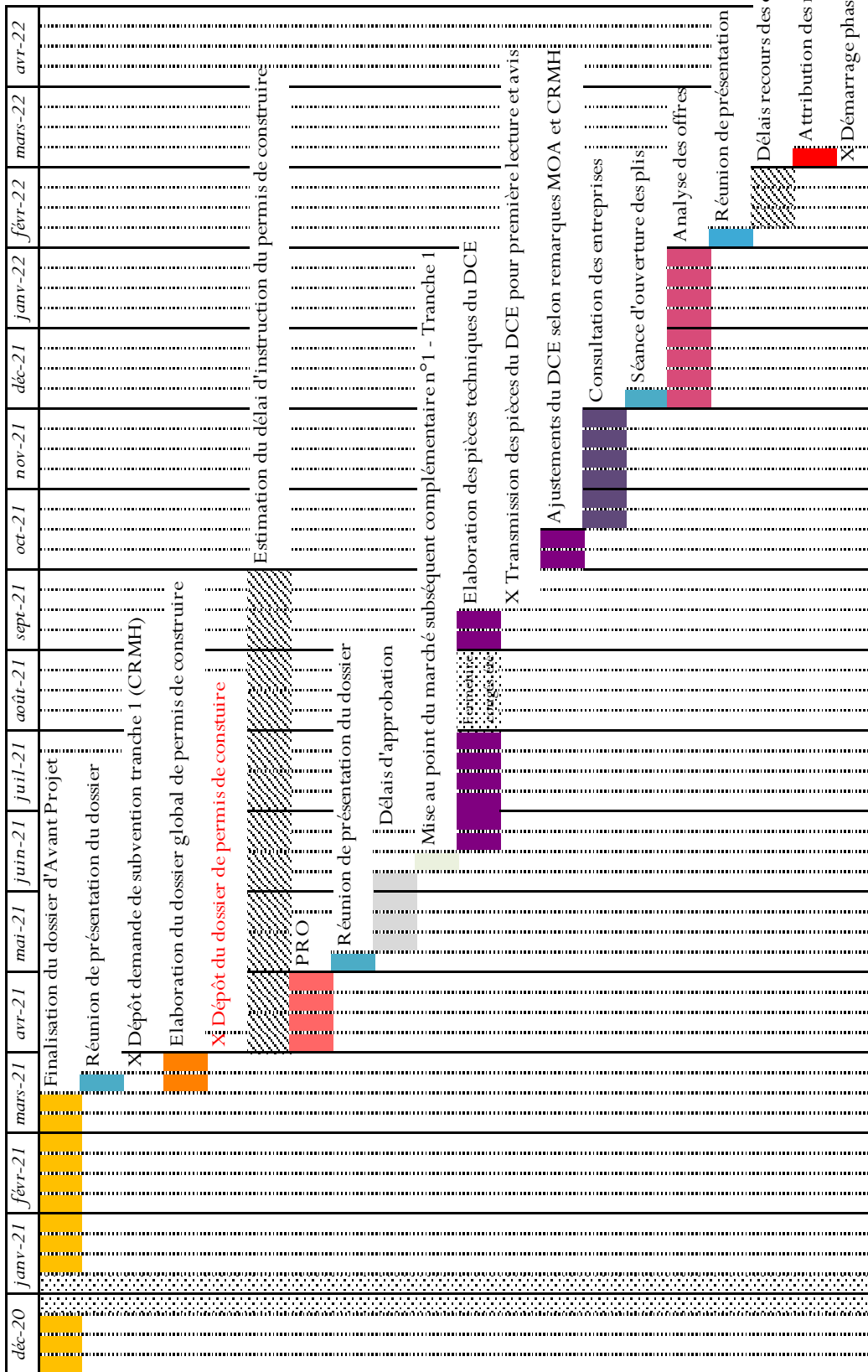
PHASE:
AVP

PLANNING

Échelle: Sans
Date: Novembre 2020
Page n° 73

FREDERIQUE PETIT
ARCHITECTURE
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

4 RUE DELA HÊTRAIE
76000 ROUEN
09 50 03 43 52
Fax : 09 55 03 43 52
contact@fparchipatrimoine.fr



Poste de surveillance

Criel-sur-Mer



Collectivité requérante : Criel-sur-Mer

Nom du référent : Mr TROUessin Alain (Maire)

Téléphone du référent : 06.34.57.43.90

Horaires d'ouverture : 11h00 - 19h00

Téléphone du poste : 02.35.50.75.42

Groupement territorial : Est

Les interventions	2019	2020	Evolution	Répartition
Zone de baignade	0	4	-	6%
Hors zone de baignade	2	6	200%	9%
Plage	26	54	108%	79%
Aire de jeux	3	3	0%	4%
Voie publique	1	1	0%	1%
Enfant(s) perdu(s)	0	0	-	0%
	32	68	113%	

La prise en charge des victimes	2019	2020	Evolution	Répartition
Soins au poste	30	51	70%	86%
Transport VSAV	0	8	-	14%
Décès	0	0	-	0%
	30	59	97%	

L'évolution de la facturation



Poste de surveillance

Mesnil-Val



Collectivité requérante : Criel-sur-Mer

Nom du référent : Mr TROUessin Alain (Maire)

Téléphone du référent : 06.34.57.43.90

Horaires d'ouverture : 11h00 - 19h00

Téléphone du poste : 02.35.86.79.66

Groupement territorial : Est

Les interventions	2019	2020	Evolution	Répartition
Zone de baignade	0	0	-	0%
Hors zone de baignade	0	1	-	6%
Plage	20	16	-20%	89%
Aire de jeux	0	0	-	0%
Voie publique	0	1	-	6%
Enfant(s) perdu(s)	0	0	-	0%
	20	18	-10%	

La prise en charge des victimes	2019	2020	Evolution	Répartition
Soins au poste	20	17	-15%	94%
Transport VSAV	0	1	-	6%
Décès	0	0	-	0%
	20	18	-10%	

L'évolution de la facturation



Nombre de surveillants

X 2	34
X 3	17
X 4	0

Taux de réalisation sur la saison en adéquation avec la convention

Chef de poste	100%
Équipier	100%

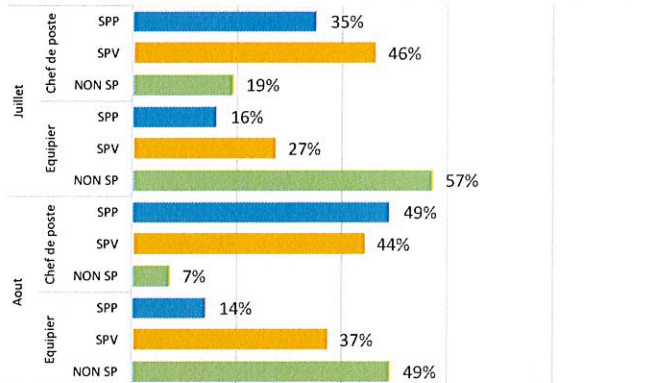
Nombre de jour(s) en dessous de l'effectif en adéquation avec la convention

0

Renfort secouriste

0

Répartition des effectifs



Période d'ouverture du poste de secours

Du samedi 04 juillet au dimanche 23 août 2020

NOMBRE TOTAL DE SOLLICITATIONS SUR LA SAISON 2020 →

68

ASSISTANCES AQUATIQUES

10

Hors zone de baignade

6

		Décès
6	0	0

Zone de baignade

4

		Décès
3	1	0

Vigilance

44	6	1	0

ASSISTANCES TERRESTRES

58



Plage

54

		Décès
48	6	0



Aire de jeux

3

		Décès
2	1	0



Voie publique

1

		Décès
1	0	0

Enfant(s) perdu(s)

0



Sauvetage / Mise en sécurité



Soins uniquement
Evacuation

Nombre de surveillants

	X 2	34
	X 3	17
	X 4	0

Taux de réalisation sur la saison en adéquation avec la convention

Chef de poste	100%
Équipier	98%

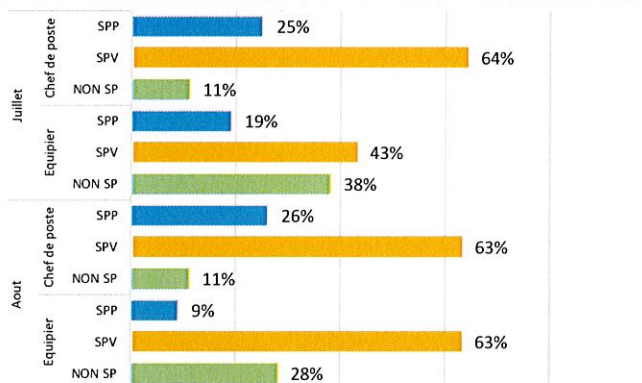
Nombre de jour(s) en dessous de l'effectif en adéquation avec la convention

1

Renfort secouriste

1

Répartition des effectifs



Période d'ouverture du poste de secours

Du samedi 04 juillet au dimanche 23 août 2020

NOMBRE TOTAL DE SOLLICITATIONS SUR LA SAISON 2020 →

18

ASSISTANCES AQUATIQUES

1

Hors zone de baignade

1

		Décès
0	1	0

Zone de baignade

0

		Décès
0	0	0

Vigilance

41	8	2	0

ASSISTANCES TERRESTRES

17



Plage

16

		Décès
16	0	0



Aire de jeux

0

		Décès
0	0	0



Voie publique

1

		Décès
1	0	0

Enfant(s) perdu(s)

0



Sauvetage / Mise en sécurité

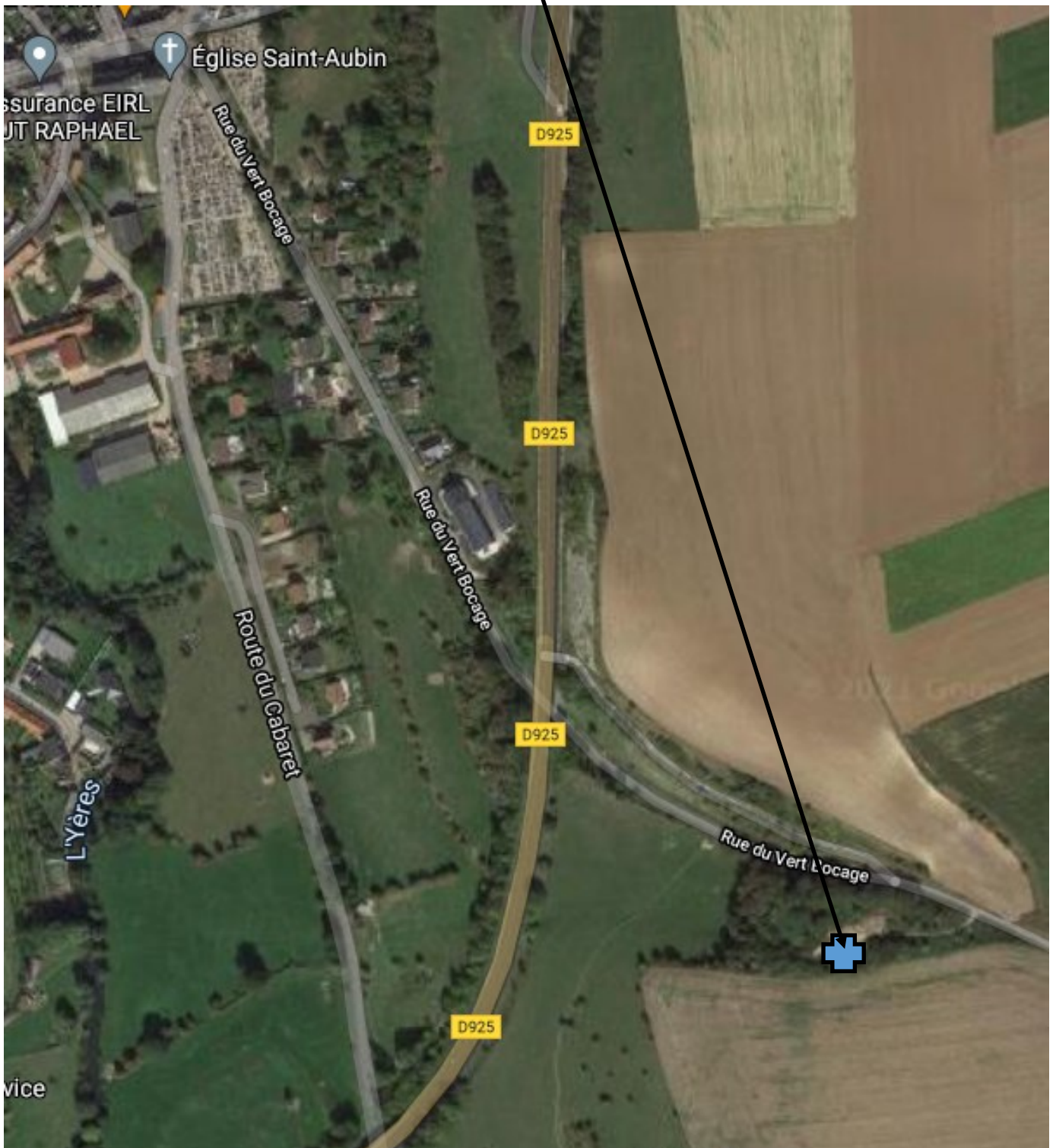


Soins uniquement
Evacuation

IMPLANTATION ANTENNE SFR ET BOUYGUES

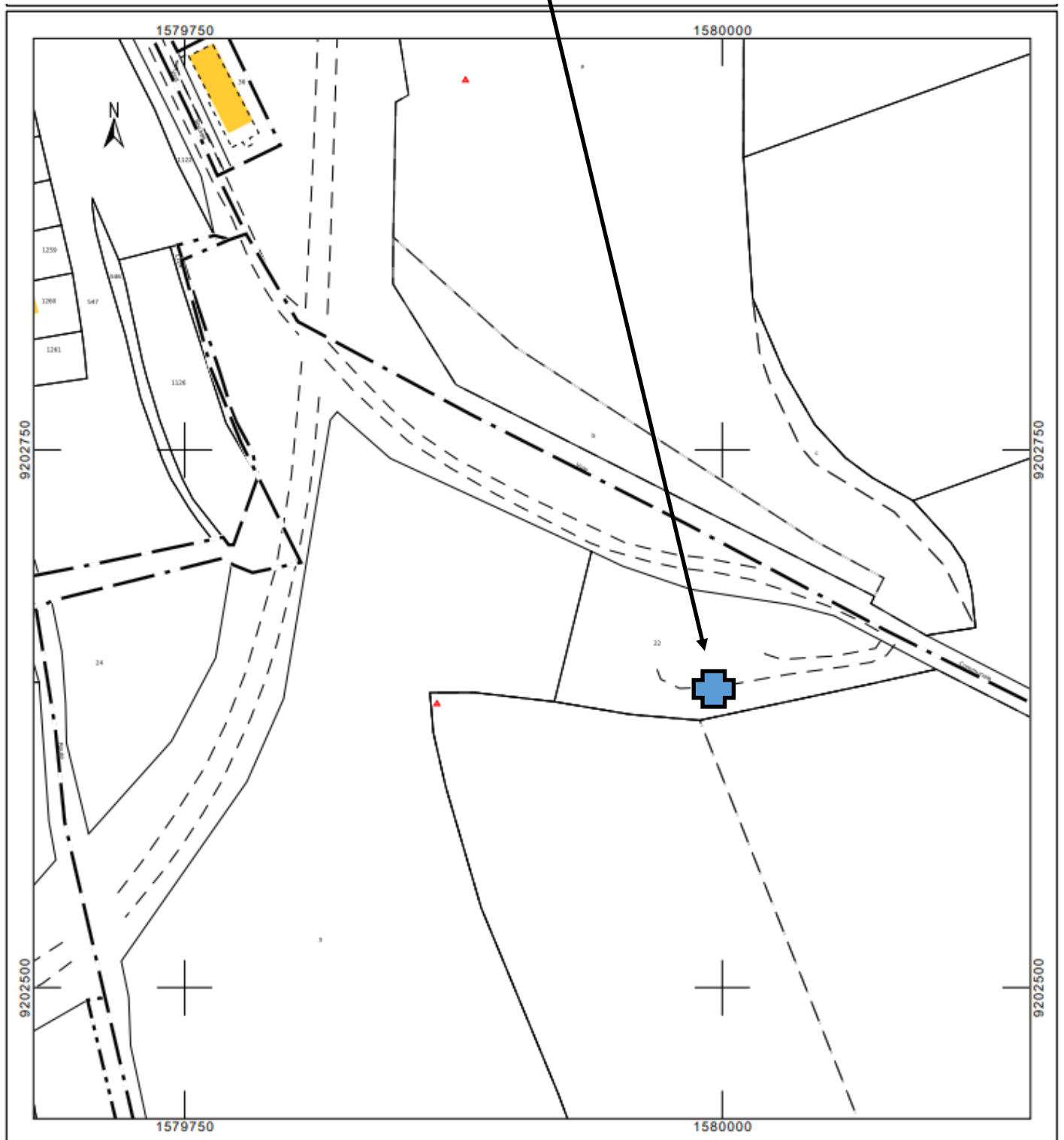
Parcelle ZR 22, rue du Vert Bocage,

emprise de l'antenne : 50 m² avec la clôture, hauteur du pylône 25 à 30 m



IMPLANTATION ANTENNE SFR ET BOUYGUES

Parcelle ZR 22, emprise de l'antenne : 50 m² avec la clôture



Couverture du futur Pylône SFR & Bouygues

